

# LE RISQUE D'UTOPIE

## La Pluridémocratie et la Société civile

LOUIS LEDONNE



## LA PLURIDEMOCRATIE ET LA SOCIETE CIVILE



## LA PLURIDEMOCRATIE ET LA SOCIETE CIVILE

**Louis Ledonne**

**Le Risque d'Utopie :**

**Pour de nouveaux modèles sociétaux :**

**La Pluridémocratie et la Société civile**

« Le terme utopie peut jouer des ambiguïtés de sa construction grecque : il signifie, selon les auteurs, d'un non lieu (u-topos) et d'un lieu d'un bonheur (outopos) ; d'où sa potentialité critique qui peut se traduire ainsi : Penser le bonheur autrement, dans un lieu qui n'est pas celui du temps présent mais qui pourrait avoir lieu dans autre temps »

## LA PLURIDEMOCRATIE ET LA SOCIETE CIVILE

**A mes enfants et petits enfants,**

**Et à tous les enfants du monde,**

**A qui je tâche de transmettre, face à l'accélération de l'Histoire, les thèmes révélateurs de ce que je vis, entends et observe dans un monde en pleine rupture.**

**Et ceci avec un brin d'utopie pour un monde meilleur.**

**Je tiens à associer, pour leurs encouragements, ma famille et tous mes amis à la rédaction de cet ouvrage ainsi que Jean-Claude Baerts (cours de philosophie U3A) qui m'en a donné l'impulsion initiale.**

## LA PLURIDEMOCRATIE ET LA SOCIETE CIVILE



## **Introduction**

Face à une succession de crises dont nous voyons chaque jour des manifestations et des effets, nous sommes à la fois déconcertés et anxieux. Nous le sommes pour bien des raisons : d'abord, manifestement, "ça nous dépasse" ; et puis, c'est du "jamais vu", donc d'une certaine manière, c'est "pas croyable" ; de plus, c'est trop à la fois - les pollutions, le climat, les abeilles, l'eau, les poissons, les forêts, les sols, les espèces, les cataclysmes, les famines, la désertification, l'érosion de la diversité biologique, la fonte des glaces, la mort des coraux, les menaces sur le plancton - trop à la fois, "on se sent impuissant".

Plusieurs autres aspects compliquent encore les choses. D'abord, cette crise touche "tout le monde", mais ce sont des populations démunies, des pauvres de tous les pays qui vont être les plus éprouvés. Or ce sont les États, les firmes et les consommateurs des pays riches qui ont suscité au XXème siècle les dérèglements dont nous souffrons aujourd'hui ; et ils ont été rejoints par des vagues successives d'oligarchies, de consommateurs, de firmes et d'États d'autres parties du monde. Au total aujourd'hui, un quart de la population mondiale contribue peu ou prou - et pour certains énormément - à la surexploitation, la dénaturation et la dégradation de la Terre : un quart que beaucoup dans le monde envient et tentent de rejoindre.

Il est nécessaire, dans les prochaines décennies, d'inventer et de mettre en œuvre non seulement des

énergies et des technologies, mais *des manières de bien vivre*, qui permettent à notre planète de se refaire une santé. C'est encore possible, même si cela est d'année en année plus difficile. Compte tenu de la profondeur des inégalités actuelles, le plus dur sera d'obtenir de ceux qui ont érigé en privilèges leurs pratiques prédatrices, qu'ils y renoncent...

Ensuite, la perception et la compréhension de cette grande crise des relations entre l'Humanité et la Terre sont en permanence parasitées : ce qui doit rester clair à nos yeux est immergé dans une ahurissante confusion de messages, d'images, de commentaires, de "divertissements", de séries télé et autres produits à décerveler ; à quoi s'ajoutent des publicités - qui associent à la "nature" les marchandises les plus diverses -, des informations soigneusement calibrées sur quelques faits accrocheurs (accidents, attentats, violences de toutes natures et autres mises en scènes officielles), les résultats sportifs, les météo quotidiennes, des faits marquants d'une des crises en cours, des commémorations, la "journée mondiale" du jour...

Et lorsqu'on parle des grandes crises en cours, quelle cacophonie ! Prenons ce qui est encore le plus grand média de large écoute : la télé. Quelle émission laisse à un expert du temps pour traiter d'une question majeure sur laquelle il travaille ? Au mieux il est invité à un "débat" où seront survolées diverses questions à partir desquelles s'emmêleront plusieurs discours, éclatés, discordants et déphasés. Faut-il, pour passer à l'écran, participer à une de ces émissions rigolardes, animées par des bateleurs habiles à entretenir un niveau suffisant

d'hilarité, de vulgarité et de complicités complaisantes ? Mais est-ce mieux d'accorder, pour une grande émission sérieuse, une solide interview bien articulée d'un bon quart d'heure..., pour en retrouver quelques bribes de 15-20 secondes, mêlées à d'autres commentaires, en contrepoint ou en assaisonnement d'images d'archives ou de reportages ? Plus largement, si on laisse de côté l'exceptionnelle Arte, quelle grande chaîne de télé a consacré, à une heure de large écoute, une émission au changement climatique, à la pauvreté ou à la faim dans le monde, aux pollutions chimiques, aux déchets nucléaires ou à l'emprise de quelques grandes firmes sur les agricultures ?

Pour chacun de ces sujets, il y a des lobbies et des commissaires politiques qui mettent en garde, exigent de l'objectivité - alors que, pour eux déjà, le choix du sujet est suspect - bref, font obstruction. Il y a aussi la crainte d'inquiéter, le culte de la vision positive, le rejet de ce qu'ils appellent le pessimisme qu'ils diagnostiquent dès qu'on commence à réfléchir sur ce qui va mal dans notre monde.

Et il y a le rejet viscéral des tentatives de dépasser les approches sectorielles, par sujets ou par domaines, pour dégager une vision d'ensemble...

Il y a probablement aussi, chez beaucoup de nos "irresponsables responsables" qui se partagent les postes, les fonctions et les privilèges du pouvoir, la ferme volonté de ne pas voir. À chaque jour suffit sa peine : pourquoi diantre prendre en charge un problème qui m'amènera à demander des sacrifices pour des fruits qui ne viendront qu'après la fin de mon mandat ? Une manière d'occuper les postes de pouvoir sans en assumer

la charge : ce que nous pouvons qualifier d'acratie<sup>1</sup> et qui, à notre sens, constitue une forfaiture face aux enjeux actuels qui pèsent sur notre planète.

Ce livre constituera une tentative de réponse à ces crises sous forme de réformes structurelles concernant les grandes régions du monde mais en commençant par les Etats eux-mêmes. Notre analyse se fera sous forme de *réflexions, d'interrogations mais aussi de propositions concrètes*.

La ligne de conduite suivie sera de définir au préalable les tendances lourdes qui affectent nos sociétés via une *mondialisation multiforme* : en cela nous devons prendre en compte les tendances profondes des mutations historiques et géographiques en cours, c-a-d inverser nos manières de penser. En effet, réfléchir en termes de « glocal » - contraction des mots global et local - signifie à la fois que le global est déjà dans le local et que des flux de tous ordres (communication, information, finance, transports, technologies, images ...) qui interconnectent les lieux à l'échelle de la planète sont eux-mêmes hors de notre maîtrise puisque nous y sommes immergés de fait.

Bref, on ne peut plus penser le monde sous forme d'une ascension hiérarchique, d'émergences depuis un sol local en passant par le régional, le national, le continental ... mais d'émergences au sein de réseaux ou de flux transversaux dont la représentation est plus liquide que

---

<sup>1</sup> Acratie, constitué de l'alpha privatif et du grec « kratos », signifie l'absence de pouvoir, synonyme d'anarchie, utilisé pour définir un concept de liberté sans hiérarchie.

solide. Nous sommes pris dans des flux mondialisés, aussi rapides et virtuels qu'instantanés qu'il faut ramener à du réel, du sensible et du corporel. Il s'agit dès lors d'appréhender localement le global en retrouvant le(s) sens à tous les niveaux de notre vie. Cette autre manière de penser explique le poids joué désormais par la géographie qui met à plat le monde et l'histoire qui resurgit comme mémoire de nos identités.

Ainsi après l'évocation de *trois tendances lourdes* que l'on retrouve dans tous les domaines de la vie (Chapitre 1), nous ferons *l'inventaire des acquis* de nos sociétés occidentales (particulièrement européennes) au lendemain de la deuxième guerre mondiale et que l'on peut définir sous le nom de l'« Etat Providence » (formulation de D. Schnapper).<sup>2</sup> (Chapitre 2). Nous verrons que la démocratie actuelle ne joue plus son rôle fondamental : elle est devenue une *acratie* et ne forme plus couple avec le libéralisme, ce qui avait été un moteur de progression des sociétés occidentales. (Chapitre 3). Il s'avèrera dès lors opportun à notre sens de mettre ensuite en évidence les différents *types de tension* qui constituent la trame de notre vie quotidienne et ce tant au niveau individuel qu'au niveau collectif en progressant dans des niveaux de cercles relationnels de plus en plus englobants (famille, école, vie professionnelle, état, monde (Chapitre 4). Nous examinerons comment nous sommes arrivés au modèle prédominant de notre société actuelle en faisant appel aux analyses sociologiques et aux *cartes de dynamiques sociétales* développées par l'économiste

---

<sup>2</sup> Dominique Schnapper : « La démocratie providentielle ». Editions Gallimard. Nrf-Essais

Jacques Généreux (Chapitre 5). L'évaluation d'un nouveau modèle d'organisation des sociétés devra se soumettre à des *critères de grandeur* d'ordre *économique* mais aussi d'ordre *social, moral et éthique*. (Chapitre 6). Le modèle sociétal que nous proposerons d'évaluer est celui de la *Pluridémocratie*, modèle basé sur un concept mis en avant par Maurice Balthasart<sup>3</sup> dans un abrégé d'étude paru en 2005. La sphère « *Société civile* » de ce modèle sera particulièrement mise en évidence, car elle représente le nouveau rôle prédominant qu'auront à exercer les citoyens vis-à-vis des autres sphères du monde. (Chapitre 7). Conjointement à ce nouveau cadre institutionnel nous procéderons à l'évaluation de formes complémentaires d'organisations économiques qui privilégient la symbiose entre tous les acteurs qui en font partie (Chapitre 8).

Cette analyse sera poursuivie par une proposition de prise de pouvoir de cette même sphère civile au regard du niveau 1 de la Pluridémocratie c-a-d l'Etat-Nation, tant au niveau des *pouvoirs exécutif que législatif*. De même, nous ne pourrons passer sous silence le niveau 2 de la Pluridémocratie : celui de l'*Europe* en construction et des tensions *d'identités des peuples* qui la composent et celui du niveau 3 de la Pluridémocratie relatif aux différentes organisations et pouvoirs mondiaux (Chapitre 9).

*L'actualité du compromis* en démocratie inaugure une réflexion nouvelle dans les sociétés démocratiques ; pour relever ce défi, elles doivent inventer des formes de régulation permettant de construire un monde commun,

---

<sup>3</sup> Le « défi d'Humanité » : J-C Baerts, M. Balthasart, P. Malchair

apaisant les conflits, les tensions et les violences (Chapitre 10).

En guise de conclusion, nous tâcherons de proposer de *nouvelles pistes de réflexion* en rapport avec les nouveaux modèles d'organisation proposés mais aussi indépendamment de ceux-ci et ce de façon à rendre la société plus vivable (Chapitre 11). Nous élargirons aussi la contingence de notre essai en ne nous cantonnant pas seulement à l'aspect purement organisationnel des structures qui régissent notre vie en société ou à l'analyse de dogmes, de manières de penser susceptibles d'être revisités mais aussi aux principes de responsabilités et de liens qui depuis des millénaires constituent la matrice d'agrégation entre l'Humanité et la Terre vivante (Conclusions).

Le thème récurrent de ce livre et qui constituera son fil rouge sera de découvrir qu'à partir des tensions internes propres à chaque individu ainsi que des tensions dans lesquelles il a pu se développer dans la société (tensions sociétales bien mises en exergue par l'économiste Jacques Généreux)<sup>4</sup>, il sera possible de stigmatiser l'endroit, formalisé par un modèle, où les mutations de nos sociétés sont actuellement repérées et figées puisque celles-ci ne font plus l'objet d'une *dialectique de progrès* au stade actuel. On a dès lors affaire à un néo-libéralisme attaché à son espace de prédilection : l'ensemble de la planète et qui s'est désencastré de l'institution Etat avec qui il avait formé couple depuis l'avènement des Etats-Nations.

---

<sup>4</sup> Jacques Généreux : « La Grande Régression ». Editions Le Seuil

Alors que ce modèle aurait pu continuer à se développer dans le sens de plus de lien, de vivre-ensemble, de vraie liberté, un *retournement* magistral s'est effectué il y a quelques dizaines d'années vers des organisations et modes de pensée où les tensions propres à l'individu l'obligent maintenant à composer avec une société qu'il assume encore, qu'il subjectivise inconsciemment mais dans laquelle il se sent opprimé et où il ne se reconnaît plus.

Ce sera alors notre défi de redécouvrir une *nouvelle période axiale*, au sens où Hanna Arendt l'entendait, qui refixe pour les hommes une *cohérence, un cadre, une identité* à la fois collective dans leur communauté mais singulière par rapport à d'autres ensembles et *un axe, un but, des projets, une nouvelle vision basée* sur une liberté plus vraie d'entreprendre et une participation plus accrue à la vie citoyenne dans toutes ses sphères d'activités.

Ce seront pour les hommes, les citoyens de nouveaux repères, de nouveaux défis d'humanité à réaliser.

Et c'est à ce niveau de désarroi et de complexité que nous tâcherons de démontrer clairement que l'apport de *nouvelles formes d'organisations sociétales basées* sur la *Pluridémocratie et la Société civile* et de *nouvelles formes d'économie plus qualitatives* pourraient prendre le relais et jouer un rôle de symbiose et de cohésion entre tous les acteurs de la planète.

Ces nouvelles esquisses d'organisation seront évaluées principalement dans le monde Occidental, et principalement l'Europe, non pas que celle-ci fasse figure d'exception ou de modèle à prévaloir pour les autres parties du monde, mais parce que ces dits-modèles dépendent avant tout d'un *état d'évolution* du couple démocratie-économie dont la structuration, la mise en



## INTRODUCTION

œuvre se réalisent à un rythme et une façon d'être, de penser propres à chaque grande région de la planète.



# 1

*« Je suis un homme comme les autres, avec ses qualités et ses défauts »  
Salvatore Allende.*

## **Un tournant de civilisation (sur le plan économique, social, moral et politique)**

A l'aube du XXIème siècle et du troisième millénaire, le temps s'est soudain accéléré ; voici maintenant venue l'ère des temps hypermodernes de la mondialisation, de la globalisation<sup>5</sup>, de la communication et ses nouveaux défis dans un monde devenu multipolaire : le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources naturelles, les inégalités croissantes et une pauvreté endémique, le

---

<sup>5</sup> Mondialisation et Globalisation ne se confondent pas vraiment en termes sémantiques. La mondialisation a précédé la globalisation par l'extension rendue possible des activités et de la communication au monde entier. La globalisation en serait l'étape suivante dans ses effets d'interdépendance générés par la mondialisation du fait de la spécialisation et de la concentration des activités non seulement entre pays mais aussi entre secteurs d'activité. Cette globalisation engendre des dérives, accroît les risques dans le sens où ils se matérialisent d'emblée à l'échelle de la planète, et a entraîné jusqu'à ce jour des inégalités croissantes.

terrorisme, les nouvelles pandémies, les successions de bulles spéculatives qui éclatent en krachs boursiers entraînant crises financières, elles-mêmes à l'origine de crises économiques dont le dernier épisode en 2008, suite à la crise des *subprimes* venue des États-Unis, paraît être le plus grave depuis 1929, et en fond de ce contexte, une véritable crise de valeurs. Dans toutes les catégories de population, la question du sens taraude : où va-t-on ?

Une société toute entière tendue vers le progrès matériel, l'efficacité et le rendement financier ne provoque-t-elle pas des effets délétères sur l'épanouissement de l'être. Ces questions ne sont pas neuves, mais elles prennent aujourd'hui une tournure inédite du fait de leur exacerbation et de l'urgence de certaines d'entre elles.

Au siècle dernier, deux modèles de société se sont affrontés : le capitalisme et le socialisme ; ce dernier qui a mis l'État au centre du système a abouti à l'exact opposé des valeurs qu'il mettait en avant, la désresponsabilisation des citoyens, et ainsi à un appauvrissement de la population, à la mort d'un idéal transcendant et s'est ainsi effondré tout seul dans les années 1990.

Ainsi le système capitaliste libéral, appelé plus souvent maintenant néo-libéralisme ou « système d'économie de marché », fondé sur le libre échange mondialisé, privé du principal courant de pensée alternatif concurrent, s'est imposé comme le seul crédible – donc comme l'unique. Non contents d'avoir renoncé à toute tentative de théoriser autrement que par l'observation en termes chiffrés des phénomènes engendrés par la dérégulation, les économistes ont fait de ce modèle la doctrine unique de cette fin de siècle jusqu'à l'ériger en loi supérieure et l'imposer dans les instances internationales comme l'OMC et LE FMI, L'Union Européenne ainsi que dans

les gouvernances des Etats et des entreprises. Pour reprendre au compte de la mondialisation et du libre-échange la formule d'Esopé sur la langue, ce peut être à la fois la pire et la meilleure des choses : « un jour les langues sont ce qu'il y a de meilleur et un autre ce qu'il y a de plus méchant ».

Nous examinons dès lors l'hypothèse selon laquelle nos sociétés se situent à un moment historique où de nouveaux défis et compromis sont en gestation, d'une manière encore difficilement intelligible pour tous les acteurs sociaux ; nous serions selon certains observateurs dans une situation comparable à celle qui précédait la Renaissance au sortir des temps moyenâgeux.

Mais voyons à présent quelles sont les tendances lourdes de cette globalisation :

a) Tout d'abord, les *flux* sont plus forts et plus énergiques que les *lieux* ; ce qui oblige à repenser les liens entre mobilité et territoire. Le monde est un territoire fini, la géographie peut être accessible à tout moment ainsi que les hommes qui le composent via les nouvelles technologies (Internet, réseaux sociaux ...)

b) Ensuite *le privé* l'emporte sur *le public* et ceci affecte le rôle de l'Etat qui est paradoxalement aussi fort en charge de la privatisation que du respect de la vie publique.

c) Enfin les *logiques affinitaires* (« l'entre-soi ») l'emportent sur celles de la mixité et de citoyenneté du

fait de la disparition des solidarités traditionnelles (associations, syndicats) au profit de la cellule familiale. De tout cela il apparaît que la conflictualité est mise à mal dans un univers moins hiérarchique, moins pyramidal, vertical d'un côté et plus autonome de l'autre, bref un univers qui sous-traite « le collectif » à un ensemble flou d'individus.

Ceci ne va pas sans production de conséquences majeures sur les modes de vie de nos sociétés : l'économie est devenue la nouvelle « raison du monde », la nouvelle rationalité économique, et s'encastre dans toutes les sphères de la vie en société (politique, culturelle..) et génère les effets suivants :

a) *Une aliénation économique* : Le couple capital/travail était auparavant surtout cristallisé d'une part sur les techniques anonymes du calcul, orientées vers l'accumulation du capital et, d'autre part, sur le travail productif, manuel, le travail du corps. On assiste depuis lors, de façon générale dans les pays occidentaux, à une diminution structurelle du travail manuel suite à la tertiarisation de l'économie. Celui-ci intègre d'avantage un contenu communicationnel grâce aux nouvelles technologies. Quand au capital, il devient de plus en plus financier, répondant exclusivement à la loi des marchés et aux délocalisations obligées dont personne ne se sent responsable.

b) Face à *la dématérialisation du travail* et à un *capital* qui est devenu *mobile*, de nouvelles formes d'aliénation se font jour. Que l'on pense au travail des caissières dans les grandes surfaces ou à celui des opérateurs de centres

de téléphonie, où l'on assiste dans les deux cas à un travail abstrait dans lequel le rapport à la chose produite est inexistant et est remplacé par un contact à la clientèle purement anonyme. Pour ce qui est du capital, l'immanence toujours possible des délocalisations parachève la distanciation du travailleur.

c) Une *aliénation politique*. En effet, alors que les sociétés modernes se sont dotées de principes de gouvernement matérialisant leur autonomie (pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire), elles se sont détachées progressivement de leur pouvoir constituant puisque le peuple n'oriente plus le cours de la politique si ce n'est lors d'échéances électorales périodiques ou forcées dues à la mécontente de nos gouvernants. Par le biais de la représentation parlementaire, nos sociétés ont donc fait de ces pouvoirs le point d'entrée de la société civile dans les institutions publiques entretenant par là la fiction d'une représentation intégrale de l'expérience vécue. Nous verrons plus loin que le concept de « Société civile » pourra remédier à ce déphasage permanent entre la représentation parlementaire et le vécu des citoyens. A l'instar du travail économique, le travail politique apparaît ainsi sous les traits d'un décalage, d'une fiction, d'une abstraction.

d) Dés lors par des voies multiples (contingences historiques, données humaines naturelles prenant le dessus, réalité construite), le *néo-libéralisme* s'est imposé comme la *nouvelle raison du monde* ne laissant intacte aucune sphère de l'existence humaine (individuelle ou collective). Ses fondateurs ont la prétention d'être les

successeurs du libéralisme<sup>6</sup> politique théorisé par les grandes figures de la philosophie des Lumières ; il a ainsi acquis par cette filiation douteuse ses lettres de noblesse.

L'homme est ainsi devenu « *l'Homo oeconomicus* ».

Mais comme l'a bien démontré l'économiste chilien Francisco Vergara, les économistes orthodoxes d'aujourd'hui ont caricaturé la pensée des auteurs libéraux d'hier, notamment ceux de l'école utilitariste (Jeremy Bentham ou John Stuart Mill). Ces derniers ne voyaient pas l'égoïsme individuel comme le moteur principal de l'activité économique : pour eux « l'utilitarisme » était toujours entendu comme l'utilitarisme public, soit le bien-être de la collectivité. Même Adam Smith ou David Ricardo estimaient nécessaire l'intervention de l'État en beaucoup de domaines, y compris dans certains cas par l'attribution d'un monopole d'exploitation. Et c'est dans cette optique qu'est aussi intervenue au départ l'école moderniste de Max Weber pour lequel des conditions devaient être requises dans l'éclosion du capitalisme comme l'existence d'un droit rationnel, des lois, une justice

---

<sup>6</sup> Le libéralisme est avant tout un mouvement politique ; son meilleur penseur en le philosophe anglais John Locke ; pour lui il existe des droits naturels (liberté et propriété) préexistants à tout contrat social. Le rôle de l'État est alors d'assurer la protection de la vie, de la liberté et des biens des individus. Par conséquent, tout travail produit par l'homme lui appartient. Mais le philosophe pose cependant une limite à la possession : on ne peut légitimement posséder plus que ce que l'on consomme.



débouchant sur une protection importante et une législation stricte sur les structures capitalistes.

e) De plus, indépendamment de la sphère économique, cette *rationalité* a envahi les *Etats*. Ceux-ci ne sont plus seulement les gardiens vigilants des marchés (voir les crises financières successives de 2008-2011 ainsi que les crises budgétaires qui les affectent en propre) mais ils sont eux-mêmes soumis dans leur propre action à la norme de la concurrence généralisée. Il n'y a aucune raison que les Etats fassent exception aux règles de droit qu'ils sont eux-mêmes chargés de faire appliquer. Ainsi les Etats, auxquels il revient de construire le marché, ont eux-mêmes à se construire selon les *normes de ce même marché*.

f) Mais l'exigence de l'universalisation de la norme de la concurrence atteint directement *les individus* considérés dans leur rapport qu'ils entretiennent avec eux-mêmes, obligés à se gouverner comme des « individus-entreprises ». L'entreprise est ainsi promue au rang de *modèle de subjectivation*. Avec comme effet négatif un stress permanent attaché à l'individu puisqu'il entretient une concurrence perpétuelle avec lui-même.

g) Cela étant, les contraintes sont là. L'Europe de l'Ouest n'est plus, sur le plan économique en tout cas, la partie motrice de la planète. Le monde est tiré par le Brésil, la Russie, L'Inde, la Chine (les BRIC). Incontestablement, la mondialisation n'est plus favorable à nos vieux pays industriels. Et le pire est peut-être encore à venir : *l'ascenseur social demeurera bloqué*. Les classes moyennes se sont désagrégées, soit en entrant dans une

spirale économique positive (quelques uns) soit dans une spirale négative (la plupart). Il convient de constater l'effondrement de la solidarité et de la cohésion des espaces économiques qui abritent les sociétés diverses peuplant la planète.

Dans les pays occidentaux, *Le Travail* n'est plus au centre des préoccupations ; c'est une des valeurs la plus en difficulté. La faible croissance jointe à l'augmentation des cotisations et à l'allongement de la durée de vie, aux progrès de la médecine ne permettra plus au système de fonctionner. Pourtant il faudra redonner de l'espoir, sous forme d'emplois qualifiés, aux jeunes diplômés, sinon nos sociétés risquent d'exploser.

h) Parallèlement à tout cela, de *nouvelles configurations* et de *nouveaux marchés* sont mis en œuvre dans les grandes sociétés. La grande firme a évolué vers des structures *décentralisées* en orientant au maximum son développement sur son métier de base et en *externalisant* les structures non directement productives. Cette façon de procéder rend plus *exportable* l'entreprise ainsi découpée. La division internationale du travail et des ressources, la spécialisation de pays ou de (sous)continents dans certains domaines et la concentration de la production des biens et services (facteurs d'échelle) se sont accentuées en même temps que les coûts de transports et communication diminuaient, permettant de fournir au moindre coût des marchandises et des services à des consommateurs éloignés des lieux de production. Ce processus a induit des interdépendances croissantes entre pays et entre acteurs économiques au niveau mondial, aggravant la sensibilité aux risques, la volatilité des prix,

accélérant les contagions de crises, comme à l'occasion de la crise financière dite des « *subprimes* ».

L'indicateur principal de *rendement* est celui fixé par les marchés. Quand au pouvoir, il a cessé d'être aux mains des dirigeants traditionnels et des salariés mais est réorienté vers des *actionnaires* tout à fait déconnectés de la vie réelle de l'entreprise ainsi que vers des *managers* qui sont payés à la rentabilité via des participations internes et des bonus. Faisons cependant une distinction importante avec les PME puisque dans ce cas le patron se confond avec l'actionnaire ; il est « à son affaire » et n'est pas déconnecté de la vie interne de son entreprise.

i) Mais l'analyse peut encore aller plus loin au point de parler d'un *divorce du couple démocratie-capitalisme* qui avait bien fonctionné jusqu'à présent. La démocratie devient *insensible* à l'existence des individus, au point que l'on peut évoquer l'émergence de résistances ou de constructions de points de fuite pour l'émancipation. A ce point que cette *expérience sensible* des individus, leur vie subjective se développe dans les fissures dont sont faites les formes poreuses de pouvoir, un peu à la manière d'un arbre qui croît et se développe sur les rochers et les pentes. Face à l'universalité abstraite, matérielle ou intellectuelle, l'universalité concrète de la vie se manifeste dans la diversité et la mise en place d'autres formes de vie.<sup>7</sup> (La démocratie insensible, Mathieu de Nanteuil, postface de Leopoldo Mùnera Ruiz).

---

<sup>7</sup> Mathieu de Nanteuil : « La démocratie insensible ». Editions Eres.

D'où le bien-fondé des réactions de personnalités majeures ou de personnalités du monde politique qui constatent que « des problèmes importants manifestent que notre monde est devenu interdépendant et qu'il est inconcevable qu'un gouvernement, si puissant soit-il, sache y répondre tout seul ».<sup>8</sup>

« C'est grâce à la Société civile, et pas uniquement grâce aux marchés ou à l'Etat, que la vie vaut la peine d'être vécue ».<sup>9</sup>

Comme le rappellent par ailleurs Hawken et Lovin (en 1999) : « En dépit de leur puissance et de leur vitalité, les marchés ne sont que des instruments. Ils sont de bons serviteurs mais de mauvais maîtres et encore moins une religion ... Les marchés sont censés être efficaces et non pas suffisants, agressivement concurrentiels et non pas justes. Les marchés peuvent accomplir de nombreuses fonctions mais pas n'importe quoi et c'est une illusion dangereuse de croire qu'ils peuvent se substituer à l'éthique et à la politique ».

Jean-Claude Trichet, l'ancien président de la Banque centrale européenne (BCE) est encore plus sévère à cet égard<sup>10</sup> : « Dans un passé récent le monde de la finance a perdu tout contact avec sa raison d'être. Il a cessé d'être une source de services pour l'économie réelle et a développé sa propre vie, en devenant auto-référentiel ».

---

<sup>8</sup> Hillary Rodham Clinton

<sup>9</sup> Ibidem

<sup>10</sup> Jean-Claude Trichet était alors en fin de mandat, son remplaçant est à l'heure actuelle l'italien Mario Draghi

« Les gouvernements...reconnaissent maintenant la nécessité d'engager des réformes...et d'introduire des régulations dans la sphère financière dont elles ont été bannies. C'est indispensable, mais ces réformes n'atteignent que très peu ces désordres à la racine même, dans le cœur et les comportements des hommes. Il y a eu un mélange constant d'erreurs techniques et de fautes morales lourdes comme si le sens éthique avait déserté l'économie... Comment cela a-t-il été possible ? Il fallait que les comportements de tous les acteurs s'enracinent dans un contexte culturel où la séduction de l'argent soit telle qu'elle entraîne un aveuglement collectif et que toutes les vigilances soient désarmées, à un moment où le « gagner plus pour consommer plus » était devenu le mobile, certes non exclusif, mais dominant. «L'Homme se trouvait réduit, dégradé à sa seule fonction économique »<sup>11</sup> .

Mais encore à propos de la montée en puissance d'autres grands pôles économiques : « La question n'est plus que nous ne sommes plus les acteurs du monde, que son scénario n'est plus le nôtre ; la question est que nous ne soyons plus que les figurants d'un scénario écrit par un système diffus et impersonnel et que nous nous découvriions figures de drame à mesure que nous vivons le drame »<sup>12</sup> .

---

<sup>11</sup> Extrait du discours de Michel Camdessus, ancien Directeur du FMI à la Cathédrale Notre Dame de Paris en mars 2010.

<sup>12</sup> Hervé Juvin : « Le renversement du monde, politique de la crise ». Editions Gallimard Nrf-Essais.

D'où le défi d'une nouvelle analyse de la société basée sur des concepts tels que la *Pluridémocratie*, la *Société civile* (Chapitre 7) et une description complémentaire de modèles d'*Economies qualitatives* qui seront analysés sur un plan global (Chapitre 8).

## 2

« *La démocratie, pas plus que la liberté, la justice ou tout autre droit social et politique, ne se donne pas ; elle se conquiert par le courage, la détermination et le sacrifice* ».  
*Aung San Suu Kyi.*

### **L'épuisement de la démocratie providentielle et des transcendances collectives**

a) Contrairement aux discours convenus, *la prospérité et les progrès sociaux* accomplis durant les *Trente Glorieuses*<sup>13</sup> ne sont pas redevables uniquement à la prétendue supériorité du capitalisme et de l'économie du marché mais c'est d'avantage par un compromis équilibré et sans cesse renouvelé entre d'une part les contraintes d'un libéralisme à forte croissance et d'autre part une démocratie aux exigences sociales fortes qu'ont pu se constituer les acquis ainsi engrangés :

- la socialisation partielle de l'économie (développement d'un secteur public)
- le développement de la sécurité sociale
- un contrôle public étroit du financement de l'économie

---

<sup>13</sup> Jean Fourastié, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques et Commissaire au Plan de la France, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, introduisit cette expression, passée depuis lors dans le langage courant : années de développement exceptionnel qui ont suivi la deuxième guerre mondiale

- l'encadrement public et vérifié en permanence du prix des biens de consommation de base, des loyers
- une forte redistribution publique des revenus
- un partage des gains de productivité des entreprises plus favorables aux salariés (fordisme)
- des politiques budgétaires actives basées sur le long terme
- un engagement direct ou indirect des Etats dans les politiques industrielles et les innovations technologiques.
- une organisation d'un système monétaire international (SMI) assurant la stabilité des taux de change (grâce aux interventions des banques centrales et grâce à la convertibilité du dollar en or à prix fixe). Ce système monétaire est conçu de manière à laisser une grande liberté dans l'exercice des politiques économiques nationales.

Cette conception de l'Etat a reçu plusieurs qualificatifs : Etat Keynésien, pour indiquer sa prise en charge de la politique économique pro-croissance, Etat social, parce que il consubstantiel des pactes sociaux et déploie ainsi un arsenal de protections sociales et de mécanismes de redistribution des revenus ou encore Etat providence, une de ses missions étant de limiter les aléas de la vie (pour les personnes) et de la conjoncture (pour les entreprises). Ces différents éléments vont se conjuguer pour former un système qui ne peut plus se passer de la croissance du flux monétaire : celle-ci devient indispensable à la paix sociale, à la légitimation du rôle des représentants syndicaux, à l'extension du rôle protecteur de l'Etat par les recettes fiscales et parafiscales qu'elle génère, à la puissance symbolique des Etats-nations sur la scène internationale.



b) Cependant dans la réalité, quatre séries de contraintes limitent le pouvoir du capitalisme de ces années prospères et le conduisent à composer avec les autres acteurs : les salariés, l'Etat, les actionnaires :

- *Contraintes morales* : la pression de la convention sociale ou religieuse qui imposent des devoirs envers les autres et des limites au mobile de l'intérêt personnel.

- *Contraintes politiques* : les lois exprimées en contraintes fiscales, environnementales, écologiques et les interventions d'un gouvernement lui-même contraint de satisfaire une majorité d'électeurs ainsi que la force et les actions des organisations syndicales.

- *Contraintes territoriales* : les conditions de production rendent la firme dépendante d'un territoire et de ses habitants (main d'œuvre, infrastructures etc...). Nous savons à présent qu'il faut inclure dans ces contraintes purement directes les ressources utilisées dans les systèmes vivants et les différents écosystèmes, ressources qui s'amenuisent à un rythme encore jamais observé : l'eau, les minerais, le pétrole, les arbres, les savanes, les estuaires, les forêts tropicales, les océans etc...

- *Contraintes de marché* : le marché s'est affirmé de manière essentielle, avec la montée du pouvoir de la finance et du rôle des marchés financiers, avec l'extension de la marchandisation dans nombre de domaines et avec la pénétration des logiques marchandes au sein de l'entreprise elle-même (dérèglementation, notamment dans la finance, privatisation et marchandisation d'activités nouvelles ou anciennes).

Cette concurrence du marché (loyale ou déloyale) n'entrave sans doute pas le volume total commercialisé mais limite le nombre d'entrepreneurs et dès lors le pouvoir des marchés a pour effet de limiter le pouvoir du capitaliste.

Ces contraintes ont abouti à une *série de compromis* provenant d'une dialectique d'oppositions et enchainant les adaptations nécessaires jusqu'à la genèse d'une économie qui n'est plus uniquement ni de marché ni capitaliste.

Par conséquent, si les progrès économiques et sociaux furent notables durant les trois décennies qui suivirent la Seconde Guerre Mondiale, ils ne le doivent qu'en partie à la vertu des marchés autorégulés ou du capitalisme ; ils furent ceux d'une économie largement soutenue par l'Etat et à nouveau « encadrée » dans la société par des normes et institutions sociales, comme l'annonçait Karl Polanyi en 1944.

Jusqu'à arriver à un moment de grande régression en raison de *renversement de dialectique*. Dans les oppositions et adaptations entre les deux acteurs principaux de l'économie de marché, la dialectique est devenue principalement portée par les managers/actionnaires au détriment des autres acteurs.

Dès lors cette régression n'est donc pas seulement due à une simple addition de reculs affectant telle ou telle dimension de la vie des citoyens ; il s'agit d'une *inversion principielle et systémique*, qui a dès lors pour vocation de faire tourner le moteur du progrès à l'envers (régression) et ce dans toutes les dimensions de la vie humaine (sociabilité, éducation, culture ...).

*Les progressistes croient que leur modèle est en crise par manque de croissance, alors qu'il l'est seulement parce que la croissance les a dispensés de le prévoir et de l'accomplir vraiment.*

Nous avons ainsi profité de l'argent facile de la période des vaches grasses en se payant ainsi une paix sociale sans s'atteler vraiment à l'institution d'un modèle nouveau pouvant soutenir durablement une démocratie socio-économique.

Or nous savons maintenant qu'il est impossible de parler d'un nouveau système en termes seulement économiques puisque le système économique domine l'ensemble de la société. Nous avons alors le *droit mais aussi l'obligation de placer notre analyse au même niveau que la situation économique* qui est devenue plus globale. Et puisque les acteurs actuels (Etats) ne peuvent plus mener une action politique à ce niveau, il faut que ceux-ci, par une refonte de leur structure, deviennent des acteurs moraux, opposant à une économie globalisée la *défense des droits d'une Société civile de droits humains* et non plus seulement sociaux.

Ce sera l'essence du modèle de la Pluridémocratie de transposer à tous les niveaux de la société *une nouvelle dialectique basée sur des pouvoirs d'ordre moraux et éthiques* qui seront en supervision voire en opposition avec une *économie globalisée et anonyme* (Chapitre 7).

c) Le poids accru du « réel » dans la *démocratie providentielle* a eu en outre pour effet d'épuiser les deux types déjà affaiblis de *transcendance* collective : le *religieux et le politique*.

L'idée de transcendance par le religieux ou par le politique est peu familière à « l'homo democraticus » qui

vit dans la positivité quotidienne de la vie économique et providentielle et dans l'immédiateté de l'hic et nunc. Les conditions décentes d'existence assurées par l'Etat-providence ne donnent pas par elles-mêmes un sens à l'existence des individus. Ce besoin *ontologique* n'a pas disparu avec la satisfaction des besoins les plus immédiats.

L'ébranlement de l'Eglise en tant qu'institution (valeurs religieuses) est concomitant avec l'ébranlement du projet de la nation laïque (solidarité entre citoyens, sens civique, citoyenneté, respect de l'autorité).

L'Eglise et l'Etat, les deux institutions qui réglaient les pratiques, au nom de valeurs communes, sont l'une et l'autre affaiblies. Et ce par la montée en puissance de transcendants plus immanents (scientisme, esprit critique, individualisme raisonné).

Mais ces transcendants immanents ont elles-mêmes montrés leurs limites, dans un passé pas très lointain, jusqu'à aboutir, à l'heure actuelle, à une période, au pire de nihilisme généralisé, au mieux de relativisme moral où la morale devient subjective et propre à chaque individu, sans référence à un socle commun de valeurs puisque toute référence transcendantale ou immanente a ainsi disparu.

Cela aurait pu être au tour de l'Europe d'ouvrir un *espace public de discussions de valeurs communes* mais cela est devenu aussi improbable que fragile (voir à ce sujet les propositions de Jürgen Habermas sur l'Europe exposées au chapitre 9, Confrontation de la Société civile au niveau de l'Europe). Cela reste en fait un problème car les individus restent fort attachés à leur identité nationale (ou régionale) et c'est avant tout à partir de cette identité que

peut constituer un *substrat de convictions* pour la *redéfinition de valeurs communes*.



### 3

*« Les années 1990 marquent le passage d'une géopolitique classique à une géoéconomie, ou guerre économique »*

*Jean-Marc Huissoud*

## **La perte de gouvernance (Etats, Système international)**

### **La perte des références**

Mais comment mener sans boussole morale le long combat qu'imposent les inégalités et les périls de notre temps ? Comment appeler électeurs et entreprises aux sacrifices si l'on n'a d'autre finalité que sa propre réélection ? Comment obtenir l'inflexion nécessaire du cours de notre histoire si l'on n'est pas prêt à briser avec les causes premières ? Comment trouver le souffle et le courage sans *une vision de l'histoire* et la capacité de concrétiser dans l'action refus, choix et priorités ? La démocratie grecque était celle d'hommes libres dans des cités en guerre.

*La cité était le lieu de la cohésion. La guerre en était l'axe.*

Les démocraties villageoises, dont on trouve des formes très diverses dans presque toutes les parties du monde, à

presque toutes les époques, étaient des démocraties de paysans. Le village était le lieu de la cohésion. La gestion des problèmes et des conflits du village, pris entre des conditions naturelles (plus ou moins favorables) et des pouvoirs (plus ou moins exigeants) en était l'axe.

Les démocraties censitaires des cités ou des petits pays du temps des premiers capitalismes étaient des démocraties de banquiers et de négociants. Leurs intérêts et leur connaissance réciproque en faisaient la cohésion ; avec, quand il existait, des relations complexes avec le pouvoir royal, indispensable soutien face aux concurrents extérieurs.

Les démocraties du suffrage universel de l'ère du capitalisme industriel se sont formées dans des combats pour la nation ou pour la démocratie.

*L'État-nation en était le cadre* : la cohésion en a longtemps été faible comme en témoignent révolutions, contre-révolutions ou guerres civiles (aux États-Unis comme dans certains pays d'Europe). Guerres extérieures, détestation de l'ennemi extérieur, nationalisme ont contribué à forger des éléments de cohésion. L'enseignement, l'apprentissage du droit et des libertés, la protection sociale et, dans certains pays, la négociation de compromis sociaux durables ont fondé plus solidement les cohésions. Sauf en période de conflits, où l'axe était la guerre, ces cohésions ont principalement eu pour *axe la prospérité nationale*.

*Le cadre* : il y a actuellement comme un *trop-plein*. En Belgique par exemple il existe six niveaux de pouvoir pour la démocratie politique : la commune, la province, la région, la communauté, l'État national, l'Europe. À quoi



s'ajoutent les votes pour les organismes sociaux, les organes professionnels, les syndicats, les copropriétés, les associations, les assemblées d'actionnaires... La commune, le quartier peuvent être les lieux où la vie démocratique est la plus active, mais les enjeux y sont limités ; et très souvent, ce sont des formes étatiques, monarchiques ou autocratiques de la démocratie qui s'imposent.

*L'Union européenne peine à trouver sa légitimité démocratique* : un président du Conseil Européen réservé, un président de Commission équilibriste, une escouade de commissaires, des bataillons de technocrates et un Parlement intermittent ne font pas une démocratie.

Mais surtout, il existe une différence radicale, aujourd'hui, entre les firmes mondiales et beaucoup d'États des pays riches de ce début de siècle. Les firmes ont en permanence un objectif : renforcer, élargir, renouveler leurs marchés pour les prochaines années et les prochains lustres, en réalisant les rentabilités les mieux adaptées ; c'est simple et clair, source d'efficacité.

Les États quant à eux n'ont plus de projet ; et le tour de force auquel sont contraints les hommes politiques, c'est de faire rêver suffisamment pour obtenir une majorité, mais pas trop pour ne pas susciter de trop brutales désillusions.

### **Le modèle Belge : un parangon de complexité**

A ce constat de démission des Etats, s'ajoute le fait que le modèle politique belge présente quelques propriétés qui le singularisent parmi les démocraties occidentales.<sup>14</sup>

A l'analyse, ces propriétés s'avèrent problématiques au regard de la double exigence de démocratie et de gouvernance efficiente :

- *la particratie* : les partis étendent leur ramification un peu partout : dans les gouvernements et les assemblées parlementaires, dans les administrations via les cabinets ministériels qui ne sont pas neutres mais bien souvent à la merci de leur ministre de tutelle ainsi que dans les entreprises publiques, les hôpitaux, les universités et même les associations.

- *la politisation* des nominations et promotions dans les administrations publiques – phénomène qui existe dans de nombreux pays – mais qui atteint chez nous une ampleur inégalée :

- *le clientélisme* (qui est une conséquence de cette politisation à outrance) et qui accorde des emplois, des passe-droits affaiblissant ainsi la conception du jeu démocratique.

- *la complexité institutionnelle* avec 1 Etat (étage fédéral), 3 communautés et 3 régions (étages fédérés), 10 provinces, 569 communes s'imbriquant dans les 6 niveaux de pouvoirs décrits précédemment.

---

<sup>14</sup> Démocratie ou Particratie : Alain Destexhe, Alain Eraly, Eric Gillet. Edition Labor.

- *la culture du compromis* est au fondement du travail politique belge ; il se comprend comme la résultante des régimes de coalition, de la coexistence des Communautés qui ne coïncident pas dans les étages fédérés, des différents niveaux de pouvoirs des piliers institutionnels (organisations syndicales, patronales, ...) et de la nécessaire recherche d'un consensus (voir actualité du compromis au chapitre 10).

- A cela s'ajoute un *déficit démocratique* dû à une lisibilité malaisée des institutions ainsi décrites et au manque de transparence et de cohésion des différents acteurs du système (élus, partis...).

La sixième réforme de l'Etat (après plus d'un an de crise) modifiera profondément le paysage institutionnel belge, en déplaçant des pouvoirs non négligeables, en termes de budget et de leviers, vers les entités fédérées. Mais l'histoire du fédéralisme belge ne fait que commencer. D'autres modifications institutionnelles seront nécessaires dans les années à venir, c'est évident. C'est cette complexité que nous avons voulu mettre en évidence à ce stade démontrant ainsi qu'une telle difficulté supplémentaire dans la gestion interne d'un Etat ne fait qu'en rajouter dans sa perception d'acratie qu'elle offre au monde.

## **L'acratie des Etats**

Un État déglingué. Une démocratie mal en point. Le fond du problème est probablement que nos pays n'ont plus de projets ; ils ne se projettent plus dans l'avenir. Entre des

firmes qui courent sans cesse vers le même horizon toujours renouvelé du profit et des pays émergents engagés sans frein dans une course à la croissance et à la puissance, les hommes politiques européens gèrent à court terme problèmes et difficultés, tout en tenant compte des sondages, des échéances électorales et du calendrier européen.

Là s'enracine l'acratie dont souffre notre temps : les seuls pays qui ont les ressources financières et les moyens scientifiques, techniques, économiques à la dimension des problèmes à traiter sont englués dans le très court terme, en manque de projets et de vision.

Dans le vide ainsi créé, les très grandes firmes deviennent les principaux acteurs, efficaces parce que mobilisés sur des combats bien bordés : tenir la dragée haute aux concurrents, gagner des parts de marché, préparer les marchés d'après-demain. Ces mêmes firmes peuvent se déployer sans frein des logiques du marché, de l'innovation, du profit et de l'inégalité. Ainsi les Etats se sont progressivement marginalisés. Leurs outils traditionnels de politique publique, réglementaire, fiscale, perdent de leur efficacité dans l'environnement mondialisé où ils sont pris de vitesse. Les entreprises et les personnes privées peuvent facilement déménager dans un autre pays plus favorable pour échapper à une contrainte réglementaire ou fiscale. Certains pays en ont même fait leur spécialité (paradis fiscaux).

On voit bien que la guerre financière et économique a remplacé la guerre militaire. Les rapports de force sont en train de changer au travers de la mondialisation financière. Les fonds souverains sont devenus un cheval

de Troie dans les économies occidentales et prennent insidieusement le pouvoir sur les actuelles puissances occidentales par le levier financier.

Le problème central des Etats est bien celui du *manque de vision, de projet, de volonté*, et de la démission des acteurs qui, jusqu'ici, se sentaient en responsabilité (hommes d'État, partis, intelligentsias, élites modernisatrices).

C'est *d'acratie*, de l'impuissance du pouvoir, de la perte de volonté politique que souffrent fondamentalement nos Etats.

C'est la raison pour laquelle il est devenu impératif de *redéfinir le cadre* dans lequel toutes nos institutions se sont moulées, parfois même *sédimentées* et aussi de redéfinir un *nouvel axe*, un nouvel horizon en s'appuyant sur des modèles de société plus conformes aux aspirations actuelles des citoyens.

Cadres (repères) et axes (sens, projets) étant bien sûr deux notions qui s'alimentent l'une l'autre ; il ne peut y avoir d'axes sans cadres préalables car alors le sens de l'action est faussé, dévoyé et mène vers une impasse et inversement il ne peut y avoir de cadres si les axes font défaut car qui (quelle personne, quelle organisation, quelle société) peut se targuer de trouver les bons points de repère si le sens est manquant. Mais de plus l'on peut repérer un alliage de composition variable entre ces deux concepts lorsqu'ils sont la représentation de la vie vécue d'une personne puisque le cadre contient en lui-même le sens qui la construit et que l'axe se développe dans le cadre qu'elle aura défini préalablement.

## L'anomie<sup>15</sup> du Système International

En prétendant aux vertus de directoire<sup>16</sup>, la diplomatie des grandes nations est devenue une diplomatie de club (notamment au niveau des G2, G8 et G20), créant ainsi un monde fait de deux classes, celle des actifs et celle des passifs qui ont rejoint ainsi l'état d'anomie.

Selon Emile Durkheim, l'*anomie* est une pathologie frappant la division sociale du travail et nuisant au besoin de coopération entre les fonctions. Le sociologue visait les relations sociales qui évoluaient en lutte des classes : évidemment la remarque peut être étendue aujourd'hui à la mondialisation qui a pour principe de générer la division du travail à la planète tout entière. Éviter l'anomie, pour Durkheim, supposait de cultiver un « sentiment vif et continu de mutuelle dépendance ».

Si l'anomie est une « absence de complémentarité dans le processus d'interaction », elle désigne la pathologie majeure dont souffre le système international ; l'échec du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) est, de ce point de vue, des plus significatifs.

Aussi, l'anomie durkheimienne conduit elle, sur cette lancée, à l'anomie mertonienne. Robert Merton définit celle-ci comme l'impossibilité d'atteindre des *objectifs*

---

<sup>15</sup> L'anomie du grec « anomia » est l'état d'une société marquée par l'absence ou la perte de références, de normes sociales.

<sup>16</sup> Directoire : organe chargé de l'administration et de la gestion d'une société et par extension du ou d'une partie du monde ; son origine provient du régime qui gouverna la France de 1795 à 1799.

*valorisés* en recourant aux moyens fixés par la culture ambiante. La transposition en relations internationales fait sens : le *conformisme* est l'attribut de l'oligarchie (pays membres des différents Gxx) et est à la base de la *connivence* (entretenu principalement par les pays occidentaux) ; l'*innovation* se rapproche des stratégies émergentes (BRIC) ; le *ritualisme* est le propre des Etats du Sud clientélisés (Afrique) ; l'*évasion* et la *rébellion* caractérisent les Etats contestataires et déviants (Iran, Corée du Nord). Cette rébellion peut être ensuite amplifiée par le *ressentiment* qui devient alors un paramètre majeur des relations internationales. Celles ci sont comme mécaniquement entraînées par la pression oligarchique des Etats les plus forts économiquement et l'insolence aristocratique des Etats occidentaux à la base de la création d'une diplomatie de surveillance après la deuxième guerre mondiale.

Si on prend en compte la diplomatie oligarchique et ses pratiques d'exclusion, le contraste apparaît en force : le G20 rejette 173 gouvernements hors de la gouvernance mondiale et alimente la rancœur des pays contestataires, tandis que ceux de leurs semblables qui ont choisi une politique de clientélisme s'en accommodent volontiers, bénéficiant, épisodiquement, d'invitations à une partie des réunions.

A titre d'exemple, le défaut de sécurité se dessine à travers le remodelage de la sécurité internationale, qui semble désormais concerner d'avantage le « centre » que la « périphérie » du système international ; on observera que la sécurité des faibles est peu présente dans les agendas des G8 et G20.

Cette dynamique tend à exclure les conflits du système international et de ses modes de régulation. Au lieu de refléter une logique frontale (comme c'était le cas dans le système bipolaire qui a prévalu durant la guerre froide entre deux blocs idéologiquement opposés, les États-Unis et l'Union Soviétique), ils deviennent le domaine de *réseaux complexes* qui s'installent au cœur même du *jeu social* : réseaux de mobilisation, de réfugiés, de solidarité familiale ou clanique, de contrebande, ressentiments formulés dans une rhétorique identitaire à l'échelle mondiale etc. ...

Dès lors, s'instaure une dynamique dangereuse : ces nouveaux conflits se banalisent ainsi comme marques de *l'anomie du système international*<sup>17</sup>; au lieu d'être comme autrefois une propriété du système, ils en deviennent la négation.

Ce nouveau contexte implique une relecture du principe même de « *responsabilité* ». En fait, il conviendrait même de parler d'*inversion* : au lieu d'être saisi comme un instrument d'intervention du plus fort chez le plus faible pour y imposer un ordre qui y fait défaut, le principe énoncé doit partir des « besoins urgents des bénéficiaires éventuels », lesquels reposent d'abord sur *une lecture sociale de la crise*.

On touche alors probablement ici au comble du paradoxe caractérisant le système international dit post bipolaire (après 1989) : universel comme jamais, incluant tous les peuples, interdépendants par principe, au point que toute faiblesse en quelque point du globe se répercute partout

---

<sup>17</sup> Bertrand Badie : « La Diplomatie de Connivence ». Editions la Découverte



ailleurs, il atteint en même temps un *degré de fragmentation* inédit. Par peur à l'égard de la mondialisation, de l'aveuglement ou de l'ignorance se sont multipliées les *expressions identitaires*, les affirmations particularistes mais aussi les *expressions souverainistes*.

Ces vents contraires ne peuvent avoir qu'un effet *paralysant*, entravant les mécanismes régulateurs et gelant les conflits au lieu de les résoudre.

Comment un tel système international fragmenté peut-il fonctionner et produire ses modes régulateurs ? Appliquée à la crise financière de 2008, cette interrogation aide à mieux appréhender l'exceptionnelle quête du politique qui s'observe à la fin de la première décennie du nouveau millénaire. Abandonnant toute confiance, sans l'avouer, à la main invisible chère au néo libéralisme, acteurs et opérateurs se sont tournés vers les Etats, appelés notamment au secours des banques, et qui ont effectivement consentis leur aide et leur pratique d'intervention mais uniquement par une concertation de *connivence* au niveau des plus grands car on a alors pas tardé à découvrir que, dans un monde d'interdépendance, un Etat, aussi puissant fût-il, ne pouvait pas grand-chose tout seul et que le nouveau politique ne pouvait pas se limiter au domaine de l'interétatique.

Il importait donc de fixer les modalités de cet « inter-étatisme », conçu jusque là, entre le global et le régional.

Le premier (le global), s'il garde la confiance d'une partie de l'opinion, après la pseudo régulation de la crise financière, a perdu la confiance des peuples au moment même où l'affaiblissement des Etats risquait de donner à

un multilatéralisme dopé (Etats-Unis et Chine par exemple) un dangereux ascendant. Si on s'est tourné davantage vers le second(le régional, en l'occurrence L'Europe) lors de la récente crise financière, ce fut en fait pour parvenir à un constat identique. Quand la Grèce, en manque dramatique de financement, attendait l'aide de l'Europe, l'Allemagne s'est crispée dans une attitude souverainiste et égocentrée, où l'intérêt particulier l'emportait sur la solidarité, au moment où celle-ci était, pour la première fois, sérieusement mise à l'épreuve au sein de l'Union. D'autres Etats suivirent dans cette spirale dont l'Espagne, le Portugal et l'Italie elle-même provoquant une nouvelle crise financière due à la dette des Etats souverains. Là encore on peut assister à un multilatéralisme réduit à un duo, que l'on a l'habitude d'appeler le couple franco-allemand, faisant de l'intergouvernemental<sup>18</sup> à eux deux au grand dam du reste des Etats membres de l'Union, Cette politique débouchant in fine (sur base des propositions de ce couple) sur un multilatéralisme intergouvernemental à 26 Etats (27 Etats membres moins la Grande Bretagne) afin de trouver des solutions aux pays endettés de la zone Euro. La encore la concertation et l'assentiment général sont mis en échec, faute de n'avoir pas pu modifier les traités dans leurs fondements ; ce qui aurait réellement permis, sur une base constitutionnelle, d'engager les Etats respectifs et

---

<sup>18</sup> Le Traité intergouvernemental n'est pas toujours simple à interpréter : soit il s'agit d'un « acte juridique distinct » qui ne modifie en rien les traités existants, soit il s'agit d'un traité dont le processus décisionnel et la mise en œuvre sont confiés aux institutions Européennes.

aller dans le sens d'un renforcement d'une Europe politique.

Comment dès lors un tel système peut-il survivre là où chacun peut vouloir adopter une stratégie de cavalier solitaire ou en accord directement avec certains Etats ? Les Etats les plus pauvres cherchent de plus en plus à pallier leur détresse alimentaire en passant des accords avec d'autres Etats susceptibles de leur livrer directement les biens essentiels, voire de leur louer des terres à cultiver.

En fait, le jeu de fragmentation fait basculer l'intégration dans le domaine de *l'instrumental* et non plus dans celui des *objectifs à atteindre* ; elle soumet dès lors le multilatéralisme global et les constructions régionales aux représentations et aux intérêts changeants des Etats. Le jeu international devient ainsi une *contrainte* pour les acteurs les plus puissants, qui perdent prise sur son évolution, et notamment celle de ses conflits. Il peut en revanche apparaître comme une *ressource* pour ceux qui, faute de puissance, visent à introduire une diplomatie de contestation ou, à l'instar des puissances émergentes, des règles nouvelles.

La mondialisation produit ainsi tous les anticorps qui neutralisent le jeu de la concertation. En promouvant un *monde inclusif* où tout le monde, et à juste titre, prétend avoir sa place, elle installe les *contrastes sociaux* au centre des enjeux internationaux et elle donne à chaque Etat la possibilité de créer de l'incertitude, de susciter de l'instabilité.

Depuis la chute du mur de Berlin, le système international devient ainsi une énigme, *un système sans*

*nom* que les spécialistes peinent à décrypter et qualifier car il ne parvient pas à prendre la forme d'institutions stabilisées. Vit-on désormais dans un monde « postbipolaire » - selon une catégorie héritée du passé-, « unipolaire » - ce que dément la puissance américaine »- ou « multipolaire » alors que les puissances moyennes démontrent une faible attractivité et que d'autres s'expriment aujourd'hui dans des dynamiques contestataires ?

Nous voyons ainsi que, quels que soient leur niveau (de complexité, de force de gouvernance, de hiérarchie dans l'ordre mondial), les systèmes de pouvoir (Etat, constructions régionales, monde) faillent à remplir leur mission de concertation et de dialogue ; seul un organe commun *transversal* à tous les Etats et *homogène* dans ses demandes devra être mis en place pour remplir cet objectif : il doit englober les aspirations et les droits de tous les peuples. Ce but ne peut cependant être assumé que par une Société civile à la fois singulière et universelle.

## 4

*« La Chine est un grand pays ; lorsque la nuit tombe à l'est, le soleil brille encore à l'ouest ; lorsque les ténèbres rencontrent le sud, le nord est encore dans la lumière. Aussi ne se souciera-t-on pas de savoir s'il y a place pour tous »*

*Mao Tsé-Toung*

### **Analyse des tensions qui constituent la trame des crises actuelles et de la condition humaine**

Ces tensions doivent être perçues soit au niveau individuel soit au niveau collectif. En explicitant leur analyse d'un point de vue anthropologique et sociétal elles permettent de mieux comprendre, par agrégation, les mécanismes de structuration et d'évolution de nos sociétés.

L'objet de notre réflexion est donc bien de poser d'abord le problème très en amont, tant sous l'angle anthropologique, psychologique que sociologique. La démarche paraîtra à certains insolite ou en tout cas inhabituelle par rapport à la pensée unique dont nous sommes coutumiers, avec ses visions purement économiques et matérialistes. Cette réflexion se présente comme une démarche pédagogique à l'attention des citoyens qui s'interrogent sur notre monde et y trouveront l'expression d'un état des lieux, des références utiles ainsi que le point de vue résumé de penseurs,

d'économistes, de philosophes, pour leur permettre de se forger leur propre opinion.

### **Tensions de l'individu**

- Entre le *désir* d'une part qui suppose la dé-sidération (renoncement à l'objet qui nous sidère mais que l'on transforme en une absence positive), l'aspiration d'une nouvelle expérience présumant une attente, une réflexion et d'autre part la *jouissance* immédiate de l'objet convoité. Cette démarche est facilitée et amplifiée par *la société de consommation* qui conduit de toute façon à la déception, au besoin renouvelé de nouveaux objets venant combler un manque perpétuellement entretenu. (thème largement développé par Christian Arnsperger<sup>19</sup>).

L'escalade de la société de consommation, prenant la forme de produits sans cesse renouvelés, de différenciations de plus en plus subtiles, de positionnements perceptuels sophistiqués, d'actions publicitaires suggérant des styles de vie élaborés, ne fait en réalité que répondre à l'escalade des besoins de plaisir et de stimulation que l'on observe dans les sociétés opulentes, où les besoins de base sont bien rencontrés, mais où, par contre, les besoins de nouveauté, de surprise, de complexité, de risque, deviennent des nécessités vitales.

---

<sup>19</sup> Christian Arnsperger : « Ethique de l'Existence Post-capitaliste » Editions Le Cerf.

- Entre le *local* et le *global* : Nous rêvions hier d'être citoyens du monde, nous en sommes aujourd'hui consommateurs et nous constatons que notre emploi, ou sa perte, mais aussi nos références culturelles, nos goûts, nos valeurs sont largement façonnées par des logiques planétaires et des appartenances à des communautés plus ou moins imaginées car fonctionnant à l'échelle internationale et alimentées par de puissants outils médiatiques. Nous sommes, sous tension, entre perspectives mondiales objectivantes et le souci d'être des êtres, des individus, des sujets et des acteurs de notre propre vie.

Et c'est dans ce contexte que les *identités culturelles* apportent des repères aux individus et aux groupes car il s'agit pour eux de se défendre face aux forces de la mondialisation qui menacent leur intégrité, leur identité culturelle et ainsi de se projeter de manière créative vers l'avenir.

- Entre la *limite* et la *transgression* : C'est la limite qui me fait homme, c'est la transgression qui me fait individu. Le rôle fondateur de la limite, du *nomos*, ne fait aucun doute dans le processus d'humanisation lui-même, c'est acquérir le renoncement en se coupant du monde fusionnel mère-enfant, pour accepter la figure de l'autre, un devenir sociable. Mais si la limite est humanisante, sa pesanteur excessive peut aussi se révéler destructrice pour la communauté. C'est par contre, par la transgression de cette limite, qu'un homme manifeste son autonomie, son énergie, sa créativité ; c'est en assumant ce risque qu'un individu se construit.

- Entre l'*immédiateté* et le *long terme* : Une tendance à vouloir suivre les évolutions effrénées, les changements pour les changements, fait de l'*immédiateté* le nouveau paradigme des techniques et des pratiques sociales. Entre l'énonciation d'un projet et son accomplissement, l'attente est vécue comme une frustration, un retard contraire à l'idéal de fluidité générale. Et le temps médiatique exerce une pression accrue sur les différents temps s'exerçant dans les autres sphères de la vie sociale. Les plans à long terme, les prévisions budgétaires, les opportunités d'investissement à longue durée (que ce soit sur le plan individuel, familial, collectif) n'ont plus que difficilement cours. Cet aspect des choses devra intervenir dans l'évaluation de nouvelles solutions d'organisation de la vie sociale et politique car il faudra substituer le long terme au court terme si l'on veut mieux en apprécier leurs effets réels.

- Entre l'*autonomie* et le *lien*. Entre la liberté maximale poussée par l'intérêt individuel et la contrainte de lois normatives en considération de l'intérêt public. En fait entre deux schémas très contrastés : celui d'un *ordre* régissant les *conduites sociales* et celui d'un *équilibre* résultant de *choix rationnels*.

### **Tensions sociétales:**

Il s'agit particulièrement des tensions propres aux sociétés occidentales développées par la modernité et notamment par la *démocratie providentielle*. Celle-ci se définit par un ensemble de services de redistribution de l'Etat vers les citoyens afin de réduire les inégalités mais



aussi comme un modèle de gouvernement régi par le principe de citoyenneté (liberté d'expression des individus, élections représentatives, enseignement, soins de santé, sécurité etc...) en héritage direct des *droits fondamentaux de l'Homme* :

- tensions entre *l'autonomie de l'individu* proclamé auto-souverain et la nécessité d'élaborer des *institutions collectives* contraignantes mais légitimes. Ces tensions ont été résolues au nom de deux grandes idées de la tradition philosophique. La première c'est que la liberté des citoyens consiste à respecter les lois qu'ils ont contribué à mettre en place. La seconde idée, née dans la démocratie moderne, c'est qu'il est légitime qu'une partie des citoyens, élus par tous, exerce le pouvoir au nom de tous puisque par la grâce de l'élection, ils incarnent dès lors l'intérêt général.

- tensions entre *l'égalité* civile, juridique et politique de tous les citoyens et *les inégalités* de leurs conditions économiques d'existence (opposition entre l'égalité formelle et l'équité).

C'est en fait le décalage qui existe dans les sociétés historiques entre l'égalité proclamée des droits et les inégalités sociales de fait ; ce qui a donné lieu à la redistribution des ressources par les institutions.

La notion d'équité ne doit toutefois pas être confondue avec celle *d'égalitarisme*.

Mais que se passe-t-il si les conditions de la redistribution deviennent un frein à la production des richesses et à la souplesse nécessaire à l'organisation économique ?

En fait, est efficace un système qui maintient le bien-être général d'une société par l'amélioration *équitablement répartie dans toutes les catégories sociales des revenus disponibles*, mais aussi la satisfaction morale de vivre dans une société juste au plein sens du terme et concernée par les difficultés ou les épreuves de ses membres.

- tensions entre *l'abstraction du citoyen*, sujet de droit et les *enracinements particuliers, historiques et religieux*, des individus. Les libéraux et les pays à tradition républicaine ont résolu cette critique par l'idée de distinction entre le *public* et le *privé*. Mais que se passe-t-il si la frontière entre le public et le privé devient à ce point brouillée que le principe de distinction devient inopérant pour organiser la vie collective ?

Ulrich Beck, quand à lui, voit la société post-moderne comme un « ensemble systémique ». Si, jusqu'à présent, il y avait une certaine cohérence biographique (un même moule social englobant le groupe social, le niveau de revenu, la situation conjugale, etc...), aujourd'hui, ce n'est plus le cas : « Les hommes ne sont plus forcément des pères, les pères ne sont plus spécialement les seuls à avoir un revenu, et souvent, ils ne sont plus des maris »<sup>20</sup>. Il ajoute que notre société moderne se scinde en deux avec, d'un côté, les institutions, encore porteuses de « normes », de « modes de vie standardisés », et de l'autre, les modes de vie d'aujourd'hui qui sont de plus en plus diversifiés. C'est ainsi que de plus en plus de

---

<sup>20</sup> Ulrich Beck. « Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités. »

personnes passent entre les mailles du filet de la sécurité sociale.

Cela entraîne une problématique, dégagée par Beck, qui peut se résumer en ces termes : il y a un « décalage institutionnel ». En effet, aujourd'hui, les institutions ne peuvent plus être pensées indépendamment des individus. Il s'agit d'un processus d'individualisation présent dans les institutions.

La modernité entre dans sa *phase réflexive*. Nous sommes donc bel et bien dans un système où il y a production industrielle sans société industrielle. Si nous regardons le point de vue des classes, nous nous apercevons qu'il n'y en a plus vraiment ; ce qui est vu pour beaucoup comme un dépassement, mais cela peut être envisagé comme une disparition.

Son approche théorique s'attaque également à la sociologie de la famille traditionnelle, qui selon lui, aurait depuis longtemps perdu son objet sociologique. La famille nucléaire n'est-elle pas en train de disparaître également ? Les catégories établies, comme la famille ou les classes, se désagrègent et disparaissent. Nous sommes dans la modernité réflexive, à la fin des collectifs établis et prévisibles. C'est ainsi que les institutions deviennent dépendantes des individus.

*La société est en train de se dissoudre. Nous passons de la certitude de la société industrielle, vers les turbulences de la société du risque mondialisé.*

Auparavant, l'individu pouvait compter sur une prise en charge par sa famille et par la classe à laquelle il appartenait, alors qu'à présent, ces groupes se

désagrègent : « les chances, les dangers et les ambivalences biographiques doivent désormais être pris en compte, interprétés et élaborés par l'individu seul ».<sup>21</sup>

Nous verrons que ces tensions, individuelles et sociétales, ne pourront être reformulées, dans certains cas amoindries, que par la *mise en place de nouvelles institutions (de nouveaux cadres)* qui prennent en compte les *besoins et les droits universels des citoyens* mais ceci ne peut avoir lieu sans la mise en place d'un nouveau cadre de réflexions qui aboutira à de nouveaux pouvoirs (voir Chapitre 7 : la Pluridémocratie et la Société civile).

---

<sup>21</sup> Ulrich Beck. « Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités. »

## 5

« *Voyager, c'est découvrir que tout le monde a tort* »  
Aldous Huxley.

### **Cartes de dynamiques sociétales : D'où vient-on et comment en est on arrivé là ?**

Les tensions de société développées dans les *modèles de Jacques Généreux*<sup>22</sup> se basent sur une dynamique des rapports que les individus entretiennent entre eux.

Le fonctionnement psychique de l'individu est commandé par un moteur à 2 vitesses alternant la jouissance de l'*attachement* et l'*évasion* vers d'autres lieux ou personnes pour éviter l'étouffement. Mais cette dialectique simple doit cependant être articulée avec une nouvelle dialectique sociale qui oppose l'attachement à une communauté *singulière* et l'*unité* avec toutes les communautés, dans une seule et même société.

Dans les schémas ci-après on voit que toute société dans son évolution (traditionnelle vers la modernité) a toujours du régler l'intensité et l'articulation de deux types de liens sociaux :

---

<sup>22</sup> Jacques Généreux : « La Grande Régression ». Editions le Seuil.

a) les *liens inter-communautaires* (L1) c-a-d entre les communautés ethniques, religieuses ...

b) les *liens intra-communautaires* (L2) c-a-d entre les individus et leurs diverses communautés d'appartenance (communautés professionnelles, régionales ...)

L'intensité des liens intra-communautaires entre les individus est représentée par un axe vertical gradué de L2 = 0% à L2 = 100 % et l'intensité des liens inter-communautaires (L1), par un axe horizontal mesuré pareillement. Cette schématisation permet d'analyser l'évolution des sociétés dans le *type de lien* qu'elles privilégient :

- de *l'être-soi*, indépendance des individus (L2 = 0 %),
- de *l'être avec autrui*, solidarité (L2 = 100 %),
- de *l'être entre soi-mêmes*, pureté de l'identité (L1 = 0 %),
- de *l'être tous ensemble* (L1 = 100 %)

Et ce en 2 schémas : *sociétés traditionnelles* (figure 1) et *sociétés modernes* (figure 2) décrits ci-après.

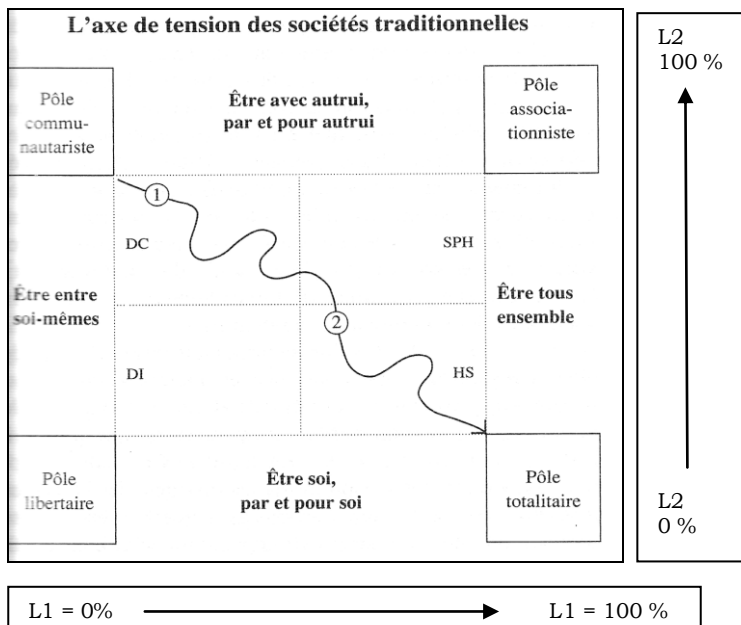
Mais cette schématisation permet aussi de comprendre les grands pôles d'attraction qui ont dirigé le monde :

- Pôle de *Dissociété Communautaire*, processus de *balkanisation* de l'espace et de la population ou cohabitation de communautés séparées (DC).
- Pôle de *Dissociété Individualiste ou Libertaire*, processus d'*atomisation* et de dé-liaison sociale généralisée (DI).

- Pôle d'*HyperSociété*, processus de *fusion* des individus et des communautés dans le tout social, pôle totalitaire (*HS.*)

- Pôle de *Société de progrès humain* et *métissage* ou coexistence des identités singulières forgeant un monde commun pluriel et bigarré (*SPH*).

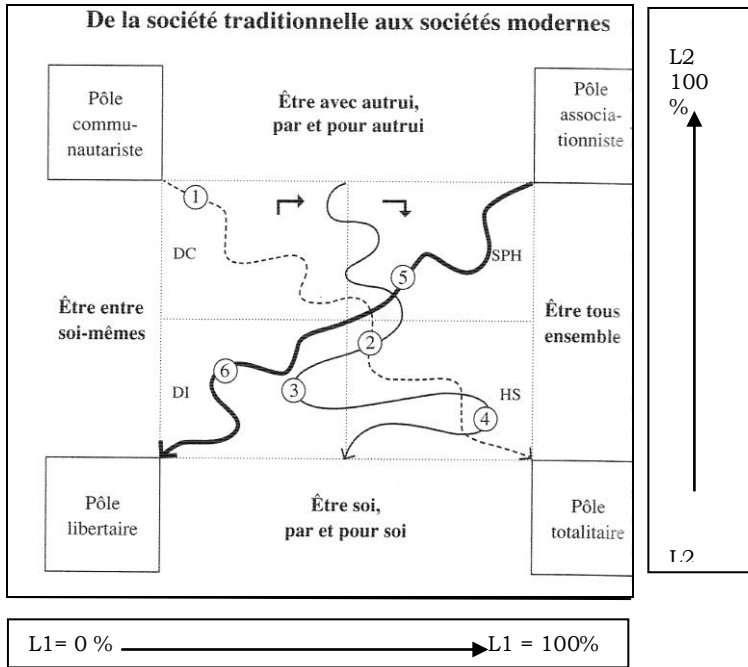
Ces schémas pourront nous être utiles dans l'analyse des contributions sociétales apportées par la Pluridémocratie et les Systèmes d'économie symbiotique.



**Figure 1**

Dans le cas des sociétés traditionnelles, l'axe des tensions n'était pas vertical mais en biais entre le pôle communautaire et le pôle totalitaire. Un mélange de nécessité évolutive et de volonté politique de pouvoir fort tirait très fort du côté d'une HyperSociété réprimant la singularité des communautés naturelles d'attachement au profit de leur intégration dans une culture commune : évolution de 1 vers 2. Mais ces sociétés se tenaient à bonne distance du pôle totalitaire. Comme nous l'a expliqué H. Arendt, la fusion indistincte des êtres dans un Etat Totalitaire suppose une atomisation préalable des individus.





**Figure 2**

En reprenant le schéma à partir du XIX siècle, on voit que la dissociété industrielle (point 2 vers 3) sous l'impulsion marquée d'un club renommé de penseurs libéraux nous amènera par la suite à un premier effondrement du capitalisme conduisant à une oscillation marquée vers l' HyperSociété (grande dépression) c-a-d des pôles totalitaires (stalinisme, nazisme (point 4). Après la 2<sup>ème</sup> guère mondiale, une nouvelle oscillation nous conduira vers une société de progrès, les « trente glorieuses » (point 5) pour finalement se retourner à nouveau mais cette fois, à partir des années 1970, vers un pôle libertaire : le néo-libéralisme actuel (point 6).

Ainsi, l'orientation vers une société de progrès humain l'a emporté politiquement après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale mais sans être pensée intellectuellement.

A l'opposé, le pôle libertaire est clairement défait politiquement, mais c'est alors qu'il va être le plus brillamment pensé.

La philosophie ultralibérale et l'utopie du marché libre sont relancées par Friedrich Hayek et Milton Friedman (fondation de la Société du Mont-Pèlerin, en avril 1947, pour promouvoir un nouveau libéralisme).

Ces derniers posent aussi tous les jalons de la contestation du consensus keynésien. La théorie de l'Etat minimal et de la liberté maximale atteint un sommet avec des auteurs libertariens comme Robert Nozick.

Au moment où le compromis, bricolé durant les Trentes Glorieuses entre en crise, le camp progressiste ne sait pas déchiffrer cette crise parce qu'il ne sait même pas en quoi consistait son modèle.

Le contraste avec les penseurs de la contre-révolution néolibérale est alors fatal ; la construction d'une société nouvelle fondée sur la liberté individuelle est une impasse.

Ainsi aurait dû s'opérer dans la pensée politique un retournement complet de logique qui rejette la *construction libérale de la société* au profit d'une *construction sociale de la liberté*.

Là se trouvait la clé d'une synthèse entre le souci millénaire de l'alliance entre les humains et le souci moderne de l'émancipation de la personne. Le système capitaliste, qui devait après la seconde guerre mondiale s'adapter à la société, à ses contraintes sociales et à son modèle *civique-industriel* fondé sur un socle de services publics et de protection sociale, a opéré alors un

renversement vers un autre modèle devenant dominant, et décidant désormais d'adapter les exigences sociales et l'intérêt général aux marchés, acceptant finalement que l'intérêt général soit asservi à la libre compétition des intérêts privés, érigés en dogmes.

En conclusion, c'est bien la logique d'un système, d'un modèle économique et social, qui produit la *société d'inégalités croissantes*. Ce système repose sur le système de l'économie néolibérale et ses inégalités se sont particulièrement accrues avec la mondialisation, la financiarisation<sup>23</sup> de l'économie et la dérégulation, par les sociétés et individuellement par les hommes. La recherche individuelle du profit est le principal moteur de ce modèle, traduit en rendement maximum par les entreprises. Cependant, cette explication économique n'élucide en rien la cause de la recherche du profit ; il faut la rechercher en dehors du système lui-même. Comme l'a démontré le logicien Kurt Gödel avec son fameux *théorème d'incomplétude*<sup>24</sup> : « Un système ne peut être à la fois cohérent et complet ». Si le système est cohérent, alors la cohérence ne peut pas être prouvée au sein même du système. En fait la cupidité<sup>25</sup>, traduite en psychose du culte de l'argent, s'est généralisée à toute la

---

<sup>23</sup> Alors que depuis de nombreuses années la croissance mondiale s'établissait à environ 5 %, les bourses affichaient des ROE (retours sur investissements) de l'ordre de 15 %. Or d'un point de vue macro-économique ces taux auraient dû converger, cette croissance de PIB devant correspondre à l'augmentation de richesses des entreprises (petites et grandes), elle-même traduite par la rentabilisé boursière, qui anticipe une croissance réelle des entreprises.

<sup>24</sup> Kurt Gödel : « Théorème d'incomplétude » paru en 1931.

<sup>25</sup> Joseph Stiglitz : « Le triomphe de la cupidité ».

société, au monde entier rendant ainsi divergent l'intérêt individuel et l'objectif général de la société et dans ce cas le contrat social<sup>26</sup> est devenu plus que jamais coercitif puisque il contrarie la motivation première de l'homme.

Pourtant le lien social et l'intérêt, la performance sont intrinsèquement liées ainsi que l'atteste le dernier rapport sur l'état social de la France <sup>27</sup> et dont voici quelques extraits. Ce rapport montre à quel point la cohésion sociale est le meilleur instrument de la performance économique. Le savoir-faire se nourrit du savoir-être ensemble. La bonne gouvernance (c'est le mot à la mode) a besoin de confiance, de participation, de subsidiarité... Une organisation du pouvoir trop centralisée est un frein aux initiatives. La négociation est indispensable.

Le lien social reflète *le savoir être ensemble*. La performance combine *le savoir-faire collectif* et les *résultats obtenus*.

L'analyse des cartographies des régions françaises et des pays de l'Union européenne aboutit à l'observation de caractéristiques communes, dont les enseignements peuvent être généralisés :

1) Ces cartographies démontrent statistiquement qu'il existe une *corrélation forte entre lien social et performance*.

---

<sup>26</sup> Contrat social défini soit au sens de Hobbes (l'homme est un loup pour l'homme) soit au sens de Rousseau (l'homme est bon par nature)

<sup>27</sup> Rapport ODIS 2010 sur l'état social de la France

2) La clé d'un bon positionnement, tant en termes de lien social que de performance, semble résider dans le *mode de gouvernance*, c'est-à-dire l'agencement des pouvoirs et des contre-pouvoirs au sein d'un territoire. C'est lui qui induit la nature du savoir-être ensemble, la capacité à se parler, à proposer des idées innovantes et appropriables par le plus grand nombre.

a) *Les territoires qui réussissent le mieux, à la fois en termes de lien social et de performance*, sont ceux où l'information circule facilement, où le débat public est plus dynamique et plus accessible qu'ailleurs et se déroule en toute transparence sur les sujets stratégiques, et où chacun s'implique (plus qu'ailleurs) dans la construction de l'avenir du collectif. En France, ce sont les régions Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Bretagne, Midi-Pyrénées et Alsace. En Europe, ce sont la Suède, les Pays-Bas, l'Autriche, la Finlande et le Danemark.

b) *Les territoires qui réussissent comparativement moins bien* au regard des deux dimensions sont ceux où d'importantes asymétries d'information ne permettent pas à chacun de prendre part de façon égale à la réflexion collective, à la formulation d'un diagnostic commun, à l'identification de solutions nouvelles, au partage des projets. En France, ce sont les régions insulaires (Outremer, Corse), le Nord-Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon et la Lorraine. En Europe, ce sont la Grèce, la Lettonie, le Portugal, la Roumanie et l'Italie.

c) Des *exceptions* existent, de performance importante avec un lien social faible, lorsqu'un territoire ne se soumet pas aux mêmes règles du jeu que les autres, au

sein d'un espace donné. C'est le cas de l'Ile-de-France qui est la plus performante parmi les régions françaises, pour des raisons historiques de concentration à Paris de toutes les formes de pouvoirs (économique, politique, culturel, etc...). Dans l'Union européenne, c'est le cas du Luxembourg, qui draine les capitaux et les sièges sociaux de grandes entreprises principalement grâce à des dispositions fiscales plus avantageuses, et non en raison d'un mode de gouvernance plus efficace que dans les pays voisins.

3) De façon générale, les espaces ou organismes qui se trouvent en situation de monopole peuvent afficher une surperformance par rapport à leur niveau de lien social, mais ils voient leurs performances chuter lorsqu'ils perdent cet avantage temporaire. Pour éviter cela, la gouvernance doit permettre d'anticiper l'avenir, en associant tous les acteurs, quel que soit leur statut, à la recherche de l'intérêt du collectif.

4) Il convient d'installer à grande échelle une nouvelle gouvernance apte à générer simultanément des savoirs-êtres et des savoirs-faires collectifs. Descartes avait écrit « Je pense, donc je suis ». Aujourd'hui, pour être ensemble (c'est-à-dire *faire société*) nous devons le conjuguer au pluriel pour énoncer : « Nous pensons ensemble, donc nous sommes ensemble ». Cela est d'autant plus vrai que la planète compte désormais près de sept milliards d'humains. A l'ère du numérique, tout devient de plus en plus complexe et plus rapide. Il convient donc d'inventer de nouvelles pratiques relationnelles dans la société, dans l'entreprise et entre nous. (Rapport ODIS 2010)

## 6

*« On a préféré l'éthique des règles à celle de la vertu, préférant ce qui est permis à ce qui est bien »  
Jacques de Châteaueux, Président du directoire d'Axa, 2009.*

### **Critères de justification des grandeurs d'un modèle de société (politique, économique, morale) et approche de la notion de Bien commun.**

La notion de civilisation caractérise l'état d'évolution d'une société donnée, à la fois sur les plans technique, intellectuel, politique et moral, déterminant ainsi un mode d'organisation sociale et économique, privilégiant ainsi certaines valeurs qui fleurissent à la fois dans l'expression de la culture, dans des normes de comportement et de reconnaissance sociale des individus dans le groupe, ainsi que dans les rapports de pouvoir qui régissent les relations entre les hommes et au travers des institutions politiques, sociales, voire religieuses.

En ce qui concerne la « civilisation occidentale », le philosophe Roger-Pol Droit<sup>28</sup> clarifie ce terme d'Occident

---

<sup>28</sup> Roger-Pol Droit : « L'Occident expliqué à tout le monde ». Editions du Seuil

et résume en quelques traits ses caractéristiques comparées aux autres civilisations :

- L'universalité de la raison, de la logique, des idées et des argumentations, des valeurs, en ce sens qu'elles s'adressent à l'humanité dans son ensemble et non seulement aux pays de « l'Ouest ». La déclaration *universelle* des droits de l'homme et du citoyen en est un exemple emblématique. Le danger est même de vouloir proposer ou imposer des vérités partagées indispensables au bonheur, à la survie de l'humanité. Mais, au contraire des autres civilisations, l'Occident s'est toujours intéressé à celles-ci depuis les historiens grecs comme Hérodote, puis avec Marco Polo et, plus tard, la découverte du Nouveau Monde<sup>29</sup>.

- L'attrance pour la nouveauté, la fascination pour les ruptures dans la pensée, les façons de vivre, les évolutions techniques.

- Une perpétuelle remise en cause. « La critique, le doute, l'examen des dogmes et des croyances, sont au centre de la pensée durant toute l'histoire de l'Occident. La pathologie de cette attitude étant de verser dans le dénigrement de soi-même, l'auto-accusation, le manque de confiance dans son histoire et le sens de son identité »<sup>30</sup>.

---

<sup>29</sup> Jacques Dewitte : « L'exception Européenne » Editions Michalon.

<sup>30</sup> Pascal Bruckner : « La tyrannie de la pénitence » Editions Grasset.



Or , s'il y a bien un modèle de société commun, des valeurs et un moteur convergents, une organisation politique(démocratie) et économique(économie de marché), correspondant à la civilisation occidentale, on peut cependant observer plusieurs degrés de modulation des réglages du moteur(motivation des acteurs) et des freins(règles contraignantes), de l'équilibrage en lui-même, par exemple entre les Etats-Unis et l'Europe. Ce système a en effet produit une croissance globale matérielle mais a en même temps généré des inégalités croissantes tout en induisant des coûts non comptabilisés dans le modèle initial, appelés par les économistes des « externalités ».

Cette croissance économique s'est vue attribuer, dans les différents systèmes de comptabilités nationales au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un indicateur de prospérité que l'on peut maintenant qualifier de situé historiquement. Le PIB, produit intérieur brut, est la valeur monétaire de l'ensemble des biens et services finaux nouvellement produits (et recensés) par une entité (généralement une nation) au cours d'une période donnée (généralement une année). Mais le contexte a profondément changé depuis la fin de « l'âge d'or ». Si la génération d'après guerre pouvait voir dans la croissance de l'activité marchande une source essentielle de bien-être et dans le PIB un indicateur de progrès, la montée de poches d'inégalité, de phénomènes de pauvreté et d'exclusion et d'une série de problèmes sociaux expliquent en partie le décrochage entre cet indicateur, toujours en hausse, et la mesure subjective de la satisfaction de vie, le plus souvent stagnante, parfois même en diminution. Par exemple hausse du PIB par tête et santé sociale ne vont plus de pair.

## Critères de justification d'un modèle de société

Par le terme « modèle » de société, il faut entendre deux sens :

- d'une part la *référence idéologique* à un type de société, de civilisation, qui serait « idéal », une utopie qui pourrait servir de modèle, à envier, à prendre pour exemple, à cibler. Ce sont ses valeurs prioritaires, son organisation politique et sociale.

- d'autre part la *référence conceptuelle systémique* à la façon de fonctionner d'un organisme, comme celui du corps humain avec son code génétique, ses cellules constituant des organes, organes eux-mêmes constituant ensemble un corps, ou comme l'écosystème, ou encore une entreprise. Quelle est la finalité du système ? Sa motivation ? De quoi se nourrit-il ? De quoi est-il composé et quelle est la motivation de ses composants ? Quels sont ses principes de régulation ?

Cette question du « modèle de société » doit nous interpellier dans sa globalité, pas seulement dans sa composante économique ni seulement sous l'angle écologique. L'analyse du fonctionnement de la société actuelle dans la mondialisation devrait nous conduire à remonter aux causes profondes, psychologiques, qui motivent l'être humain dans son conditionnement social et éducatif, aux dysfonctionnements structurels de la société et de l'économie dans leur organisation, en analysant les valeurs qui les motivent collectivement, leur moteur (motivation) et leurs freins (loi, régulation) et les interactions entre l'individu et la société dans laquelle il évolue. Le concept de « modèle de société » est à

différencier de celui de « projet de société » qui se définit quant à lui dans l'action et l'avenir.

Quels sont donc *les critères* pouvant intervenir dans l'évaluation d'un nouveau modèle de société ?

a) C'est tout d'abord *le référentiel de valeurs*, reconnues et privilégiées par la communauté. Ces valeurs peuvent être des valeurs d'intérêt général (liberté, justice et solidarité, richesse ou prospérité matérielle). Elles sont aussi des valeurs individuelles qui servent de référence (force, courage, intelligence, honneur...). Un *substrat de valeurs* qui donne de la cohésion et fournit un cadre à un groupe quelle que soit sa taille : non pas des valeurs subjectives, relativistes, propres à un groupe, une communauté qui dépendent plus des habitudes et que l'on pourrait plutôt appeler des références, des modes de vie mais des valeurs objectives, universelles qui se sont perdues avec l'effacement progressif des religions d'une part et des idéologies universelles d'autre part. Or le fondement de ces valeurs pourrait retrouver sa justification dans la morale elle-même, dans le refus de contribuer à ce qui ruine *l'être-ensemble* c-a-d dans les actes consistant à faire : *Le Bien, Le Beau, Le Juste* sans devoir à chercher une autorité d'emprunt, une transcendance justificative.

b) C'est aussi *l'organisation politique et sociale*, la manière de régir les pouvoirs et la hiérarchie sociale, les principes de gouvernance : démocratie (pouvoir du peuple) ou dictature, ou encore castes reconnaissant les inégalités, la supériorité des races ...

c) La *cohérence sociale, économique, culturelle* des actions de l'individu dans sa communauté c-a-d la façon dont la société assure l'équilibre, la solidarité entre ses membres (riches, pauvres, entre les générations : protection sociale, systèmes de retraite (capitalisation versus répartition).

Avec comme corolaire l'homogénéité dans la transmission des valeurs au départ de la famille vers l'enseignement, l'entreprise, l'Etat ... tout au long du parcours de vie de l'individu car différents cercles relationnels nous lient aux autres comme dans une spirale concentrique. Pourtant on assiste aujourd'hui à un délitement des liens dans ces différents cercles mis chacun sous tension et contaminant les autres de ses propres tensions. La spirale qui fonctionnait dans un sens ascensionnel s'est soudain fragilisée à partir des années 1970-80 puis a inversé sa marche. Par exemple les tensions au sein de la famille se sont transmises à l'école, aux professeurs. Le délitement moral, la poussée libertaire, l'individualisme et l'utilitarisme grandissant d'un système de plus en plus asservi à la cause marchande ont quant à eux proclamé le règne de l'individu consommateur plutôt que celui du citoyen intelligent préservant les valeurs de la société. Tout ceci a opéré une mutation des méthodes d'enseignement et même des programmes éducatifs ; les sciences humaines et sociales non directement rentables sont dévalorisées au profit d'une formation répondant aux attentes du marché. Pour Jacques Généreux, combattre ce désordre moral supposerait :

- Une société décidée à replacer l'intérêt général du « bien-vivre ensemble » au dessus de l'intérêt personnel

- Une société disposée à investir en priorité dans l'éducation et l'accompagnement de ses enfants vers l'âge adulte et la citoyenneté.

De plus la cohérence de l'espace social ne trouve plus sa source dans des statuts sociaux fondés sur des traditions familiales ou religieuses ou dans l'acquisition de connaissances littéraires ou scientifiques, ancrées dans un terroir national ou régional géré par des autorités légitimes.

Car l'espace social en même temps qu'il se mondialise, se fragmente sur de tout autres bases et perd toute cohérence. La vie sociale s'est ainsi recentrée un peu partout sur les différents modes de consommation, mais aussi sur le jeu des marques de produits standardisés, promu à coup de milliards de dépenses publicitaires.

A cela la mondialisation ajoute une perte de cohérence des espaces économiques qui délite toutes les formes de solidarité et de cohésion qu'il s'agisse des formes familiales traditionnelles ou de celles modernes à base de classes sociales ou de groupes professionnels.

d) La *cohérence externe* entre les différentes structures qui règlent la vie civile (éviter les redondances). Il s'agit des multiples niveaux d'organisations qui régissent et structurent cette vie (politique, économique, culturelle).

Il faudra dès lors à ce stade s'interroger sur la cohérence entre d'une part les objectifs individuels et d'autre part les objectifs collectifs. Quand la recherche du profit et la compétition sont à la fois un objectif individuel et un objectif collectif, pour les entreprises et les Etats, il y a cohérence même si in fine on prend connaissance des effets dévastateurs de ce modèle. S'ils commencent à

diverger, il y a dysfonctionnement, bug dans la société. Or il se trouve que nous arrivons justement à un stade de prise de contrôle collective des priorités à fixer pour la société : protection de l'environnement, économie des ressources et de l'énergie, lutte contre les inégalités, meilleures régulations, investissements d'avantage tournés vers le long terme, contention des déficits et de la dette plutôt qu'une recherche effrénée du profit et de la croissance quantitative.

Lorsqu'il y a incohérence de valeurs entre les objectifs affichés du projet de société et les moyens employés, le projet perd de sa crédibilité. Ainsi nous venons relativement récemment de réaliser qu'il faut définir d'autres priorités que la croissance quantitative du PIB, telles que la réduction des gaz à effet de serre, la protection de l'environnement, l'amélioration de la santé et l'éducation pour tous.

e) La *vérité* notamment celle des prix et ceci en référence non seulement aux crises provoquées par les bulles Internet, immobilières mais aussi de toutes celles à venir. On a préféré *l'éthique des règles à celle de la vertu*, préférant ce qui est permis à ce qui est bien.

Or ce système de vérité a été mis en *faillite* : crise de la démesure des banques, crise de la décision politique, crise de l'interconnexion des marchés, crise de la volatilité des matières premières, crise de la dette des Etats qui se sont surendettés, crise de la disparition des institutions et de la disparition de biens communs

essentiels, crise de la responsabilité de dirigeants preneurs de risques<sup>31</sup> ...

C'est une crise de la convoitise, des désirs sans limites.

f) Le meilleur *équilibre possible* et le plus juste entre l'égalité formelle (les lois normatives) et l'équité sociale (redistribution de l'Etat-Providence).

Mais nous savons que cette mutation est difficile à réaliser : nous sommes en effet passés d'une *société hiérarchisée*, transcendante (politique ou religieuse) qui avait pour caractéristiques d'être consistante, *cohérente mais incomplète* vers une *organisation plus égalitaire* qui, au contraire, prétend à la *complétude* mais au prix de l'inconsistance, de *l'incohérence* due au manque de points de repères.

g) La faculté du *compromis* dans la négociation notamment dans la construction politique des différences (culturelles, ethniques, de langue ...). Il s'agit ici de répondre au défi du pluralisme et des revendications de différences politiques, religieuses, ethniques.

---

<sup>31</sup> Après la crise de 1997, un des plus éminents économistes français Maurice Allais, esprit singulier et indépendant, a dégagé les sources de ce qu'il voyait déjà comme une crise mondiale : le financement d'investissements à long terme avec des fonds empruntés à court terme, le développement d'un endettement gigantesque, une spéculation massive, un système financier et monétaire fondamentalement instable. "Partout la spéculation est favorisée par le crédit puisqu'on peut acheter sans payer et vendre sans détenir (...). Sur toutes les places cette spéculation, frénétique et fébrile, est permise, alimentée et amplifiée par le crédit. Jamais dans le passé elle n'avait atteint une telle ampleur."

Le compromis véhiculé à cet égard une certaine utopie qui se révèle à travers la volonté d'un vivre-ensemble dans un monde pluriel mais commun.

Une discussion plus approfondie du compromis en démocratie sera analysée au chapitre 10.

Toutes ces valeurs, points de repères, normes ainsi que la faculté de pouvoir en délibérer pour en trouver le meilleur compromis dans des situations concrètes constituent la pierre angulaire des *fondements de base* d'une nouvelle *Ethique ou Morale* que devrait respecter tout modèle sociétal à la recherche du *Bien commun*.

h) La prise en considération de *plusieurs indicateurs* visant à répondre au *découplage* qui peut séparer le progrès global de la société de l'évolution du PIB et ce dans différentes thématiques telles que la répartition et le progrès social, la satisfaction de vie, l'environnement. Car un seul indicateur n'a plus pour vocation aujourd'hui à représenter un objectif de société. Premièrement le PIB ignore la question des répartitions des revenus au sein de la société. En deuxième lieu, la comptabilité nationale recense et évalue des activités selon des conventions qui peuvent sembler inadéquates au regard de critères alternatifs et ne rend pas compte des *résultats obtenus* en termes de bien-être et de satisfaction de vie. Enfin, en ne comptabilisant que des flux (par opposition aux stocks) et en omettant d'amortir le patrimoine naturel, le PIB fait l'impasse sur la détérioration de l'environnement. La créativité qui a répondu aux lacunes du PIB a donné lieu à un large éventail d'indicateurs. En ajoutant au revenu réel par tête l'espérance de vie d'une part et l'éducation d'autre part, l'IDH (indice de développement humain) est par exemple, la plus



emblématique des tentatives de considérer des résultats plutôt que des productions monétaires. Il est possible qu'au moment même où la nécessité d'un dépassement du PIB s'impose avec évidence, l'extension du principe de gouvernance constitue un frein à son remplacement car la comptabilité nationale a le mérite d'exister et d'offrir une cohérence interne. Il s'agira alors d'ouvrir l'espace de la critique en montrant la portée doctrinale d'un système gestionnaire globalement a-responsabilisant et ensuite d'identifier, parmi les indicateurs offerts au débat, ceux susceptibles de porter un véritable changement de cap.

En ce qui concerne la définition de critères adéquats d'évaluation, il faut souligner l'analyse très pertinente d'Amartya Sen<sup>32</sup> qui soutient que ceux-ci sont les réelles possibilités qu'ont les personnes de mettre en œuvre des états (par exemple, être éduqués) et les activités (s'instruire) qu'elles valorisent. Sen appelle ces états « fonctionnements » et la réelle possibilité de les accomplir « capacités ». Trois caractéristiques de cette approche méritent d'être soulignées. Premièrement, la *liberté* d'accomplir certaines activités ou d'atteindre certains états, et non leur accomplissement est le critère évaluatif premier (par exemple deux personnes qui obtiennent le même résultat dans l'accomplissement de l'état « être scolarisé » mais qui peuvent avoir des situations de prospérité différentes si la première a choisi de ne pas étudier en comptant sur la fortune de ses parents et si la seconde n'a pas d'autres choix que de travailler dès son enfance). En ce sens, ce n'est pas ce que la personne accomplit qui importe, mais bien plutôt la

---

<sup>32</sup> Amartya Sen : « L'Idée de justice ». Editions Flammarion.

liberté de l'accomplir. Deuxièmement Sen insiste sur la *participation* des personnes aux prises de décision qui les concernent. Toute personne devrait être agent à part entière de sa vie. Enfin, l'approche par les capacités donne une place centrale à *l'individu*.

Nous allons à présent dans les deux sections suivantes analyser si ces critères difficilement repérables peuvent être synthétisés dans une notion générale de Bien commun pour tous les hommes et si celui-ci peut être définissable (dans une culture déterminée) et avoir une portée universelle (pour toutes les cultures).

### **Mais le Bien commun est-il définissable ?**

En quoi consiste exactement le «Bien commun», et pourquoi en est-on arrivé à ce qu'il ait une place essentielle dans les discussions actuelles de problèmes dans notre société? Le Bien commun est une notion qui a pris naissance, en l'espace de deux mille ans, dans les écrits de Platon, Aristote, Cicéron. Plus récemment, l'éthicien contemporain, John Rawls<sup>33</sup>, le définit comme «*certaines conditions générales qui sont ... également à l'avantage de tous* ». La tradition religieuse catholique, qui a une longue histoire de lutte pour définir et promouvoir le Bien commun, le définit comme «la

---

<sup>33</sup> John Rawls soutient qu'une société est juste pour autant (1) qu'elle garantisse les libertés fondamentales à tous et (2) qu'elle permette des inégalités socio-économiques à condition (a) que les différentes positions sociales soient accessibles à tous et (b) que les inégalités bénéficient aux plus défavorisés.

somme de ces conditions de vie sociale qui permettent à des groupes sociaux et à leurs membres individuels d'obtenir un accès facile à leur propre épanouissement ». Le Bien commun se définit ainsi principalement en l'acquisition de systèmes sociaux, d'institutions et de milieux pour lesquels nous dépendons tous d'un travail qui profite à tous. Des exemples de parties du Bien commun comprennent un accès abordable au système public de soins de santé, un système efficace de sécurité publique, la paix entre les nations du monde, un système politique et juridique équitable, un environnement naturel non pollué et un système économique florissant. Parce que de tels systèmes, institutions et milieux ont un tel impact sur le bien-être des citoyens d'une société, il n'est pas surprenant que presque tous les problèmes sociaux, d'une manière ou d'une autre, soient liés à la façon dont ces systèmes et ces institutions fonctionnent.

Comme le suggèrent ces exemples, le Bien commun n'est pas un hasard. Établir et maintenir le Bien commun exigent des efforts de coopération de tous les citoyens. Mais ces efforts ne porteront leurs fruits que si le Bien commun est un bien auquel tous les membres de la société puissent avoir accès et dont la jouissance ne peut faire l'exclusion d'aucun. En fait, quelque chose n'est considérée comme un Bien commun que dans la mesure où il s'agit d'un bien auquel tous ont accès.

Il pourrait sembler évident que puisque tous les citoyens désirent pouvoir bénéficier de l'intérêt commun, nous serions tous volontiers désireux de répondre aux demandes pressantes de chacun de coopérer pour établir et maintenir ce bien. Mais de nombreux observateurs ont

identifié un certain nombre d'obstacles qui nous empêchent, en tant que société, de le faire avec succès.

Tout d'abord, selon certains philosophes, l'idée même d'un Bien commun est incompatible avec une société pluraliste comme la nôtre. Bon nombre de personnes ont des idées différentes sur ce qui est utile ou ce qui constitue "la bonne vie pour les êtres humains", différences qui ont augmenté au cours des dernières décennies lorsque des voix de groupes, réduites au silence précédemment, tels que les femmes et les minorités, ont été entendues. Compte tenu de ces particularités, certaines personnes prétendent qu'il devient alors difficile de se mettre d'accord sur un type précis de systèmes sociaux, d'institutions et d'environnements qui nous viendront tous en aide.

Et même si nous savons convenir de ce que nous pourrions tous apprécier, nous serions certainement en désaccord sur la valeur relative que ces choses ont pour nous. Alors que tous peuvent convenir, par exemple, qu'un système de santé abordable, un système éducatif sain et un environnement propre font tous parties du Bien commun, certains diront que davantage doit être investi dans la santé par rapport à l'enseignement, tandis que d'autres dirigeront les ressources disponibles vers l'environnement plutôt que vers la santé ou l'éducation. Ces désaccords sont de nature à saper notre capacité à évoquer un engagement soutenu et généralisé pour le Bien commun. Face à un tel pluralisme, les efforts visant à favoriser le Bien commun ne peuvent que mener à l'adoption ou la promotion de l'opinion de certains groupes, à l'exclusion d'autres d'avis contraire, violant

ainsi le principe de traiter les citoyens équitablement. En outre, ces efforts visant à une idée spécifique du Bien commun, en violation de la liberté de ceux qui ne partagent pas cet objectif, conduisent inévitablement au paternalisme (qui impose la préférence d'un groupe par rapport à d'autres), à la tyrannie et à l'oppression.

Un deuxième problème rencontré par les promoteurs du Bien commun est ce qu'on appelle parfois le « problème de passager clandestin ». Les avantages, fournis par un Bien commun sont, comme nous l'avons noté, à la disposition de tous, y compris de ceux qui choisissent de ne pas faire leur part pour le maintenir. Certains particuliers peuvent ainsi devenir des «free riders» en prenant les avantages du bien fourni tout en refusant leur quote-part pour le soutenir. Un approvisionnement suffisant en eau, par exemple, est un Bien commun dont toutes les personnes bénéficient. Mais pour maintenir un approvisionnement adéquat en eau en période de sécheresse, les hommes doivent conserver l'eau, ce qui implique des sacrifices de la part de tous. Cependant, certains individus peuvent être réticents à exercer leur part car ils savent que, tant que suffisamment d'autres personnes ont la propension à la conserver, ils peuvent profiter des avantages sans pour autant réduire leur propre consommation. De nombreux observateurs estiment que c'est exactement ce qui s'est passé pour beaucoup de nos biens communs, tels que l'environnement et l'éducation où la réticence de toute personne à soutenir les efforts pour maintenir la pérennité de ces systèmes a conduit à leur effritement.

Le troisième problème rencontré par les tentatives de promouvoir le Bien commun est celui de l'individualisme. Nos traditions historiques accordent une grande valeur à la liberté individuelle, aux droits personnels, permettant à chacun de "faire son propre marché". Notre culture de société se considère ainsi comme composée d'individus distincts, indépendants, libres de poursuivre leurs propres objectifs et intérêts sans l'ingérence des autres. Dans cette culture individualiste, il devient difficile de convaincre les citoyens de sacrifier une partie de leur liberté, de leurs objectifs personnels, de leurs propres intérêts dans un souci de «Bien commun». Nos traditions culturelles, en effet, continuent d'inculquer le fait que ne pas devoir contribuer au Bien commun de la communauté est bon et que l'individu doit être laissé libre de poursuivre ses propres fins personnelles.

Enfin, les appels pour le Bien commun sont confrontés au problème d'un partage inégal des charges. Le maintien d'un Bien commun exige souvent que des individus ou des groupes particuliers supportent des coûts qui sont beaucoup plus élevés que ceux supportés par d'autres. Le maintien d'un environnement non pollué, par exemple, peut exiger des entreprises qui polluent l'installation de dispositifs antipollution coûteux. Rendre le système de santé abordable et accessible à tous peut exiger des assureurs qu'ils acceptent de baisser leurs primes, des médecins qu'ils acceptent des salaires inférieurs etc...

Forcer des groupes ou individus à porter un tel fardeau inégal « par souci du Bien commun », peut paraître, pour le moins, injuste. En outre, la perspective d'avoir à le

porter conduit ces mêmes groupes et ces individus à résister à toute tentative visant à faire perdurer ces biens.

Tous ces problèmes constituent des obstacles considérables à ceux qui appellent à une éthique du Bien commun. Pourtant, les *appels vers le Bien commun ne doivent pas être rejetés*. Car ils nous invitent à réfléchir sur les grandes questions concernant le *genre de société* que nous voulons constituer et comment nous voulons l'atteindre.

La plupart de nos sociétés occidentales ont depuis longtemps décidé que c'est *la démocratie*, si elle reste au service de tous, sans exclusive ni exclusion, qui offre le plus de chances d'avancer vers le Bien commun. La définition et la réalisation de ce dernier constituent, au fond, le travail permanent, collectif et solidaire de tous les citoyens. Ceux-ci sont tous "militants et artisans du Bien commun" à travers une diversité de rôles et d'actions, dont la fonction politique n'est qu'une variante : l'homme politique ne change pas de nature, mais reste, comme tous les autres, un citoyen actif, auquel d'autres citoyens actifs confient une charge politique particulière.

Dans la vie démocratique rêvée, il n'existe pas le moindre écart entre citoyenneté et fonction politique, entre citoyen et politicien. C'est alors que le Bien commun passe dans la réalité : parce que chacun éprouve, face à lui, un sentiment de proximité, voire de familiarité, il en fait "son affaire" et contribue autant à le définir et à le peaufiner qu'à le réaliser une fois qu'il est défini.

## **Mais le Bien commun est-il universel ? Morales universelles et valeurs subjectives**

S'agissant de valeurs, on ne peut pas dire que nous manquions de valeurs ; nous avons vu s'effacer ce que l'on peut appeler d'avantage des *références*, *le Bien Universel*, *la Vérité*, valables pour tous, -extérieurs au sujet -, absolus, indépendants. Cet effacement du Bien objectif et universel s'est accompli avec l'effacement des religions, d'une part, et, d'autre part, l'effacement des idéologies immanentes qui portaient des référents dits objectifs (le progrès, la royauté de l'homme, la science triomphante, la démocratie etc...). Aujourd'hui nous n'avons plus que des valeurs qui sont des biens subjectifs. Si l'on veut faire des comparaisons entre des modèles d'hommes qu'il y a eu dans l'Histoire, on pourrait en trouver trois : le type de modèles des Grecs, c'était *kalos kagathos*, le beau et le bon et il fallait ressembler à ces normes. A la Renaissance, le modèle d'homme, c'est l'honnête homme. Aujourd'hui, si l'on veut adopter un type d'homme que l'on veut imiter, on dit : « C'est un homme d'ouverture ». A partir du moment où nous vivons dans ce relativisme relatif, la seule référence que nous pourrions nommer, presque tous ensemble, c'est le Mal (avec un grand M). Un certain nombre de comportements ou d'institutions sont devenus pour nous un absolu moral négatif : le racisme, l'apartheid, le néofascisme ...

Il en découle dès lors qu'en l'absence de dogmes, de repères communs, l'accord s'obtient autour de la seule finalité qui s'impose désormais à tous : la recherche de la *paix* et de la *justice* ; de ce fait on arrive à une



équivalence des vérités morales et la recherche de la vérité est remplacée par *une prétention à la validité*. Il s'agit de seulement de dégager « ce que tous peuvent vouloir » afin de pouvoir prendre la décision commune convenable, qui sera dès lors considérée comme bonne, à défaut d'autres critères.

Les sociétés, désormais sans croyance affirmées, cherchent donc exclusivement la paix, entendue comme bien suprême. La paix et la justice sont les deux références autour desquelles l'unanimité se fait facilement. Quand le Bien commun était fondé sur des critères extérieurs, anthropologiques, transcendants ou autres, l'approbation consensuelle était une manifestation ou une présomption de valeur du Bien commun : elle pouvait le révéler d'une certaine manière.

Comment dès lors répondre à la pluralité des valeurs qui s'expriment aux quatre coins de la planète ?

De nouveau, l'approche par les capacités d'Amartya Sen prétend offrir une assise suffisamment objective tout en étant sensible à la singularité des personnes car son individualisme se veut être compatible avec la prise en compte des dimensions sociales et communautaires de la qualité de vie et du Bien commun. Mais cette conception axée sur la liberté et la participation individuelle peut-elle être entendue et reçue dans des sociétés qui ne partagent pas nécessairement les idéaux de la modernité ? Cette question est cruciale en ce qu'elle soulève la difficulté de proposer une définition des valeurs qui s'inscrivent dans un contexte mondialisé. D'emblée, il faudra rejeter deux attitudes extrêmes, non raisonnables. La première est un

universalisme non (suffisamment) réfléchi ; entendons par là une attitude consistant à ériger en valeurs universelles des valeurs reflétant des convictions particulières. La seconde (l'inverse de la première) consiste à refuser tout jugement sur d'autres systèmes de valeurs et à ne reconnaître aux valeurs qu'une portée locale, intra-culturelle. Ce qui fera que Sen adopte dans ses capacités une position quasi relativiste : les fonctionnements que les personnes ont raison de valoriser sont fixés en contexte en se basant sur les procédures participatives. C'est à partir de celles-ci que les raisons de valoriser un fonctionnement donné vont être étayées, acceptées ou rejetées. Exprimer un scepticisme à l'égard de l'idéal de participation, bien difficile à mettre en œuvre, Martha Nussbaum<sup>34</sup> opte pour une autre voie, celle des *préférences adaptées* qui la conduit à défendre une conception *universelle* de la « nature humaine » qui jouera le rôle de critère évaluatif.

On voit dès lors très bien ici qu'une *éthique universelle du Bien commun* ne sera dès lors plus facilement atteignable que lorsque des nouveaux points de repère, plus stables (en remplacement des transcendants collectives évanescents ou des idéologies qui ont été bannies) *seront mis en place par les citoyens eux-mêmes* d'une part en concertation avec les citoyens d'autres régions et d'autres cultures et d'autre part en procédant du bas vers le haut afin d'aboutir à des contre-pouvoirs tenant compte des *aspirations et des droits humains universels*.

---

<sup>34</sup> Martha Nussbaum: « Women and Human Development. The capabilities approach ». Cambridge University Press.

## 7

*« Expropriés de notre culture, dépouillés des valeurs dont nous étions épris – pureté de l'eau et de l'air, grâces de la nature, diversité des espèces animales et végétales-, tous indiens désormais, nous sommes en train de faire de nous-mêmes ce que nous avons fait d'eux .*

*Claude Lévi-Strauss. Saudades do Brasil, 1994.*

### **La Pluridémocratie et la Société civile**

Le principe fondateur de ce concept est de redéfinir un *cadre cohérent et mobilisateur* dans l'espace des institutions publiques, et ceci après l'évanescence des transcendances religieuses ou collectives (voir chapitre 2) et l'avènement d'une transcendance de substitution : la *consommation sans limites de l'individu* et sa soumission aveugle à l'économie de marché, qui ne lui fournissent ni un axe, ni un but dans lequel il puisse trouver son plein épanouissement. Car les objectifs des différentes instances internationales sont souvent réduits à des vœux pieux, difficilement atteints. Les ONG souffrent de problèmes d'efficacité, d'insuffisante légitimité démocratique et de quasi absence de coordination entre elles.

Voici les *grandes lignes de force* de ce nouveau modèle :

a) Remise de la *Société civile* au centre des préoccupations de la vie des citoyens et ce dans plusieurs sphères d'activité : politique, économique, judiciaire etc...).

L'Économique qui s'était désencastré du monde politique (Karl Polanyi) doit se placer à nouveau non plus sous la tutelle de ce monde mais sous celui de la Société civile.

C'est notamment ce désencastrement du monde économique qui est à l'origine des crises vécues (dérégulations de l'économie virtuelle et marchés sans vérité) avec les effets dévastateurs que nous connaissons à l'heure actuelle.

b) *Régulation* des systèmes de l'économie marchande et spécialement *des marchés financiers* ; celle-ci doit se faire principalement au niveau européen et mondial. Le glissement de l'endettement du secteur privé vers les États implique que nous n'aurions plus de munitions pour combattre une nouvelle crise. Mais où en sommes-nous en matière de réformes ?

Jusqu'au début des années 1980, les marchés financiers étaient réglementés nationalement (contrôle des changes, contrôle du crédit et de la masse monétaire..) et cloisonnés (marché boursier, marché monétaire, marché obligataire...). Sous l'influence du FMI, de la Banque mondiale, ainsi que de la Communauté Européenne, les marchés ont subi une triple évolution :

- déréglementation du contrôle des changes et des restrictions aux mouvements financiers.

- désintermédiation ou accès direct des opérateurs aux sources de financement sans passer par les banques.
- décloisonnement des compartiments.

De plus on a assisté à la création de nouveaux instruments financiers dérivés permettant de créer une valeur spéculative tout à fait divergente de la réalité économique. Citons par exemple :

- le développement des « hedges funds » des grands actionnaires promettant un retour sur fonds propre de 15 %, ce qui n'est pas rentable à long terme.
- la multiplication des opérations de « LBO » à effet de levier, visant à faire acheter sans recours (avec une prise de risque limitée) une entreprise par un fonds spéculatif puis offrir une perspective d'amélioration de la rentabilité par restructuration, délocalisation.
- les nouveaux produits de « titrisation », technique financière qui transforme des actifs peu liquides (c-a-d pour lesquels il n'existe pas véritablement de marché) en valeurs mobilières facilement négociables.

Pour ce qui est des déficiences dans le comportement passé du système financier, certaines sont en voie d'être corrigées : les abus de la titrisation, le rôle nocif joué par le marché dérivé des crédits, l'inadéquation des modèles de gestion des risques, l'échec pitoyable des agences de

notation<sup>35</sup> et des modèles de rémunération qui incitaient les traders à des prises de risques considérables et irresponsables. Il fallait aussi aboutir à l'émergence de structures de supervision et de régulation européennes (voir chapitre 9 : la Société civile au niveau de l'Europe). Ainsi le « prix du marché » n'est pas forcément un prix d'équilibre entre une demande globale et une offre globale, mais le plus souvent le résultat d'un *déséquilibre* entre une *offre marginale* et une *demande marginale* qui impose leur prix à l'ensemble des acteurs, ainsi que le résultat de manœuvres spéculatives artificielles.

c) Redonner le goût de la *chose publique* aux citoyens.

d) *Création de nouvelles activités* avec une plus grande aisance ; ceci afin d'accroître l'attrait pour le travail, plus particulièrement celui des activités manuelles, ainsi qu'une moins forte discrimination de son coût comparatif notamment par rapport à d'autres sociétés à coût de main d'oeuvre inférieure (en relation avec les économies qualitatives).

e) Meilleures *adaptations aux imperfections* de l'économie de marché réelle<sup>36</sup> :

- Eviter que seules les *demandes solvables et effectives* soient satisfaites.

---

<sup>35</sup> De puis lors les agences de notation se sont largement rattrapées en imposant un véritable diktat aux banques et aux Etats.

<sup>36</sup> Note de Gérard Colson : Professeur d'Economie Ulg : Avantages et inconvénients du modèle micro-économique

- *Regain des petites et moyennes entreprises* par rapport aux grandes firmes par une accentuation de liberté individuelle (en relation avec les économies qualitatives).

- *Réévaluation* de la notion de rentabilité et d'affectation des profits : investissements, plans prévisionnels, recherches scientifiques, enseignement ... en lieu et place des profits immédiats versés à l'actionnariat.

- Re-privilegier *le long terme* au lieu du court terme

- *Recentrer l'entreprise dans son véritable rôle* (à la fois économique, social, et étatique) contrairement aux tendances actuelles de découpage et de décentrement. Tendance accélérée par la « nouvelle économie de la connaissance » qui fait appel à des connaissances purement informationnelles, *l'économie cognitive*.

f) Pallier aux *dérives* d'une nouvelle conception ultralibérale de la démocratie<sup>37</sup> dont la gestion serait sous-traitée à des groupes *d'experts* c-a-d *un gouvernement de techniciens*. C'est un mythe qui fit florès avant et après la seconde guerre mondiale à l'époque de la « révolution managériale » de Burnham. L'union Européenne avait été construite dans cet esprit de délégation des affaires à de petits groupes d'experts. C'était l'idée du Commissariat Général au Plan en France quand il avait été créé ; c'est en effet par opposition au principe d'une bureaucratie centralisée que Monnet avait

---

<sup>37</sup> Daniel Innerarity : « La démocratie sans l'Etat ». Editions Climats

constitué ses comités d'experts avec la réussite que l'on sait. Depuis lors cette sagesse a été remise en cause par les travaux en sciences sociales à partir des années 70 suite notamment à de nombreux fiascos retentissants de politiques extérieures. Ces groupes déraillent quand les données à agréger deviennent trop nombreuses. L'appel à des compétences de *nature transdisciplinaire* devient alors plus propice à résoudre les problèmes quand il faut faire face à des réseaux d'informations plus floues ; ce qui devient la norme dans une économie globalisée.

e) Retrouver une *singularité, une identité* des peuples au regard d'une mondialisation qui a pour tendance naturelle à tout formater.

### **Présentation Synthétique de la Pluridémocratie<sup>38</sup>**

L'appellation *Démocratie* est composée du grec *Demos* qui signifie Peuple et de *Kratos* qui signifie Pouvoir.

En Démocratie, le Peuple est un ensemble d'humains grégaires par nature formant un groupe unique. Aux humains qui forment ce groupe il est seulement proposé actuellement de déléguer par votation tous leurs pouvoirs au seul monde politique composé de partis idéologiques qui détiennent de la sorte le monopole de l'ensemble des pouvoirs sur des territoires limités, pour tous les gouvernants, aux frontières de leur Etat.

En ajoutant le préfixe pluri à démocratie l'on obtient *Pluridémocratie* qui montre l'attachement aux valeurs

---

<sup>38</sup> Concept largement développé par Maurice Balthasart dans le « Défi d'Humanité »



démocratiques de gouvernance tout en reconnaissant que les individus vont tout au long de leur vie appartenir épisodiquement et parfois simultanément à plusieurs groupes particularisés par des rôles spécifiques dans différentes sphères de vie qui ont existé de tous temps non seulement au seul niveau des États Nations mais aussi à celui des Espaces Supranationaux et Mondiaux.

Cette reconnaissance implique que les citoyens auront donc la possibilité de déléguer à chacune de ces sphères, quand ils en feront partie, les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

De plus, en démocratie, il y a de plus en plus de confusions dans la distribution des pouvoirs légaux et d'influences.

C'est la raison pour laquelle en Pluridémocratie il est apparu que la différenciation des rôles exigeait une plus grande diversité des espaces dans lesquels s'exercent les devoirs législatifs et les pouvoirs exécutifs.

Il est en effet illusoire de croire qu'une même institution peut assurer à la fois *la représentation générale de la volonté du peuple*<sup>39</sup> *et sa représentativité continue*. Dans une société de plus en plus hétérogène et diversifiée, où la volonté générale est de plus en plus altérée par les médias et Internet, il convient de sortir de l'ambiguïté permanente en donnant à chaque institution une fonction cohérente. Les politiques jouent sur cette ambiguïté : il y a une volonté générale pour la période électorale et la même volonté générale pour l'exercice du pouvoir. Pourtant cette ambivalence les dessert car elle

---

<sup>39</sup> Un organisme représentatif (Chambre, Sénat) résulte par votation de la volonté générale issue des dépassements des intérêts particuliers comme l'envisageait Rousseau.

conditionne leur discours et les conduit à mener une « *politique de l'oxymore* » : l'homme politique devient tout à fait capable d'affirmer une idée et son contraire<sup>40</sup>. Le plus souvent, les partis politiques ont livré des combats non pas dans l'intérêt général, mais dans la recherche du plus grand nombre d'élus pour leur intérêt propre.

Les chambres actuelles doivent reposer sur la notion de la représentativité pour *l'élaboration de la loi* et pourraient s'appuyer sur de nouvelles sphères spécifiques pour sa *représentation permanente* et *sa mise en application*. L'harmonisation entre les différentes institutions (anciennes et nouvelles) relèverait de la sphère de la Société civile. L'idée, déjà esquissée par Stuart Mill, est que l'organisme qui élabore la loi ne doit pas être celui qui vote la loi. Et Tardieu de rappeler la parole de Socrate : « Lorsque les Athéniens se rencontrent dans les assemblées où l'on doit délibérer de la construction de quelque édifice public, ils s'en remettent à l'avis des architectes, et si quelqu'un, qu'ils savent ne pas être un spécialiste se lève pour donner un conseil, ils lui rient au nez ». L'hétérogénéité du corps électoral a accentué la cassure entre sa représentation permanente et sa représentativité électorale ; on ne peut pas avoir une institution choisie en fonction de l'intérêt général et obligée, en même temps, de satisfaire aux intérêts particuliers. De plus, certains observateurs pensent que cette nouvelle forme de démocratie forte permettrait d'associer d'avantage les citoyens à la vie publique. Alors que dans les institutions actuelles, l' élu est avant tout proche des gens (le principe d'identité dominant sur

---

<sup>40</sup> Bertrand Mèheust : « La politique de l'Oxymore »

tout le reste), dans les sphères spécialisées, les élus seront d'avantage imprégnés de l'intérêt général du domaine dont ils ont la compétence. Leur mode de désignation dépendra d'ailleurs en bonne partie de représentants de ces domaines d'application.

Le modèle Pluridémocratique ainsi conceptualisé est une proposition concrète pour une nouvelle organisation sociétale. Il s'organise autour de 5 composantes ou sphères avec leurs pouvoirs associés et de 3 niveaux :

- *le Culturel* : concerne tout ce qui permet à la pensée de s'exprimer et décrit les différentes entités culturelles d'une population, soit ce qui a trait à son enrichissement immatériel basé sur des supports matériels.

- *l'Economique* : est responsable de tout ce qui permet l'enrichissement matériel via les grandes entreprises nationales, internationales ...

- *les Services au public* : est responsable de la gestion des services généraux au public.

- *la Justice* : concerne tout ce qui est du ressort de l'application des règles générales de vie édictées par les pouvoirs législatifs.

- *la Société civile* : reprend tout ce qui est fait ou pensé pour favoriser la remise en cause de tout ordre dominant en vue de garantir la solidarité et le Bien commun. Elle est l'expression des contre-pouvoirs et le lieu où se définit l'éthique. Pour exercer son rôle protecteur, la

Société civile interfère dans les 4 autres sphères sans posséder un intérêt financier mais dispose d'un pouvoir d'injonction.

Les 3 niveaux sont :

- *Les Etats Nations*
- *Les Espaces supranationaux* (par exemple l'Europe)
- *L'Union mondiale* des Entités supranationales

Un tel projet ne peut voir le jour par des réformes de l'actuelle organisation sociétale mais doit reposer sur de *nouvelles fondations* permettant d'ériger une nouvelle architecture de gouvernance politique.

Les *idées maitresses* sous-jacentes au modèle sont :

- 1) L'assurance d'une *participation plus dynamique* des citoyens.
- 2) Une action de *redistribution du pouvoir exécutif* et une redéfinition du rôle des instances régionales, nationales et supranationales, assurant une représentation et une responsabilisation pertinente des divers acteurs tout en assurant une saine synergie sociétale.

En effet, il existe un *déficit de coordination* dû au découplage des matières traitées à l'échelon international et la manière dont les différents aspects de ces matières sont répartis et gérés dans chaque pays concerné.

Un traité signé par la Belgique par exemple ne peut pas faire l'objet d'une seule ratification par le Parlement national comme c'était le cas auparavant ; il doit, le cas échéant, être traité par le Parlement fédéral, par les trois Parlements régionaux et communautaires ainsi qu'éventuellement par les commissions communautaires Bruxelloises ; ce qui fait que le processus complet de ratifications peut prendre pas mal de temps ou rester en panne parce qu'un seul des Parlements concernés fait un blocage.

Pour la gestion de ces questions internationales, comme la pour la gestion purement interne, il existe évidemment des comités et des commissions interministérielles ainsi que d'autres mécanismes informels destinés à élaborer des accords, des protocoles. Mais il n'en reste pas moins qu'il existe bien un manque de coordination important qui se manifeste de différentes manières : durée des procédures et dépassements des délais de transposition des directives européennes, projets indéfiniment reportés, conflits de compétences non résolus. Ce déficit est parfois assumé consciemment pour des raisons politiques ; ses conséquences n'en demeurent pas moins négatives pour les citoyens, les opérateurs économiques, les institutions et de manière générale pour toutes les personnes qui devraient pouvoir bénéficier d'une solution.

3) Une visibilité accrue des *coûts de gestion* des institutions publiques ainsi que leur maîtrise.

4) Les PME, les artisans, les professions libérales d'une région ont un rôle économique particulier et de

contrepoids à jouer dans la société. Les PME constituent le socle à partir duquel une économie se développe. Elles forment un tissu économique de proximité qui met les citoyens en contact direct avec le monde de l'entreprise. (ceci en relation avec les formes nouvelles d'Économies qualitatives).

5) Le modèle a été conçu pour mettre ou remettre en évidence le principe fondamental et universel de *la prédominance des valeurs humaines sur les valeurs matérielles*.

6) À l'opposé du système de pouvoir actuel qui s'exerce du haut vers le bas, le nouveau modèle favorise *la prolongation du pouvoir du bas vers le haut*, toutefois en étant encadré par la sphère de la Société civile pour le maintien et la sauvegarde d'une attitude éthique universelle.

7) Le modèle accroît la *dynamique démocratique* en agissant sur trois vecteurs :

- les valeurs auxquelles adhèrent des communautés diverses, même minoritaires, doivent être représentées dans la « *res publica* ».

- les élections ne conduisent pas à concentrer du pouvoir en peu de mains mais à *diluer la notion de pouvoir*

- les élus sont orientés vers une fonction de service à la communauté au lieu de tirer profit d'un accaparement de pouvoir.

8) Le modèle veille à la *séparation stricte des pouvoirs* entre les différentes institutions de façon à éliminer l'effet de politisation et de clientélisme.

**Ce modèle Idéal-Type considère trois grandes structures (niveaux 1, 2, 3) où opèrent les cinq Sphères citées selon la répartition suivante :**

1) *LES ETATS NATIONS*, soit les pays et leurs *villes et communes* réunies par grandes régions, où opèrent :

Le Chef d'Etat ou de Gouvernement avec

- les Institutions préexistantes + une nouvelle sphère :

- Le pouvoir exécutif (le Gouvernement)
- Le pouvoir législatif (la Chambre et le Sénat)
- Le pouvoir Judiciaire (la Justice)
- *La Sphère Culturelle*

- Les nouvelles Institutions :

- *La Sphère de la Société civile*
- *La Sphère Economique*
- *La Sphère de la Justice*
- *La Sphère des Services au Public*

2) *LES ESPACES SUPRANATIONAUX (Europe)* avec :

- *La Sphère de la Société civile*

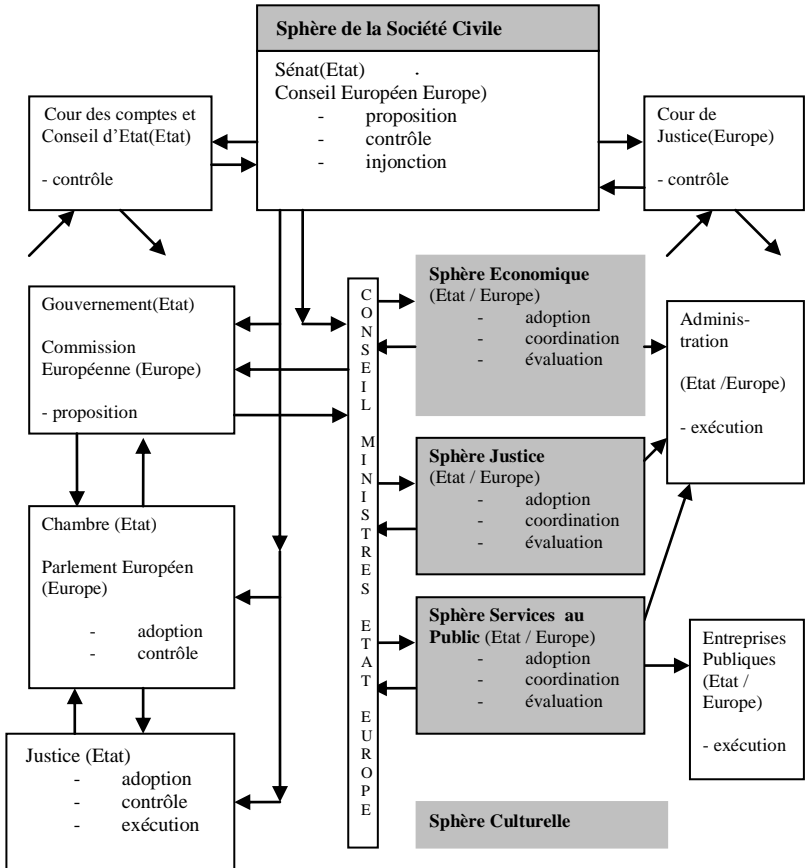
- Le Conseil Européen
- La Commission Européenne
- Le Conseil des Ministres de l'Union Européenne
- Le Parlement Européen

3) *L'UNION MONDIALE DES ENTITES SUPRANATIONALES avec*

- *La Sphère de la Société civile*
- L'ONU, L'OMC, le FMI, l'OCDE, la Banque Mondiale,
- Les différentes organisations politiques (G2, G8, G20, Forums, Conventions etc...)
- Les différentes ONG, l'UNICEF etc...



**Structure de principe des 5 Sphères de la Pluridémocratie applicables au niveau de l'Etat-Nation (niveau 1) et de L'Europe (niveau2)**



**Figure 3**

### **Remarques explicatives sur le schéma d'organisation des différentes Sphères (figure 3)**

La structure ci-dessus est d'application pour les niveaux 1 et 2 car c'est à ces niveaux que l'on retrouve toutes les sphères de la Pluridémocratie ; le niveau 3 n'en retenant qu'une seule : la sphère de la Société civile.

1) Le schéma est *dual* en ce sens qu'il reprend à la fois les institutions de l'Etat Nation et de l'Europe et ce de façon à assurer une plus grande cohérence dans la transition postérieure (intégration) vers l'Europe. Pour ce qui est de l'Etat, la Belgique sert de modèle d'application mais dans sa version fédérale uniquement.

2) Les niveaux de pouvoirs intermédiaires des différents Etats n'ont pas été envisagés dans ce schéma. Nous revenons notamment sur le cas de la Belgique, système institutionnel fort complexe, pour lequel il faudrait rajouter des entités fédérées telles que les Régions et les Communautés ; il en serait de même pour l'Allemagne ou la Suisse par exemple qui sont dans un régime de confédération. Mais cela ne change en rien le principe de l'impact de la Pluridémocratie dont la finalité première est de dialoguer avec les différents niveaux de pouvoir quel que soit leur échelon.

3) La partie supérieure du schéma comporte essentiellement les pouvoirs de contrôle dont *la sphère de la Société civile* qui supervise ainsi les autres instances. Il a été repris également les différents Cours de Contrôle et de Justice préexistantes. La partie de gauche comporte les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire en se rapportant

aux institutions belges mais dont la portée peut pratiquement être élargie au reste de l'Europe ; elle contient aussi par superposition les instances européennes (Commission, Parlement, Conseil des Ministres). La partie de droite concerne d'avantage l'exécution et la mise en pratique des lois et décrets par les différentes administrations.

4) C'est à l'intersection des parties gauche et droite que se placent idéalement *les nouvelles sphères de la Pluridémocratie (Economie, Justice, Services au Public)*. Ces sphères reçoivent leurs missions directement du Conseil des Ministres (Etat/Europe) et leur rôle est d'assurer un *découplage* très strict entre des pouvoirs exécutifs/ législatifs fortement politisés par nature et la mise en application des lois, décrets qui seront désormais sous leur coupe. La composition de ces nouvelles sphères est *neutre sur le plan politique* et *plurielle sur le plan de la société*.

Ces sphères, étant ainsi à *l'abri de toute idéologie* et en majeure partie composées de représentants d'organisations mieux appropriées à leurs fonctionnalités, peuvent dès lors jouer un rôle plus efficient dans la coordination et la transmission des objectifs aux Administrations et Entreprises Publiques concernées et ceci en préservant au mieux l'intérêt général de la société.

L'idée est de trouver un mécanisme qui fonctionne de manière autonome par rapport au politique. La vocation de ces sphères n'étant pas de se substituer au politique mais de permettre au politique de mieux fonctionner en établissant un partenariat avec lui. Ces sphères fonctionneraient selon des principes de coordination et

d'intégration transcendant les cloisons institutionnelles en mettant en interconnexion les responsables politiques, les institutions et toutes les administrations et pouvoirs concernés (cette intégration serait assimilable en fait au principe d'une « task force »).

Ces sphères pourraient en outre stimuler, par leur seule existence, la maturation des enjeux et des questions politiques, certes parfois très délicats qui se posent. Là où il est difficile à un responsable politique de prendre les premiers contacts, une telle structure pourrait amorcer la pompe.

5) Pour des raisons d'économie institutionnelle et de symbiose, dans le cas de nombreux pays européens, le *Sénat*, dont le mode d'élection est souvent à la fois mixte et compliqué, pourrait réaliser un couplage d'ordre hiérarchique avec la sphère de la Société civile.

En ce qui concerne les membres des autres sphères (économique, judiciaire ...); ils pourraient se substituer, à nombre de postes équivalents, aux fonctionnaires des divers cabinets de travail. Ces derniers sont en fait une courroie de transmission, non neutre politiquement, entre le ministre de tutelle et ses différentes administrations (une bonne dizaine de milliers de personnes dans le cas de la Belgique).

6) Et dans le cas de L'Europe, la Société civile pourrait être jumelée au *Conseil Européen*, dont le but premier a été défini comme un organe à la fois de supervision des Etats membres mais aussi de représentation de l'Europe vis-à-vis du reste de la planète. Ce couplage possède ainsi, de par sa nature, l'articulation nécessaire de dialogue entre tous les Etats de L'Europe et les

différentes organisations présentes au niveau mondial (ONU, Gxx, Forums, Organisations diverses etc...).

7) C'est la sphère de la Société civile qui représente la *pièce angulaire* de l'organisation proposée car elle seule, en se mettant en opposition avec l'économie globalisée, peut ainsi espérer répondre aux tensions et aux aspirations des citoyens.

8) Dans une phase ultérieure qui dépendra du temps nécessaire à la mise place d'une Europe qui intégrerait complètement tous les niveaux de pouvoir préexistants de ses Etats membres (exécutif, législatif, judiciaire) dans ses institutions propres, il sera alors possible de procéder à une *mutation progressive* des sphères de la Pluridémocratie installées au niveau national vers les sphères identiques au niveau transnational (Europe).

Les sphères nationales deviendraient alors des *antennes-relais*. On arriverait alors à l'étape ultime de la Pluridémocratie et, par voie de conséquence de l'intégration Européenne, où chaque Etat ne conserverait plus que sa propre sphère culturelle qui aurait pour mission de gérer le monde associatif et culturel avec l'appui des villes et des communes.

## La Sphère de la Société civile<sup>41</sup> (niveaux 1, 2 et 3)

### Rôle

La Société civile est *le gardien par excellence des biens communs*.

Elle possède une mission importante en jouant un rôle complémentaire et d'interventions générales dans les trois niveaux structurels 1, 2, 3 et forme ainsi une *ossature assurant l'homogénéité et la cohérence des actions à ces 3 niveaux*. Le citoyen doit disposer d'un garde-fou qui a pour objectif d'attirer l'attention sur tous les excès et déviances des différents pouvoirs. En agissant de la sorte, elle définit le cadre de référence de la société humanitaire qu'elle représente. Face à un univers économique de plus en plus globalisé, elle devient *la seule force de défense possible* puisque au niveau final elle est placée au dessus de la réalité économique et sociale, à un niveau au moins égal à celui où s'est formé le système économique global ; et cette force devient *l'appel aux droits universels de tous les êtres humains* : droit à l'existence, droit à la liberté et à la reconnaissance par les autres de cette liberté, en même temps qu'à des appartenances sociales et culturelles qui sont menacées par le monde inhumain du profit à tout crin.

---

<sup>41</sup> Tocqueville définit la Société civile comme un médiateur entre L'Etat et les citoyens.

Elle constitue de fait un *organe de contrôle* disposant d'un *pouvoir d'injonction*. Contrairement aux autres pouvoirs, elle ne détient aucun pouvoir temporel ; elle sera accessible aux religieux.

Cette sphère est l'indispensable régulateur, critique, responsable, modérateur et censeur, garant de l'intérêt général. Il ne faut pas confondre la Société civile et l'appellation que nous en donnons aujourd'hui reflétant plus l'image d'un anti-pouvoir que d'un collaborateur constructif.

Pour réaliser ses objectifs, la sphère de la Société civile doit *parfaire le mécanisme de la démocratie*. A cette fin elle doit bien entendu permettre aux opinions pluralistes de s'exprimer et elle doit être attentive à les susciter. Concomitamment, elle doit effectuer une écoute *permanente* et non discriminatoire des aspirations exprimées. Enfin, elle doit conclure *collégalement* sur la pertinence des demandes pour ensuite statuer et transformer ses conclusions en évolution sociétale.

### **Les Moyens pour les citoyens d'exercer leur pouvoir d'électeurs de la Société civile**

Pour remplir son rôle, la sphère de la Société civile s'appuie sur des *associations* diverses mises en place spontanément par des citoyens et comprenant :

- Des fédérations d'entreprises, des organisations religieuses et laïques, des syndicats, des ONG, des services publics, des associations caritatives, des mouvements comme la Ligue des droits de l'homme, Greenpeace, la presse indépendante, les lobbies de défense professionnelle, les mouvements altermondialistes, et sans oublier les sans voix.

- Ces associations diverses ne sont pas présentes dans les labyrinthes politiques et leurs arcanes de sorte que leurs décisions ne sont pas inféodées à ces pouvoirs. De ce fait, elles interviennent dans la sphère de la Société civile où elles ont un rôle important à remplir, sans toutefois devoir s'accaparer un quelconque pouvoir pour se faire entendre. Elles doivent être considérées à *tous les niveaux de pouvoir* comme le ferait un bureau de conseil et feront appel au *devoir d'écoute des Services au Public*.

- En cotisant à ces associations, les citoyens financent leur fonctionnement et se donnent le droit de participer aux choix des membres de *l'assemblée collégiale* et à la désignation des *commissaires délégués* de la sphère de *la Société civile*. Ceux-ci seraient amenés à s'exprimer selon leur *spécificité* mais doivent être détachés dans cette fonction d'un *intéressement particulier*. Cette assemblée est à considérer comme un conseil de sages, sorte de sénat, chargé de définir *l'éthique* qui servira à guider les actions. Le choix des personnes cooptées et plébiscitées par les associations diverses doit faire l'objet d'un large *consensus*.

- La Société civile, ainsi constituée, édicte ses propres règles de fonctionnement ; elle s'autofinance



partiellement comme une société de consultants, en facturant les prestations de ses commissaires délégués dans les instances des autres sphères. Pour le solde non couvert et justifié, elle est soutenue par la société des Services au public.

## **La Sphère Économique (niveau 1 et 2)**

### **Rôle**

Les grandes entreprises transnationales et mondiales forment le monde économique responsable de tout ce qui permet l'enrichissement des individus. Les *membres des associations patronales et syndicales*, agissant en partenariat, contribueront à la réalisation des objectifs de la sphère économique. Une solidarité non négligeable doit être réalisée par des *régulations* notamment sur les prix des biens fondamentaux (nourriture, logement, énergie...).

L'uniformisation, au niveau d'un espace supranational, de toutes les législations de la sphère économique mais aussi de celle des Services au public réduit la *distorsion dans la compétitivité* des entreprises. Des accords entre sphères économiques de différents espaces supranationaux sont à négocier afin de trouver des mécanismes de correction permettant un meilleur équilibre dans les échanges commerciaux.

### **Les moyens de mise en oeuvre**

Pour remplir son rôle, la sphère économique s'appuie sur des élus provenant des membres des associations patronales et syndicales qui votent pour des candidats en

vue de la formation de *l'assemblée générale de la sphère économique*. Le programme de ces candidats est validé par les commissaires de la Société civile.

Les *membres* de cette assemblée générale valident et coordonnent les décisions ministérielles (lois, directives, arrêts) et veillent à leur suivi dans les conseils d'administration des entreprises privées ou publiques (pouvoir d'injonction) avec comme mission l'application des codes de bonne conduite. Les commissaires de la Société civile examinent, avant validation, que les dites directives sont bien conformes aux normes de leur assemblée collégiale. En cas de manquements ou de conflits, le litige est transmis à l'assemblée générale de la sphère judiciaire.

## La Sphère Judiciaire (niveau 1 et 2)

### Rôle

Le pouvoir judiciaire actuel reste inchangé. Il reste un pouvoir exécutif *indépendant* des autres pouvoirs.

La nouvelle sphère judiciaire dispose quant à elle de la responsabilité de son organisation interne sans toutefois déroger aux règles d'éthique où la Société civile a son mot à dire. Sa responsabilité est cependant élargie en servant de conseil au pouvoir législatif pour régenter tout ce qui est du ressort de la coordination, de la cohérence, de la vérification de la constitutionnalité et la compatibilité des règles générales de vie édictées par les différents pouvoirs législatifs en place. Le danger cependant des ces sphères de droit (au niveau étatique et au niveau européen) qui, comme toutes les composantes du monde actuel, sont atteintes par la concurrence économique est *l'émiettement du droit en droits particuliers* dépendant d'ensembles de personnes ou de peuples différents en sorte que la règle juridique cesse de fournir l'ossature nécessaire à ce que nous avons l'habitude d'appeler un Etat de droit et qui codifie un « *vivre ensemble* » élaboré par une communauté humaine.

Une grande innovation à ce niveau serait la création au sein de cette sphère d'une *commission de légistique* c-a-d d'un organisme capable de traduire les termes complexes d'une loi en langage simple. Car aujourd'hui, pour un non

spécialiste, la loi reste hermétique et peu de gens lui font confiance. Comme l'écrivait Paul Valéry à propos des lois : « Complexes, techniques, inaptés à évoquer des images concrètes, elles se dérobent à toute mémoire non spécialisée. Le commun des citoyens n'a, avec elle, que des rencontres épisodiques. Dans l'intervalle, il perçoit leur existence comme celle d'un énigmatique château »<sup>42</sup>.

La légistique pourrait être ainsi définie : « La recherche de procédés, de règles et de formules destinées à une rédaction correcte et à une meilleure appréhension des textes normatifs par l'harmonie, la clarté, et le rejet des différences non fondées<sup>43</sup>. Le décalage entre les mots des législateurs et ceux du simple citoyen est considérable. A tel point que l'on peut parler d'une « hyper normativité bureaucratique » d'un côté, et d'une « hyper normativité d'inspiration corporatiste et catégorielle de l'autre ». Autrement dit, les rédacteurs ont peu recours au mot du français quotidien (environ 5000) préférant les langages de spécialisés qui en recouvrent plus de 500000.

Cette même commission, outre son travail de clarification, pourrait également participer à la *formation* à proprement parler des rédacteurs de lois ; une autre de ses missions serait le *dépoussiérage et la remise en harmonie* d'un même texte de loi sans renvois à d'autres textes qui se sont sédimentés par la superposition temporelle de couches successives. Par la suite, cette commission aurait une fonction de communication des

---

<sup>42</sup> Paul Valéry : « Regards sur le monde actuel »

<sup>43</sup> Jean-Luc Warsmann

débats vis à vis du public qui pourraient par exemple être adaptées à la communication télévisuelle.

### **Les moyens de mise en oeuvre**

Pour remplir son rôle, la sphère judiciaire s'appuie sur des élus provenant des membres de la magistrature et des différents ordres (avocats, associations aidantes) qui votent pour des candidats en vue de la formation de *l'assemblée générale de la sphère judiciaire*. Le programme de ces candidats est validé par les commissaires de la Société civile. Les *membres* de cette assemblée générale valide et coordonne les décisions ministérielles et veillent à leur application (lois, décrets, directives) avec comme moyens de régenter tout ce qui est du ressort de la coordination, de la médiation, de la vérification de la Constitution. Elle règle aussi les conflits de nature légale en provenance d'autres sphères.

## La Sphère des Services au Public (niveau 1 et 2)

### Rôle

La sphère des Services au public est un pouvoir prestataire de services de gestion en faveur des villes, des communes, des régions et ce pouvoir est organisé sous forme d'un *holding* qui fonctionne sous forme d'une *entreprise coopérative sans but lucratif*. La rédaction de ses statuts est confiée à la sphère judiciaire.

Cette sphère chapeaute les *pouvoirs exécutifs* établis au sein des '*sociétés publiques de services*'. Les différentes missions, dont la liste n'est pas exhaustive, sont remplies par exemple par :

- Une société publique de *redistribution* gérant la sécurité sociale, la santé, les services d'assistance publique, les services d'intervention d'urgence et celle-ci respecterait en totalité les acquis de la démocratie providentielle (voir chapitre 2).
- Une société publique de *sécurité des citoyens* formée par la protection civile, les forces de police, les forces armées, les renseignements généraux ...
- Une *régie des communications mixte*, en collaboration avec le privé, à savoir la poste, les moyens audio-visuels (téléphone, télévision, Internet) ...

- Une société publique de service pour la '*gestion des infrastructures communes*' tels que ponts et chaussées, transports en commun, transports des eaux et des énergies, bâtiments scolaires et publics ...
- Une société publique de service de '*conseils et gestion de l'environnement*'.
- Une société publique de '*gestion des espaces publiques*' : cadastre, notariat ...
- Une société publique de '*collecte et de redistribution des fonds publics*' organisant et contrôlant les budgets et l'endettement des structures (Cour des comptes).
- Des structures *médicales, d'enseignement, de recherches* fortement développées.
- Des *réseaux bancaires* de structure étatique, mixte, coopératif en coordination avec la '*Banque centrale*' de l'unité supranationale.

### **Les moyens de mise en oeuvre**

Les citoyens ont élu les représentants des autres sphères. Ces élus sont invités à leur tour à être les *coopérateurs du holding*. Ainsi les autres sphères deviennent les demandeurs des services rendus tout en étant représentatifs des citoyens. Ce sont donc les coopérateurs qui vont désigner les *gestionnaires* de ce holding dans



tous les secteurs qui le composent et ces derniers vont détenir *le pouvoir exécutif*. Leur programme devra être *conforme aux valeurs* de la sphère de la Société civile tant *au niveau national que supranational* et notamment il comprendra des services universels gratuits ou peu onéreux dans les infrastructures de base (enseignement, accès aux soins, réseau routier ...) ainsi qu'une politique d'aide directe aux personnes les plus défavorisées etc...



## 8

*« Je crois que les institutions bancaires sont plus dangereuses pour nos libertés que des armées prêtes au combat ». Thomas Jefferson, troisième président des Etats-Unis.*

### **Les Economies qualitatives**

Les économistes font preuve de peu de créativité. La seule recette qu'ils connaissent est celle des vases communicants, donner un peu ici mais reprendre là au moins l'équivalent et mieux plus, donc sans changement structurel. Ainsi ils préconisent de diminuer (un peu) le coût du travail, d'alléger les charges des entreprises pour les aider, mais à récupérer autre part, par exemple en augmentant la TVA, les accises, les précomptes, l'impôt sur les loyers, sur la fortune, etc... En face de ces chaises musicales techniques, les systèmes économiques basés sur la symbiose des différents acteurs apparaît comme une innovation d'un autre acabit ; cela peut aller jusqu'à un changement de paradigme, une nouvelle façon de vivre en société.

Ces nouvelles formes d'organisation sont la partie complémentaire de la Pluridémocratie en ce sens qu'elles représentent un but, un axe pour les hommes (le travail) et que cette façon de travailler ou de coopérer ensemble doit se réaliser, selon les modèles envisagés, en fonction de l'intérêt commun de l'entreprise, ou de l'entreprise au

sens large (voir les coopératives) ou même de l'intérêt général de l'ensemble de la communauté. *La révolution par la micro-économie, par le bas, est ainsi préférée à la régulation par la macro-économie, par le haut.*

Nous citerons d'abord pour mémoire quelques types d'économies pouvant prendre différentes formes plus *qualitatives* comme : des modèles de gestion plus sensibles à l'impact écologique, le passage à des économies dématérialisées ou de fonctionnalités c-a-d de services , des nouvelles formes de collaboration entre producteurs et consommateurs, l'adoption de règles de justice conciliant égalité et solidarité sociale, ou encore une modification radicale de la politique économique comme par exemple un objectif de croissance économique qualitative.

Nous décrirons par contre brièvement les modèles le plus souvent adoptés par des *entrepreneurs sociaux* (business social). Ces modèles tombent dans trois catégories : le modèle à but non lucratif (modèle 1), le modèle à but non lucratif hybride (modèle 2) et le modèle de business social (modèle 3). Dans un cadre un peu similaire, mais dans l'ordre de l'immatériel, nous envisagerons aussi *l'économie cognitive* rendue possible par les nouvelles technologies de l'information et de communication (TIC). Ces mutations technologiques remettent en cause plusieurs concepts du capitalisme traditionnel : liberté contre propriété, collaboration contre compétition, participation contre transaction financière, communauté de pairs contre hiérarchie.

a) Dans le *modèle social à but non lucratif*, les entrepreneurs sociaux s'efforcent de rencontrer des besoins qui sont ignorés par les mécanismes traditionnels de marché. Ils veulent intervenir là où les gouvernements ne sont pas capables ou pas désireux de fournir un service public et là où le secteur privé ne veut pas assumer le risque, compte tenu de perspectives de rentabilité trop faibles. Un service public est donné aux personnes les plus vulnérables, qui ne peuvent se permettre de payer le service recherché. Le facteur clé de succès est de mobiliser les ressources nécessaires. Les entreprises à but non lucratif sont totalement dépendantes des donations philanthropiques et cette dépendance limite toute forme d'expansion. Ce modèle de gestion sociale est fragile et difficilement soutenable à terme.

b) Dans le *modèle à but non lucratif hybride*, comme dans le modèle précédent, l'objectif est de fournir des produits et des services à des segments de population qui ont été exclus du marché, mais ici l'objectif de profit et de réinvestissement des profits est pris en considération. Afin d'être le plus possible indépendante des donateurs, l'entreprise sociale va tenter de récupérer une partie de ses coûts par la vente de produits et de services, en ayant recours à la marchandisation. Par exemple, l'entreprise va pratiquer des prix plus élevés pour les clients nantis et moins pour les clients démunis.

c) Le *modèle de business social* se distingue des deux précédents en se positionnant d'emblée comme une organisation à but lucratif, mais en se différenciant des entreprises traditionnelles dans l'utilisation faite des profits réalisés. La mission spécifique reste de

promouvoir un bien public ou un changement social et/ou environnemental en réalisant des profits, mais l'objectif principal n'est pas de maximiser le rendement financier pour les actionnaires, mais plutôt de bénéficier aux groupes de population à faible revenu et de développer l'entreprise sociale.

d) Du fait des *développements de la technologie et des TIC*, les rapports de force en présence sur les marchés connaissent des changements profonds, en ce sens que l'on évolue vers un capitalisme du type « bas-haut », c-a-d dominé, voire initié par les consommateurs. Ce pouvoir nouveau des consommateurs tient au fait que ceux-ci - souvent regroupés en communautés d'intérêts - ont aujourd'hui un accès facile et à faible coût à une masse d'informations qui ne sont plus contrôlées par le producteur ou le vendeur, ce qui accroît la transparence des transactions. En outre, les moyens d'accès au marché mondial sont devenus accessibles à tous. Le développement des TIC offre des perspectives nouvelles et modifie en profondeur les mécanismes de l'économie de marché et contribue à la démocratisation de l'économie.

Premièrement la *démocratisation des outils de production* permet à tout un chacun d'accéder à un micro-ordinateur et d'avoir accès à une base d'informations inégalée depuis Internet. Deuxièmement la *démocratisation de la distribution* entraîne une baisse des coûts de la consommation. Avec un Pc tout le monde est devenu un producteur potentiel, mais avec Internet, tout le monde peut devenir aussi distributeur. Aujourd'hui, presque n'importe qui peut avoir accès au marché mondial en recourant à un agrégateur tel qu'Amazon, Ebay etc...

Enfin, *l'intelligence collective*, - le jugement exprimé par les consommateurs - est utilisé pour relier l'offre et la demande et abaisser les coûts de recherche.

Les entreprises ont longtemps considéré que se mondialiser impliquait nécessairement une présence physique dans différentes parties du monde ; ce qui entraînait des installations immobilières coûteuses. Aujourd'hui, de nombreuses entreprises réussissent à s'internationaliser sans procéder à des investissements massifs à l'étranger ; ce nouveau modèle d'affaires s'appuie sur Internet pour les approvisionnements, les ventes, les relations avec les clients et les accords de partenariat (franchise mondiale en ligne). Ce système de franchise présente de nombreux avantages, par rapport à l'exportation et à l'investissement direct, notamment des coûts moins élevés, une meilleure adaptation aux besoins locaux et une plus grande motivation des franchisés. Le cas de l'entreprise *Ice-Watch* est emblématique à cet égard. En 2009, la marque *Ice-Watch* a conquis le monde en vendant 700000 montres à travers la planète. Elle n'occupe que 20 personnes mais a créé un réseau de partenaires locaux dans une cinquantaine de pays.

e) *L'économie cognitive* quant à elle favorise le développement d'une économie de collaboration en facilitant les échanges de connaissance entre acteurs. La *wikinomie*<sup>44</sup>, qui profite elle aussi du développement des technologies d'information et de communication (TIC), est une illustration opérationnelle de cette économie cognitive. Elle repose sur une collaboration massive et un

---

<sup>44</sup> Wiki est un mot hawaïen qui signifie rapide (fast) et dont l'acronyme pour certains est : « What I Know Is »

usage intensif des « *open source* » et de l'Internet ; ce concept de production collaborative est rendu possible par la présence généralisée d'ordinateurs dans les foyers et parmi les professionnels.

On observe deux types de situations :

- Dans le cadre d'une entreprise, la wikinomie est un système par lequel le client et l'entreprise *travaillent ensemble* à la création des produits. Même si le client participe à la création du produit qui l'intéresse, l'entreprise reste à l'origine du concept et en charge de la gestion du projet.

- Dans d'autres cas, le phénomène de co-création n'implique pas qu'une organisation centralisatrice oriente la production. Et *la frontière entre créateurs et utilisateurs* s'estompe. *Wikipedia* est l'archétype de ce modèle.

La mise en place d'une « économie de collaboration » implique le respect de quatre principes :

- *Etre ouvert* : il s'agit de dépasser les frontières de l'entreprise pour trouver les meilleures sources d'information.

- *Collaborer* : au contraire des modèles traditionnels d'organisation très hiérarchisées, la wikinomie s'appuie sur une organisation horizontale basée sur l'égalité, la capacité de chacun de s'exprimer, l'interaction entre pairs permettant de réviser continuellement le travail accompli.



- *Partager* : Partager et échanger ses idées plutôt que d'essayer de les protéger ; ce qui remet en cause le principe de la propriété intellectuelle et va dans le sens de l'externalisation de la recherche et du développement.

- *Agir mondialement* : Cette façon de procéder a pour effet de démultiplier les opportunités de développement et de collaboration.

f) Nous analyserons in fine et ceci avec beaucoup plus de détails deux formes *d'économie à grande échelle* :

- l'une innovante mais d'approche théorique : la Synthèse-économie faisant preuve d'un *changement total de paradigme* et visant *l'intérêt général de la société*. Son développement intégral fera l'objet d'un autre ouvrage à paraître. Sa spécificité est de regarder l'économie sous l'angle de plus de liberté dans la façon d'entreprendre mais pour arriver en bout de course à un compromis et une redistribution sociale plus équilibrée.

- l'autre plus classique mais faisant l'objet d'un regain d'intérêt actuellement : la forme coopérative visant *l'intérêt commun de l'entreprise* ou de son groupe.

## **La Synthèse - Economie<sup>45</sup>.**

Elle procède d'un *changement de paradigme* profitant de l'harmonie structurelle de la Pluridémocratie et opère une transmutation d'un perpétuel conflit d'intérêts vers une *convergence d'intérêts*.

Cette approche conceptuelle a été présentée conjointement avec le modèle de la Pluridémocratie dans l'abrégé d'étude paru en 2005 sous le titre de « Défi d'Humanité, le devoir d'oser<sup>46</sup> ».

Profitant de l'harmonie structurelle de la Pluridémocratie, elle renforçait et complétait la proposition du nouveau modèle concret d'organisation de la vie en société. Ce schéma considérait que l'aspect économique détient une part importante de la cohésion sociale et de son bien-être. Il y est d'abord défini son rôle sociétal. Ensuite y est relevé l'importance de considérer les différentes dimensions des acteurs économiques en présence et en compétition, et par conséquent le traitement différencié qu'elles nécessitent sous peine de fragiliser certaines catégories et d'engendrer leur disparition.

Par ailleurs la sphère économique est fortement tributaire de la fiscalité. Celle-ci joue comme un bras de levier non négligeable sur les réalisations, performances,

---

<sup>45</sup> Synthèse au sens de coopération entre tous les acteurs de l'entreprise.

<sup>46</sup> Le « Défi d'Humanité, le devoir d'oser » : J-C Baerts, M. Balthasart, P. Malchair

consommations, bien-être et bien-avoir qui animent l'économie.

Le point d'entrée était la reconsidération d'une partie de l'imposition fiscale et sociale. Il y était montré la perversité des taxations en amont et le *bienfait des taxations en aval* sur base des résultats générés. De même y est proposé comment briser la spirale inflationniste destructrice, comment améliorer la compétitivité et générer une expansion économique locale.

Ce volet de Synthèse-Economie a ensuite été fortement approfondi et étendu pour aboutir en lui-même à un réel *changement de paradigme sociétal*<sup>47</sup> en vue de proposer un remède structurel aux dérives de la sphère économique et de la fiscalité et d'engendrer assise et perspective remodelées à la vie sociétale.

Ce nouveau paradigme opère une inversion de vision et vise la transmutation approfondie de perpétuels conflits d'intérêts vers une *convergence d'intérêts* entre des acteurs clefs dans la société.

Déjà la Synthèse-Economie était une proposition pour créer une dynamique économique génératrice conjointement de solidarité et d'enrichissement matériel mais la nouvelle proposition est d'aboutir à une synergie d'action solide et une implication renforcée avec l'objectif d'un individualisme égoïste. On aboutit ainsi à

---

<sup>47</sup> Jean-Claude Baerts : Livre à paraître prochainement sous le titre de « Humaincratie » et en complémentarité des modèles sociétaux développés ici.

assainir l'économie, à rendre un rôle collaborant entre Etat et Economie où celle-ci ne peut plus se soustraire à son rôle de générer l'enrichissement matériel communautaire, mais où la sauvegarde de sa pérennité est également recherchée en brisant les concurrences perverses et insoutenables de la main invisible<sup>48</sup>.

Dans le présent ouvrage un partenariat s'instaure par la société civile entre les citoyens et l'Etat ainsi que les différentes sphères de pouvoir. Cette volonté de partenariat est également à la base de l'Humaincratie.

.

---

<sup>48</sup> Adam Smith : « La richesse des nations »

## **La Gouvernance coopérative<sup>49</sup> :**

Une des principales clés de la réflexion sur le moteur de fonctionnement, qui mène justement à tous ces dysfonctionnements sociaux, économiques, écologiques et même politiques, semble être *la primauté accordée à la compétition sur la coopération*, répondant à une logique darwinienne de la loi du plus fort.

L'approche coopérative n'est pas seulement une nouvelle manière de travailler, de s'organiser. Elle suppose aussi de se fixer un objectif basé réellement sur l'intérêt général, sur un niveau de service, sur des critères de satisfaction, de qualité, de préservation de valeurs, plutôt que sur l'unique critère du profit lui-même contraint par des exigences de normes, par des garde-fous exercés de manière coercitive. Une mutuelle ou une coopérative a pour objectif la satisfaction de ses usagers au meilleur coût et non la maximisation du profit à niveau minimum de service. Il s'agit *d'inverser l'objectif et les contraintes*, donc bien d'un changement de modèle.

Une organisation privilégiant la coopération peut être une alternative au capitalisme, notamment au capitalisme financier, mais aussi une alternative au socialisme centré sur l'Etat, en responsabilisant mieux les citoyens. L'Etat ne peut s'occuper de tout. Il conduit même les citoyens à attendre tout de l'Etat, à s'isoler et à moins s'impliquer, voire à faire moins d'effort, par exemple à être moins solidaire vis-à-vis de son prochain puisque l'Etat est là

---

<sup>49</sup> Le modèle coopératif développé ici est inspiré dans ses thèmes principaux du blog de M.A Kraft – La Varenne (France)

pour le prendre en charge. Plutôt que nationaliser les banques suite à la crise financière, comme le préconisent certains comme Frédéric Lordon, pourquoi ne pas favoriser les structures mutualistes bancaires, qui d'ailleurs existent déjà, notamment en France, tout en veillant à une suppression des activités spéculatives, à une séparation des banques d'affaires et des banques de dépôts ou banques commerciales ?

Cette approche n'est d'ailleurs *pas antinomique à l'approche compétitive*, car on peut voir des structures coopératives être elles-mêmes en concurrence pour un meilleur service (pas nécessairement pour le profit d'ailleurs). Elle répond aussi à une régulation préventive plutôt que correctrice : la spéculation n'a plus cours et les gains de productivité ou en qualité bénéficient à tous. C'est plus sain que de laisser faire la spéculation et l'accumulation des profits en capital au bénéfice des plus riches, que l'on cherchera ensuite à taxer plus pour opérer une correction redistributive.

La société coopérative est fondée sur la confiance en l'autre et sur la motivation de solidarité, d'aider l'autre, non de le dominer. Elle suppose une conscience et une responsabilité citoyenne, s'appuie sur un autre comportement. Mais pour que cela fonctionne, il faut non seulement que les organisations humaines, les entreprises, les organisations internationales, les nations, les partis politiques, privilégient la coopération selon cette logique - ce qu'on pourrait imposer aux structures - il faut aussi que les individus qui composent ces structures, à la fois en tant qu'usagers ou consommateurs, en tant que salariés et en tant qu'actionnaires/propriétaires, soient eux-mêmes

motivés. Un usager est motivé par le meilleur service au meilleur coût, un actionnaire est motivé par la rentabilité de son placement et l'envie de soutenir l'entreprise, un salarié est motivé par son salaire mais aussi par la fierté de travailler dans une entreprise utile, respectant des valeurs et une certaine éthique, se conduisant correctement. *L'approche coopérative revient à faire converger ces intérêts.* L'usager est en même temps actionnaire. Le salarié peut l'être aussi.

La société coopérative est une *société humaniste*. Elle est la clé de voûte d'une approche idéologique que l'on peut appeler *l'humanisme*.

### **La question essentielle : viser l'objectif de développement de l'entreprise plutôt que le profit**

Partant de ce constat, c'est en fait le moteur même de la recherche absolue, effrénée et prioritaire du profit à court terme, qui est la source de dérive des modèles actuels. Quel est donc le modèle de gouvernance d'entreprise qui garantit avant tout une recherche de développement durable, d'optimisation du meilleur service au meilleur coût ? Il en existe un dans nos sociétés : celui des mutuelles ou des coopératives, au sein desquelles se regroupent une communauté d'intérêts communs, d'acteurs qui vont investir ensemble pour un service ou la fabrication d'un produit dont ils seront les clients. Il s'agit donc de viser la qualité et l'efficacité de ce service, un rapport qualité prix. L'objectif n'est pas de faire du bénéfice et si l'entreprise en fait un, il est soit réinvesti soit distribué aux actionnaires qui sont eux-mêmes clients.

Ce type de structure est courant dans le secteur bancaire et celui des assurances, ainsi que dans le domaine agricole regroupant des petites structures familiales ou même dans la distribution. On le retrouve aussi dans le domaine des marchés financiers lorsque les banques privées ou les banques centrales investissent ensemble, soit au sein d'un pays soit même de l'Europe ou du monde, dans des structures de place communes, par exemple dans les plates-formes de clearing et de paiement interbancaire comme Swift, Euroclear, Cartes Bancaires ...

Des banques à la fois clientes et actionnaires de ces infrastructures de places communes deviennent partenaires même si par ailleurs elles sont concurrentes pour des services offerts à la clientèle qui eux-mêmes utilisent ces infrastructures. De même elles offrent à des petites banques, qui n'ont pas eu les moyens d'investir dans ces systèmes, un service de sous participation à ces plates-formes, une forme de sous-traitance rémunérée.

### **Exemples de structures coopératives**

Selon un rapport européen<sup>50</sup>, les coopératives, les mutuelles et les associations (ainsi que les structures assimilées) comptaient en 2002-2003, 11.142.883 emplois, soit 6,7 % du volume total de l'emploi salarié dans l'Union Européenne à 25. Il existe déjà des banques à réseau et des sociétés d'assurances mutuelles

---

<sup>50</sup> Chavès et Monzon (2007) : « L'Economie sociale dans l'Union Européenne ».



fonctionnant sur le principe de la coopérative. Il est intéressant de noter d'ailleurs que la grande majorité de la banque de détail en France (Crédit Agricole, Caisses d'Épargne et Banques Populaires, Crédit Mutuel, Crédit Coopératif,... et le groupe Cera/KBC en Belgique) est gérée sur ce principe et que cette activité a une forte résilience en période de crise. Ce n'est que lorsque certains de ces groupes se sont mis à vouloir lever des fonds en bourse grâce à des filiales spécialisées et à vouloir les faire fructifier sur des activités de marchés, éloignées de l'activité initiale du groupe mutualiste et de ses clients d'origine, en se soumettant aux obligations de l'information financière et à la tentation de séduction des investisseurs, que l'objectif initial a été détourné et que finalement des pertes ont été subies par ces groupes.

On voit de plus en plus se développer des centrales d'achat coopératives, des petites coopératives de marchés bio locaux où des citoyens paient une cotisation pour contribuer à des cultures locales vivrières, sans engrais chimiques et nécessitant peu de transport, dont ils retirent un panier au gré de la saison.

### **Peut-on envisager l'extension du modèle de gouvernance coopérative ?**

Pour imaginer une généralisation de ce modèle de gouvernance à d'autres entreprises, il faut réunir les conditions suivantes :

- Lors de la mise en place d'une telle entreprise au service d'une communauté d'intérêt d'acteurs, qu'ils

soient des citoyens, des particuliers, ou bien des personnes morales, des associations ou des entreprises, voire des Etats, ces derniers doivent avoir pris conscience qu'au lieu d'investir séparément chacun dans la mise en place d'un service, *ils ont intérêt à investir ensemble*, en se mettant d'accord, et qu'ainsi le service sera moins cher, plus efficient. L'objectif de l'entreprise doit être ainsi clairement exprimé.

- La majorité de l'actionnariat avec droit de vote est réservé à des acteurs ayant un *intérêt durable et économique ou social, dans l'entreprise* : clients, voire fournisseurs, salariés, acteurs politiques. L'Etat peut d'ailleurs être un de ces acteurs à partir du moment où existe un enjeu politique, de sécurité publique (nucléaire) ou social (rôle social de la poste par exemple dans le tissu social). Ces acteurs font en sorte d'avoir une majorité de contrôle de manière à toujours décider de la stratégie de l'entreprise.

- Cette structure d'actionnariat est compatible avec la possibilité de recourir éventuellement à *des levées de fonds sur les marchés* en complément du socle d'actionnariat de contrôle. Mais il faut faire attention à ce que les objectifs de rentabilité financière du marché ne prennent pas le pas sur les objectifs de développement durable et social de l'entreprise ... Et éventuellement ne pas associer des droits de vote à cette forme d'actionnariat.

- *Le fonctionnement de l'entreprise* doit être vraiment *démocratique* ; son actionnariat, qui peut être constitué de millions de personnes (c'est le cas en France du Crédit

Agricole ou des Caisses d'Epargne par exemple), a droit à une information transparente, doit pouvoir désigner des administrateurs responsables qui lui rendront des comptes. Ce client actionnaire attend principalement de l'entreprise qu'elle lui garantisse le meilleur service possible, pas qu'elle « crache du cash » purement pour sa mise de fonds initiale ... Mais à condition d'avoir un droit de regard sur la gestion de l'entreprise et de pouvoir en sortir s'il n'est pas d'accord avec la stratégie et le comportement de celle-ci. Peut-être peut-on envisager un « label de gouvernance » pour donner une garantie sur la manière dont l'entreprise est dirigée, dont elle gère l'information et la démocratie interne etc...

Les domaines d'applications peuvent être multiples. Dans le domaine des hautes technologies très coûteuses (satellites,...), des recherches de nouvelles sources d'énergie renouvelable, etc..., il peut être utile à des entreprises d'investir en commun pour de la recherche fondamentale ou des équipements communs d'infrastructures. Les promoteurs immobiliers pourraient trouver un intérêt à investir dans des entreprises fournisseurs du bâtiment, de matériaux d'isolation par exemple. Des garagistes et des vendeurs de voitures pourraient trouver intérêt à investir dans les constructeurs automobiles ...

Proposons par exemple une telle structure pour les agences de notation dans le cadre de la régulation du système financier international. Ces agences sont peu nombreuses (trois principalement) et toutes américaines (Standard & Poor's, Moody's, Fitch). Leur défaillance en termes de notation a contribué à la crise des subprimes. Cette défaillance était due non seulement à une absence

de régulation de ces agences, mais aussi à leur structure de rémunération, c-à-d le fait d'être rémunérées par les émetteurs des titres pour donner ces notations et en même temps fournir à ces derniers des prestations de conseil ; ce qui pouvait entraîner des compromissions. Il faudrait proposer que les banques européennes se cotisent pour créer une ou plusieurs agences de notations européennes, qui seraient soumises à des normes et à une surveillance continue et il serait sain que les agences américaines adoptent aussi un tel modèle. Un autre domaine où il serait intéressant d'envisager une structure d'actionnariat coopératif est le secteur de la presse et des médias. Ainsi, un journal détenu en majorité par ses journalistes préserve son indépendance. L'actionnariat pourrait même être étendu aux lecteurs, qui peuvent par une souscription soutenir leur journal si cela s'avère nécessaire.

*Cette logique coopérative peut être appliquée aussi au niveau de l'Europe, soit par groupement d'intérêts communs d'entreprises européennes, investissant dans des infrastructures communes, de la recherche en commun, des services communs (Euroclear et LCH-Clearnet par exemple), soit par regroupement d'Etats ou de Banques Centrales pour des services communs (c'est déjà le cas avec Target2 pour les Banques Centrales). Ainsi l'initiative d'un emprunt commun européen, d'un fonds stratégique d'investissement européen, pourrait être du ressort d'une démarche coopérative des Etats européens. De même que les banques européennes, avec une volonté politique commune des Etats, pourraient ensemble créer une véritable bourse européenne, plutôt que laisser un marché épars se recomposer uniquement sur des intérêts de rentabilité à court terme, de surcroît*

contraints par le dogme dictatorial de la Commission de la Concurrence, finissant par laisser partir une partie importante de nos infrastructures boursières aux Etats-Unis ...

Une structure coopérative sans concurrent, comme Swift, ne peut être qualifiée de cartel ni être contestée pour cause d'absence de concurrent. Les banques s'accordent ensemble pour que Swift leur donne le meilleur service sans qu'il soit besoin de le concurrencer par une entreprise qui offrirait les mêmes prestations. Si une entreprise concurrente existait face à Swift, il faudrait soit que les banques dupliquent leur investissement dans une deuxième structure, soit qu'une partie des banques utilisent Swift et une autre partie un concurrent de Swift, que les deux opérateurs se mettent d'accord pour garantir une interopérabilité, et construisent des passerelles entre les deux concurrents pour échanger entre banques passant par l'un et les banques passant par l'autre, donc une belle usine à gaz ! On ne peut donc pas dire que ce type de structure coopérative tue la concurrence et lorsqu'elle est motivée par un service de compensation ou d'échange entre acteurs partenaires, comme dans le domaine des titres (bourse, chambres de compensation) ou des paiements, la concurrence n'a pas vraiment de sens. Par ailleurs, dans le cas d'entreprises qui peuvent exercer leurs activités dans un contexte concurrentiel, par exemple les sociétés d'assurances mutuelles ou les banques à réseau coopératives, la concurrence existe entre acteurs de structure du même type et aussi de structure capitalistique classique.

Il est intéressant par ailleurs de remarquer que la croyance en l'économie de marché et la libre concurrence comme le système le plus efficace conduit naturellement aux situations d'*oligopoles* et même en final de *monopole*, car la loi du plus fort et la course à la rentabilité, donc la recherche de minimisation des coûts de structure au travers d'entités de plus en plus grosses, qui ensuite s'imposent au marché, impliquent logiquement cette concentration. *Reposant sur le libre-échange, la loi du plus fort et la compétition, ce système tue la concurrence in fine.* Et dans l'univers mondialisé et globalisé, s'il faut imposer des seuils de taille ou de parts de marchés sur un secteur pour contrer cette concentration qui finalement fausse la concurrence, il faut alors l'organiser au niveau mondial car l'Europe est à un niveau insuffisant (cela joue même contre cette Europe).

### **Quelle motivation pour permettre l'extension de cette logique coopérative ?**

Il faut tout d'abord déceler les cas où cette logique peut trouver un intérêt social, économique, pour en émettre l'idée, en faire la proposition. Les clients viendront s'il y a une offre et s'ils y trouvent intérêt. La conscience et la responsabilité citoyenne devraient aider notamment à monter des entreprises durables, comme il y a eu les fonds éthiques. Les citoyens de base se tourneront peut-être plus volontiers vers les assurances et les banques mutualistes, adhérant à cette logique, de même à d'autres services procédant du même modèle s'ils leur sont proposés. Il faut sans doute créer l'offre pour que les citoyens y adhèrent. La généralisation de ce modèle de

gouvernance peut être progressive et naturelle. De surcroît elle est applicable de manière transfrontalière et permettrait de donner de la cohésion à l'Europe, notamment en formant des projets communs à plusieurs pays d'Europe, au travers d'actionnaires clients européens, qu'ils soient des citoyens, des entreprises, des banques, des banques centrales, des Etats. Il ne s'agit en aucun cas de forcer les entreprises actuelles à changer brutalement leur gouvernance. La « loi du marché » peut tout à fait s'appliquer dans un contexte où les citoyens responsables se mettent à préférer le durable et l'entreprise qui privilégie des objectifs de développement humains, sains et durables sur ceux du profit à court terme. Si l'objet du désir n'est plus l'argent mais un objectif d'accomplissement, et que le « marché », la concurrence, les enjeux, se font désormais sur cet autre objet, la société évoluera naturellement en ce sens.

La société coopérative fonctionne sur base de la démocratie, non seulement par son mode de fonctionnement interne mais aussi dans un contexte global où il existe un modèle coopératif en concurrence du modèle capitalistique classique. Car le client individuel à la base, le citoyen, peut lui-même choisir de préférence d'acheter des services et des produits délivrés par de telles entreprises ainsi que d'investir ses économies en actions de ces sociétés, que ce soit en tant qu'actionnaire client direct ou par la bourse (actionnariat minoritaire). Tel un vote, son choix de consommation et d'investissement se traduit en choix de société, d'un modèle de société qu'il souhaite favoriser.





## 9

*« Les hommes blancs se font des idées bien fausses sur nos coutumes et nos mœurs. Tout ce qui n'existe plus chez eux, même de date récente, ils ont la prétention de l'abolir immédiatement chez les autres ».*

*Tippo Tip, Wali des Stanley Falls.*

### **Confrontation de la Société civile aux différents niveaux de pouvoir**

#### **Niveau 1 : L'Etat-Nation, les anciens et les nouveaux pouvoirs**

Le *législatif* est responsable d'introduire, d'intégrer, d'agréer et de figer les lois. Il lui est interdit d'être dépendant d'un exécutif sous peine de faire dériver une démocratie. Les idéologies en vigueur doivent être représentatives des volontés du peuple. Cela s'opère dans nos démocraties occidentales par l'entremise des *partis politiques*, qui font connaître dans un programme les *idéologies* de leurs membres issus de la citoyenneté et demandent aux citoyens par votation leur adhésion à leur programme. Ces différents partis obtiennent alors un poids pour leur idéologie en fonction des votes recueillis.

Dans le nouveau schéma, *le législatif devient un organe technique* au service de l'idéologie représentative des citoyens qui est exprimée par les différents partis.

Les *nouvelles sphères* (économique, judiciaire, services au public) jouent leur rôle de *courroie de transmission* entre l'exécutif (conseil des ministres) une fois les lois approuvées et les différentes administrations concernées. Il y a donc un découplage très marqué entre l'expression idéologique, composite de la loi et sa mise en œuvre.

La sphère de *la Société civile*, devant refléter les aspirations citoyennes, détient en fait le réel pouvoir permanent d'orientation ; aussi il est important qu'une infrastructure constituée de l'ensemble des citoyens y ait un rôle actif et constant pour y éviter toute dérive arbitraire ou d'un intérêt particulier et ainsi tenir les rênes de ce nouveau pouvoir.

L'effet démocratique est alors encore mieux étayé si le mécanisme de contrôle de la Société civile permet aux citoyens une expression directe, dans cet organe, par exemple par *référendum*, par *pouvoir d'injonction* ou par fonction directe de ses représentants élus à un large consensus.

Dans cette nouvelle approche le pouvoir est scindé en quatre attributions distinctes et limitées : l'exécutif (fonction technique), le législatif (fonction technique), une chambre des débats (fonction de confrontation à un niveau supérieur, par exemple le Sénat) et une Société civile (fonction modératrice et de contrôle à un niveau supérieur). Cette nouvelle sphère doit réhabiliter le politique en le recentrant sur l'intérêt général ; elle jouera le rôle d'un *Conseil de médiation de l'intérêt général* de façon à redonner confiance à ceux qui subissent la loi.

La Société civile peut faire appel, dans l'évaluation des propositions et des réformes entamées par l'Etat ou des sollicitations exprimées par les citoyens, à des *évaluateurs indépendants*, capables de mettre au point des protocoles d'expérimentation, formés en statistique, et à l'abri des pressions provenant des partis politiques comme de ceux qui sont évalués.

Les instituts de statistique nationaux doivent alors posséder dans leurs statuts une culture d'indépendance qui préserve leurs employés des pressions politiques.

Ainsi un institut rendu formellement indépendant du ministère des finances serait à même de jouer ce rôle en partenariat avec la Cour des Comptes (qui n'a pas la culture statistique mais celle de l'évaluation indépendante). L'évaluation en elle-même pourrait être sous-traitée à des chercheurs, des organismes spécialisés, des ONG.

Aux côtés des citoyens concernés, *les universitaires* constituent une deuxième classe d'experts externes car leurs carrières sont souvent basées sur l'innovation et la reconnaissance à long terme ; ce faisant ils possèdent les incitations adéquates pour mettre en place des protocoles qui leur permettent de poser les questions qui dérangent en faisant abstraction du marketing politique.

Les médias, les think tanks, ou instituts politiques, sont eux aussi des relais charnières de la Société civile à la frontière du monde universitaire, du monde politique et de l'opinion publique.

En bref, c'est en un véritable *écosystème de la pensée critique et défenseur de l'éthique* que la Société civile doit se présenter à tous les citoyens.

## **Niveau 2 : L'Europe en construction et les identités des peuples**

La Société civile européenne, qui agit par l'entremise de ses *commissaires délégués*, est un pivot, une *articulation* qui sert de point d'affluence des demandes et des conflits en provenance des sociétés civiles de chaque Etat ; elle doit les mettre en cohérence par un dialogue permanent, jouer un rôle d'arbitrage si des difficultés subsistent, leur donner un calendrier de priorités dans leur réalisation mais aussi elle doit les répercuter sur la sphère éponyme qui agit au niveau de la planète.

Voici les *défis* qui l'attendent mais qui constitueraient en outre ses *missions* sous forme d'aide, de vigilance, de coordination, d'injonction eu égard au Bien commun :

a) La question qui se pose tout d'abord est comment se réalisera une *adaptation progressive du modèle* de la Pluridémocratie avec ses différentes sphères au modèle constitutionnel de L'Europe (l'un est théorique, l'autre reste en construction et subit des *remises en cause permanentes*).

Comment expliquer ce retournement de l'opinion publique vis-à-vis de l'Europe. ? L'Europe est peut-être victime de son succès : parce qu'elle a atteint certains objectifs, elle perd, comme l'écrivait déjà le Premier ministre belge Léo Tindemans en 1975, « son parfum d'aventure ».

Peut-être le mal est-il plus profond. Dans de larges pans des opinions des pays d'Europe occidentale, le sentiment se répand que l'Europe a progressivement perdu le *sens*

*d'elle-même*. L'extension continue des compétences européennes depuis le milieu des années 1980, et le vaste élargissement de l'Union vers le Nord et l'Est, auraient, selon ce point de vue, lentement dissout le projet européen.

Il est clair que si le cheminement de l'Europe s'était réalisé selon un processus d'*approfondissement* (non seulement le marché mais aussi l'économique, le social, le politique) avec un nombre limité d'Etats et non d'élargissements successifs, l'intégration aurait été plus évidente. Car au fil des élargissements, cette stratégie a rendu les prises de décisions de plus en plus difficiles.

On le voit très bien avec la difficulté de la mise en place de *mécanismes financiers d'assurance publique pérennes*, la difficulté d'arriver à la constitution d'*un budget fédéral* qui permettrait *l'émission d'obligations* proprement européennes. Ce serait là un grand pas vers un plus d'intégration politique.

b) A cela s'ajoute *l'élimination progressive* ou l'amointrissement de structures étatiques préexistantes vers de nouvelles entités sous forme de régionalisme (c'est notamment le cas de la Flandre en Belgique) et la montée des populismes (la Finlande tout récemment) ; ce qui ne facilite pas le problème et va même au rebours de la construction européenne.

Fédéraliste européen dans l'âme, l'ancien Premier ministre belge Guy Verhofstadt, chef du groupe libéral au Parlement Européen se désole de la montée des nationalismes et de l'extrême droite aux quatre coins du Vieux continent et il affirme : « pour renverser la tendance, les leaders politiques doivent s'investir et

démontrer aux citoyens qu'une plus grande intégration européenne est la seule issue possible. Nous vivons une crise économique et financière, qui crée de l'incertitude chez les gens. Les nationalistes et les populistes accusent la mondialisation d'en être à la base et prônent un retour aux sources et à l'identité. L'électorat cherche dans le nationalisme des certitudes qu'il risque de perdre avec cette crise. On l'a déjà vécu dans l'Histoire, mais, ce qui est nouveau maintenant, c'est que les leaders politiques, plutôt que de contrer cela en expliquant que la réponse européenne peut redonner aux citoyens cette confiance qui leur manque, suivent les populistes et les nationalistes dans leur langage<sup>51</sup> ».

Cependant on peut faire des choses au niveau européen qui s'avèrent impossibles au niveau national. La crise financière par exemple a été créée parce que les marchés sont mondialisés et que le contrôle sur ces marchés est dispersé, Etat par Etat. Aucune autorité n'a pressenti la crise ni rien pu faire contre les produits financiers toxiques. Seul le niveau européen est approprié pour contrôler ces marchés et éviter d'autres crises. Autre exemple : si l'on veut avoir une migration bien gérée qui ne perturbe pas nos sociétés, il faut l'organiser au niveau européen via les mêmes règles d'asile et d'immigration, ainsi que par un contrôle à l'extérieur de l'Union et pas à l'intérieur comme on est en train de faire.

---

<sup>51</sup> Guy Verhofstadt : discours au Parlement Européen.

c) Quelle sera dans ce contexte la réaction de l'Europe vis-à-vis de la *mondialisation* :

- Soit elle se donnerait comme fonction de transmettre, en les adaptant, les normes de la gouvernance mondiale, qui sont celles du méta pouvoir économique et pour mission de faire gérer par ses Etats membres les conséquences des décisions (*accompagnement de la mondialisation*).

- Soit elle se donnerait pour tâche de domestiquer les marchés mondiaux et de faire valoir ses préférences en matière de développement équitable, de paix internationale, de protection environnementale, de politique énergétique, d'aide humanitaire (*domestication des marchés mondiaux*).

L'expérience prouve qu'elle oscille entre les deux méthodes par le biais d'*organisations intergouvernementales* créées au cas par cas selon la gravité des phénomènes mais sans la consultation préalable d'assemblées européennes ou de citoyens.

d) Se pose aussi le problème des *voies concurrentes de l'intégration européenne*<sup>52</sup> :

- Soit la *voie supranationale* qui sans refuser de reconnaître les identités culturelles vise la suppression des souverainetés nationales. Mais elle s'avérerait pourtant dangereuse car elle aggraverait le problème de

---

<sup>52</sup> Jean-Marc Ferry : La République Crépusculaire. Editions Cerf.

l'inter-gouvernementalité (autoritarisme, impuissance et décrochage par rapport à l'opinion publique).

- Soit parachever la *voie fédérative/confédérative* avec une répartition plus achevée des compétences entre l'Europe et ses États membres (en se basant sur des modèles préexistants : Allemagne, États-Unis).

- Soit la *voie fédération plurinationale*, pour mieux souligner la différence avec l'État fédéral qui est mononational, et qui trouve son prolongement dans la *voie cosmopolitique* au sens kantien du terme cosmopolitisme juridique avec sa structure à trois niveaux : interne (droit étatique), international (droit des gens), supranational (entre les nations).

e) Il reste aussi à régler le problème crucial des *identités des peuples* et de ses *différences* au sein de l'espace européen. Il s'agit ici d'une identité envisagée non pas seulement sur le plan de l'ethnicité mais aussi dans les domaines de la langue, de la culture, de la religion, de la mémoire collective, des habitudes ...

Or l'histoire commune des nations nous apprend que c'est le peuple qui a donné naissance à l'État Nation dans la mesure où il y a eu congruence, assimilation de deux phénomènes : l'un sur le plan identitaire (le peuple) et l'autre sur le plan de la structure étatique (citoyenne) qui se mettaient ainsi en place. Et pareil phénomène ne s'est jamais produit en Europe dans la mesure où les peuples (sur le plan identitaire) ne se sont jamais amalgamés.



De plus nous assistons à la création de nouvelles formes d'identité imaginaires, virtuelles, réseaux sociaux et à une mouvance de plus en plus accélérée des individus à travers le monde soit solitairement (nomadisme) soit collectivement (diaspora) recréant à leur façon d'autres formes de liens.

Ce sera ainsi pour l'Europe un immense défi de réaliser ce que les nations ont eu peine à réaliser en leur sein, une société de compromis entre l'*intégration* à la française et le *multiculturalisme* anglo-saxon.

En fait créer une société qui valorise le *pluralisme* c-a-d une pluralité de valeurs, de modes de vie, de visions du monde et la nécessité d'accords communs garantissant la coopération, la coexistence pacifique et le respect des particularités.

Au sein des sociétés persisteront toujours des différences, des tensions, voire des conflits, contingents ou structurels mais dont le règlement passera par des solutions négociées, des accords légitimes et des ententes durables.

A nouveau la sphère de Société civile sera la mieux à même d'aider à *l'élaboration de cette société multi culturelle et multi communautaire* puisqu'elle reprend en son sein des représentants de toutes les tendances socio-économiques, culturelles et ethniques. Et ceci en établissant les meilleurs compromis possibles dans les différents conflits d'intérêts et de valeurs qui adviendront inmanquablement (voir actualité du compromis au chapitre 10).

f) Enfin, au cours de la dernière décennie, on a vu s'affirmer, non sans tensions, l'idée que l'Europe incarne aussi un « *modèle social* » qui la distinguerait d'autres régions du monde. Depuis le début des années 1990, un

grand nombre d'acteurs politiques européens ont fait entrer dans le vocabulaire courant le concept nouveau de « modèle social européen ». Cette notion, forgée par la commission Delors et développée ensuite dans le champ académique, désigne un ensemble de valeurs et de principes des systèmes sociaux européens, qu'il s'agirait de protéger et de promouvoir.

Des rapports récents montrent que les principales forces politiques européennes se rejoignent sur l'idée qu'il existerait un « *modèle européen de société* », se caractérisant par une certaine conception de l'organisation économique et de la vie en société en général<sup>53</sup>.

Le « modèle social européen » y est appréhendé comme un modèle spécifique, fondé sur des valeurs propres mais se déclinant de diverses manières selon les sensibilités nationales et partisans. Comme l'expriment les conclusions du Conseil européen de Nice : « le modèle social européen, caractérisé en particulier par des systèmes de protection sociale de haut niveau, par l'importance du dialogue social et par des services d'intérêt général dont le champ couvre des activités essentielles à la cohésion sociale, repose aujourd'hui, par-delà la diversité des systèmes sociaux des États membres, sur *un socle commun de valeurs* » (Voir chapitre 2 : l'épuisement de la démocratie providentielle et des transcendances collectives).

---

<sup>53</sup> Sophie Heine ULB : Dictionnaire de Théorie Politique.

Ce modèle est perçu comme s'opposant largement au système américain, par la priorité qu'il donne à la solidarité sur l'individualisme, à la coopération sur la compétition, et par l'équilibre qu'il réalise entre performances économiques, compétitivité et justice sociale. Ce discours peut s'appuyer sur de nombreux sondages, montrant que ces grands traits sont largement soutenus par les citoyens européens, qui dans leur grande majorité refusent l'exclusion, la pauvreté et les inégalités, et considèrent que les autorités publiques doivent agir pour les réduire.

L'intégration européenne est présentée, dans ce contexte, comme ayant contribué à construire ce modèle de société, en associant la *prospérité et la redistribution*, grâce à la construction du marché intérieur et aux politiques sociales européennes telles que la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs de 1989, les fonds structurels et de cohésion, l'adoption de législations sociales européennes, le dialogue social et la Charte des droits fondamentaux.

Le poids des traditions nationales implique que l'identité sociale de l'Europe repose non pas sur une convergence forcée, mais sur une *confrontation entre les diverses traditions* des États membres, qui n'implique ni leur suppression, ni leur fusion en un modèle supranational unique. On observe en effet une certaine permanence des traditions et institutions sociales nationales.

Plusieurs types d'« État Providence » sont couramment identifiés, les deux pôles extrêmes étant le modèle social-démocrate des pays scandinaves d'une part, et le modèle libéral britannique d'autre part. Le premier repose sur un rôle déterminant de l'État, un taux de syndicalisation très

élevé, une grande importance accordée à la négociation collective, un haut niveau de fiscalité et de protection sociale, et des services publics très développés (C'est le cas du *modèle nordique* de capitalisme social et du *modèle rhénan* de capitalisme consensuel ; confronté cependant à un ralentissement de la croissance, le modèle nordique a dû évoluer vers la *flexicurité*, qui conjugue une facilité de licenciement avec des indemnités longues, accompagnées d'une offre de formation.). Le *type libéral* se caractérise en revanche par une intervention minimale de l'État, une moindre implication des syndicats dans la réglementation sociale, un faible niveau de dépenses publiques, des services publics moins importants, un taux de taxation moins élevé et une part plus large réservée au marché dans les prestations et services sociaux. (C'est le cas de la Grande Bretagne, des États-Unis, du Canada, de l'Australie notamment). Entre les deux se situe le modèle de type méditerranéen (Grèce, Espagne, Italie, Portugal) qui est un sous-modèle du premier cas, basé sur la complémentarité entre une protection sociale moins élevée que celle proposée dans le modèle rhénan et un haut niveau de réglementation du travail.

g) *La stabilisation* du projet européen suppose, en tout cas, qu'une réflexion soit conduite sur la gamme et l'intensité des résistances qu'elle peut supporter sans se condamner à la paralysie. Dans la majeure partie des pays fondateurs, le rééquilibrage de la logique de concurrence par une politique de *convergence économique, voire d'harmonisation sociale*, paraît être la meilleure manière de rétablir la confiance des citoyens européens.

L'instauration d'un premier paquet législatif<sup>54</sup> comprenant des volets « stabilisation et croissance ainsi que d'un futur Mécanisme européen de stabilité (MES à comparer au FMI) est un pas important vers une gouvernance économique plus équilibrée mais ceci malheureusement au détriment de plus d'austérité pour les Etats et sans aucune avancée sur le plan fiscal.

L'« Europe sociale » en phase avec une « Europe économique » devrait devenir un nouvel objectif mobilisateur, renforçant à la fois la légitimité et l'identité du projet européen. Sans oublier que l'objectif de développement durable doit rester au cœur du cadre idéologique de l'économie sociale du marché européen. L'Agenda pour le vingt et unième siècle (appelé Agenda 21) est un des outils de transcription dans la réalité du développement durable<sup>55</sup>.

Il offre un cadre de travail aux collectivités locales et à leurs habitants pour mettre en œuvre les concepts du

---

<sup>54</sup> Mars 2011 : L'Union propose 6 propositions législatives pour renforcer la gouvernance économique.

Août 2011 : H. Van Rompuy est proposé comme leader de la zone Euro pour la mise en place d'une gouvernance économique

Décembre 2011 : Mise en place d'un pacte de stabilité contenant 6 propositions législatives visant à renforcer la discipline budgétaire et à surveiller les déséquilibres macro-économiques au sein des Etats membres de l'Union Européenne. C'est une réponse fondamentale à la crise de la gouvernance économique qui a été adopté par tous les Etats de la zone Euro et hors zone (26 Etats) hormis la Grande Bretagne. Parmi les règlements, on revient au déficit public limité à 3 % du PIB et à la dette plafonnée à 60 % du PIB.

<sup>55</sup> Dans le traité de Lisbonne, référence est faite au développement durable.

développement durable. En Europe, presque toutes les grandes métropoles et de nombreuses villes moyennes ont entamé un processus plus ou moins complet de planification et de durabilité de leur environnement. Le programme repose sur trois piliers fondateurs : l'action économique, le développement social et la gestion des ressources naturelles.

h) Toutefois, les motifs de mécontentement envers l'Europe étant hétérogènes, il semble difficile de refonder la légitimité de l'Union en évoquant uniquement ses performances sociales et politiques. La solution serait-elle dès lors aussi de *compléter l'identité civique et constitutionnelle de l'Europe par une identité culturelle plus « chaude »* ?

Il s'agirait ainsi de faire en sorte que les citoyens européens développent un sens du « nous » suffisamment fort pour ressusciter leur adhésion à l'entreprise communautaire.

Proposition répandue dans de nombreux cénacles, tant politiques qu'académiques, et dont le philosophe allemand Jürgen Habermas s'est fait le plus constant porte-parole, arguant que le projet européen ne pourra être approfondi que s'il repose sur un sentiment commun d'appartenance plus fort. Selon lui, sans une identité commune, il est impossible que se construise une Europe politique forte à l'intérieur et à l'extérieur. Au niveau interne, un sentiment d'appartenance commun entre citoyens européens serait nécessaire pour construire des formes de solidarité et de démocratie à une échelle européenne, qui impliqueraient un sentiment de confiance et de solidarité entre les citoyens. De même, une politique extérieure européenne propre réclamerait une volonté

commune supposant un sentiment d'appartenance politique. Une telle politique extérieure permettrait de défendre les intérêts et les valeurs européennes dans le monde et de s'imposer face à l'hégémonie américaine : « il n'y a qu'une seule alternative : ou nous parvenons à nous forger une identité européenne, ou le vieux continent disparaîtra de la scène mondiale »<sup>56</sup>. Cette identité commune ne doit pas être un donné historique ou biologique mais doit être élaborée par des processus démocratiques et reposer sur des principes constitutionnels. Ces processus démocratiques doivent finalement aboutir à élaborer une « solidarité civique » à l'échelle du continent. Pour contribuer à cette identité commune, il faut non seulement une *Société civile* et un *espace public européens* grâce à une interpénétration des espaces publics nationaux, mais aussi une culture politique partagée. Cependant, s'engager sur la voie de l'identification volontariste, c'est faire entrevoir cependant quelques dérives potentielles, dont on ne peut éluder le danger.

Si certains, comme Jürgen Habermas, veulent mettre le développement d'une telle identité au service de la construction d'une Europe politique et sociale, projetant les principes du consensus allemand sur l'Europe, cette voie n'est pas majoritaire. Par ailleurs, on sait que la valorisation excessive d'un « nous » européen contre un ou plusieurs « autres », externes ou internes, peut conduire à une instrumentalisation des passions dangereuse pour les libertés individuelles.

Cependant si l'Union vit, depuis les origines, de tensions entre ses principes fondateurs, la question de la nature et

---

<sup>56</sup> Jürgen Habermas : « Le Patriotisme Constitutionnel ».

de l'intensité des motifs d'identification collective est peut-être moins dramatique qu'elle ne le semble à première vue. Après tout, nos nations ne se sont-elles pas construites (et ne continuent-elles pas de se construire) autour des rivalités sur le sens du lien politique ?

i) Une proposition constructive serait alors, à notre sens, de *refonder l'Europe* avec un noyau dur d'Etats voulant aller plus vite et plus loin dans des institutions communes renforcées, conformes au modèle original de société, alliant économie de marché, solidarité et neutralité philosophique. Cela pourrait se faire en trois étapes (voir ici l'appui du *modèle de la Pluridémocratie*) :

- la première correspondrait aux *défis existentiels* immédiats de l'Europe au rang desquels le *gouvernement économique*<sup>57</sup> et la *régulation* des marchés financiers, la mise en place de mécanismes financiers d'assurance publique pérennes comme la constitution d'un budget fédéral, l'émission d'obligations européennes « euro bonds » ...

- la deuxième s'inscrirait dans *l'espace juridique, social et économique* européen : protection sociale, pôles de compétitivité, coopération judiciaire des polices...

---

<sup>57</sup> En appeler à une gouvernance européenne, c'est reconnaître que l'imposition d'une monnaie unique appelait à une unité bien plus puissante que les dispositions fixées par le traité de Maastricht en 1992 ou par le pacte de stabilité en 1997. C'est inévitablement aller dans le sens d'une intégration plus poussée de l'Union, voire une Europe fédérale.



- la troisième permettrait de rendre *une âme, une identité* à l'Europe par des initiatives symboliques : cartes d'identités européennes, labels européens, manifestations culturelles ...

Le renforcement de cette nouvelle Europe doit être un outil pour réorienter la mondialisation, améliorer la régulation, établir un « *protectionnisme raisonné et équitable* » aux frontières en imposant aux pays importateurs des normes sociales et environnementales, en taxant ceux qui ne respectent pas un niveau minimum. De plus, la mise en place d'un droit de douane « social et environnemental » sur les pays ou sociétés ne respectant pas les normes européennes que nous nous appliquons à nous-mêmes, supposerait :

- 1) La mise en place d'une norme internationale de minimum social et environnemental.
- 2) Une application de cette taxe à la frontière avec un certain discernement. Cette taxe doit être juste et ne taxer que les produits ou service ne respectant pas la règle. Donc il ne s'agit pas d'une taxe unique sur tous les produits chinois par exemple (sauf si on ne tient compte que d'un dumping monétaire, en ayant une estimation de la sous-évaluation de la monnaie).
- 3) La possibilité d'en vérifier le respect. Il faut des *agences de rating social et environnemental* ! Autant on peut l'imaginer pour des grosses sociétés cotées par exemple, dont il faudrait compléter le rating existant qui est focalisé sur la rentabilité et les risques dans un but

boursier, autant c'est plus difficile pour les petites sociétés.

Ce n'est donc pas parce que la Commission européenne a jusqu'ici érigé la libre concurrence en dogme aveugle qu'il faut se détourner de l'Europe, bien au contraire ! Il faut la renforcer en la réorientant vers plus de coopération et de défense des intérêts généraux, des biens publics, vers plus de justice. Dans la mondialisation, l'Union fait la force.

j) En conclusion, il est permis de soutenir que cela ne peut être que par *l'émergence d'une Société civile* que s'édifiera, par le bas, la société européenne de demain car malgré les obstacles rencontrés dans la construction de l'Europe, *'l'Europe des citoyens'* est en marche. Elle participe à sa manière à dépasser les peurs des citoyens principalement dues au *déficit démocratique* des institutions communautaires. Pour leur part ces mêmes institutions, et notamment la Commission Européenne, doivent faciliter *l'accès à l'information* et *renforcer les mécanismes de participation des acteurs non gouvernementaux et de la Société civile*.

Mais pour mieux y parvenir, l'objectif politique devrait être cohérent avec les normes et les valeurs d'une démocratie moderne : *une Fédération Européenne aboutie* c-a-d élue au suffrage universel. Dans cette optique, il est intéressant de noter que les parlementaires européens devront se prononcer sur la proposition de modification du système électoral européen. L'une des mesures phares de cette proposition est la création d'une vaste circonscription européenne, au sein de laquelle 25 membres du Parlement seront élus directement par

l'ensemble des citoyens européens. Une telle disposition inscrira toutefois un peu plus l'Europe "transnationale" sur les bulletins de votes, et redonnera peut-être un peu de vie à un scrutin qui, il faut bien l'admettre, a rarement passionné les foules. Un *parti fédéraliste européen* à l'ancrage national peut offrir un nouvel axe de démarcation politique. Que ce soit au niveau national ou régional, ce parti devra déterminer les politiques qui seront le mieux réalisées dans un cadre européen fédéral, militer, au sein des Etats membres, pour les transferts de pouvoir nécessaires pour mener ces politiques à bien, et se poser comme l'interlocuteur et la voix du projet fédéraliste européen, vis-à-vis tant de ses partisans que de ses détracteurs. Offrir au niveau national le choix d'une Europe fédérale comme un vrai choix de société, c'est défendre la nécessité d'avoir une vision à long terme pour cette région du monde qu'est l'Europe. C'est préserver ses citoyens des dangers d'un pouvoir trop diffus, de plus en plus morcelé, les exposant au clientélisme et à l'arbitraire. C'est poser la question *des valeurs que l'Europe peut défendre en son sein*, et des moyens qu'elle entend donner à ses citoyens pour continuer d'être de véritables acteurs dans ce monde globalisé. Il faut sortir du non-dit. *L'intégration politique* doit franchir un seuil décisif. Cela commence par lui assigner un principe supérieur d'unité, bien au-delà de la vision économique étriquée et en échec qui a prévalu jusqu'ici, de manière à justifier une solidarité forte et les transferts de souveraineté nécessaires. Cette raison supérieure est fournie par le concept de "*communauté de destin*" face aux aléas et aux périls du monde. Elle repose sur trois piliers : la démocratie citoyenne, un projet de société qui renvoie aux valeurs emblématiques de la civilisation

européenne - l'égalité en dignité, la liberté, la justice, le droit - et une défense commune, tribut à payer à la responsabilité et à l'indépendance de la politique étrangère. Au-delà du protocole intergouvernemental en discussion aujourd'hui pour renforcer la discipline budgétaire, c'est une Constitution qu'il faut entreprendre. Le débat démocratique est en effet la seule voie possible pour créer une citoyenneté européenne et créer les conditions de l'efficacité, de la cohérence et de la puissance. La crise doit être le creuset d'une Europe efficace et démocratique. Il faut convoquer la Convention européenne !

### **Niveau 3 : Le monde avec ses pouvoirs et ses organisations**

La Société civile au niveau mondial concentre les demandes et conflits des Sociétés civiles émanant des grands blocs de la planète. Elle agit par l'entremise de *ses membres* nommés en fonction de leurs compétences par les *représentants des sphères civiles supranationales*.

Ces membres constituent *l'assemblée générale de l'union mondiale des entités supranationales*. Cette assemblée prend des résolutions comportant des injonctions sur les pouvoirs législatifs et exécutifs des Etats. Elle a donc un pouvoir d'ingérence dans les différents niveaux de pouvoir par injonctions impératives et nécessaires afin de maintenir la paix et le respect des droits fondamentaux des citoyens du monde entier et ce par des devoirs de coordination, de conciliation et d'arbitrage.

Pour accomplir son rôle, un *pouvoir exécutif* est placé sous la responsabilité d'un Secrétaire général qui organise

les cellules en charge des actions nécessaires pour l'accomplissement des missions décidées par l'assemblée générale.

### **Voici quelles pourraient être ses missions**

a) Mise en *cohérence* et en *application* des *demandes* émanant *des sociétés civiles des différentes régions ou Etats* en concertation avec les organismes existants et en s'appuyant sur son pouvoir exécutif.

b) Aider à *l'organisation du monde* (en coopération avec les organisations politiques, économiques, culturelles existantes) *en grandes régions homogènes* en termes de niveaux de vie, de protection sociale, de culture, qui devraient s'imposer une *autosuffisance alimentaire*, une localisation minimum de production agro-alimentaire et énergétique, un partage de l'eau et de certaines ressources vitales de matières premières considérées comme biens publics, un minimum d'échanges intra-communautaires<sup>58</sup>. Edgar Morin met en avant l'importance d'un minimum d'autosuffisance vivrière, dans les pays du sud comme dans les nôtres, participant à la relocalisation des activités agricoles, le rôle essentiel de l'éducation et de politiques publiques, la régulation de l'accès à l'eau, à la terre, aux ressources raréfiées.

---

<sup>58</sup> L'économiste Maurice Allais fixait le chiffre de 80 % comme niveau d'échanges intra-communautaires mais ce chiffre nous paraît être un maximum car l'Occident doit aussi favoriser ses échanges avec les pays en voie de développement.

Par ailleurs, il faudrait accepter au niveau mondial un « protectionnisme raisonné et équitable » entre ces grandes régions, en mettant fin au pillage des ressources de l'Afrique qui ne bénéficie pas aux populations ainsi qu' au rachat massif des terres arables d'Afrique par certains pays qui pratiquent ainsi une nouvelle forme de colonisation en chassant les populations indigènes, en créant une monnaie mondiale alternative au dollar qui pourrait fonctionner sur le modèle de l'ancien ECU (panier de monnaie) et servant de monnaie d'échange et de réserve.

La faim dans le monde est produite par les politiques des gouvernements. Il faut soutenir les petits agriculteurs et relocaliser les systèmes alimentaires. Ce que l'on peut dire, c'est que les pays pauvres sont dans un cercle vicieux. Cet appauvrissement des campagnes et cette migration massive vers les villes ont conduit à ce que les gouvernements répondent à cette situation en important des denrées alimentaires à bas prix sur les marchés internationaux. Ils ont développé une véritable assuétude à ces bas prix. A mesure qu'ils importent ces denrées alimentaires que nous subsidions fortement, les paysans locaux ont encore moins de possibilités d'écouler leur production. Et donc on produit encore plus de pauvreté et on accélère encore la migration vers les villes.

Il faut rompre ce cercle vicieux et aller vers un cercle vertueux où on augmente les revenus des petits paysans, où on tisse des liens plus étroits entre les campagnes et les villes. Il faut soutenir les pauvres des villes par des programmes de protection sociale pour qu'ils achètent à leurs producteurs locaux. C'est une transition qui met du temps. Il y a un écart entre le court terme, où l'intérêt des

gouvernements est d'acheter de la nourriture à bas prix pour calmer ces populations des villes, dont dépend souvent leur stabilité sociale et politique, et ce qu'il faut faire dans le long terme, qui est effectivement de privilégier des chaînes plus courtes et une relocalisation des systèmes alimentaires.

Le G20 agricole de 2010 s'était lui aussi ému des effets de la volatilité et avait lancé un programme de sécurité alimentaire qui recycle celui de 2009 et le dote enfin d'un financement minime. Car cela fait donc déjà trois ans que l'on parle de crise alimentaire et de volatilité, mais les mesures qui abordent les causes de la crise se font attendre.

Quant au G20 agricole de 2011, si l'on mesure son ambition des changements nécessaires pour sortir de la crise, il est, pour utiliser un langage diplomatique, extrêmement modeste. Dans un langage courant, on dira qu'il touche à la marge, sans reconnaître que le système alimentaire mondial doit changer pour répondre à l'enjeu de nourrir la planète.

Le programme de ce G20 agricole est essentiellement orienté sur une amélioration des informations de marché et sur une plus grande transparence des activités financières sur les marchés agricoles. Si ceci est nécessaire, c'est loin d'être suffisant.

D'une part, il faut permettre aux pays d'avoir l'espace politique pour mener des politiques de prix qui limitent la *volatilité des prix agricoles* et les stabiliser dans l'intérêt général à un niveau adéquat. Lorsqu'ils sont trop bas,

comme ils l'ont été depuis plus de vingt ans, ils condamnent les paysans à la faim et à la misère. Lorsqu'ils sont hauts, les plus pauvres sont contraints à moins manger, et les paysans pauvres à vendre leurs terres à des entreprises agricoles que la libéralisation a rendues de plus en plus puissantes et qui voient l'agriculture d'exportation comme une activité très rentable. Cette volatilité est d'autant plus renforcée par un modèle agricole dépendant du pétrole dont les prix sont aussi de plus en plus volatils.

D'autre part, il est également nécessaire d'aborder *l'iniquité de notre système alimentaire* caractérisé par une demande excessive d'une minorité et l'exclusion du droit de se nourrir d'un milliard de personnes, alors que nous enregistrons une pression croissante sur nos ressources naturelles. Démanteler les politiques de soutien aux agro carburants contribuant à la volatilité et à la crise alimentaire doit être une priorité pour le G20.

Pour stabiliser les prix, le G20 doit réinstaurer des mesures telles que les *stocks régulateurs, des mesures de régulation des importations et de la production*. Ceci implique également de redonner la *priorité à la production destinée aux marchés locaux et, enfin, de se prémunir contre la spéculation en garantissant une séparation entre les marchés agricoles et les marchés financiers* <sup>59</sup>. Il faut mettre en œuvre un modèle basé sur

---

<sup>59</sup> Sur la transparence des stocks agricoles, dont l'Inde et la Chine se méfiaient en raison du caractère stratégique de ces informations, le G20 va mettre en place un système d'informations sur les marchés, baptisé AMIS. Cette base de



les organisations paysannes et les attentes des consommateurs et non sur les intérêts de l'agro-industrie. Ce modèle est le seul qui puisse préserver l'environnement et produire assez de nourriture et de revenus pour sortir chaque sous-région du monde de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Si l'on choisit ce projet ambitieux, on pourra alors regarder la volatilité des prix des marchés internationaux avec la sérénité de celui qui en dépend le moins possible.

c) Veiller à *la refondation des relations économiques internationales* sur la coopération solidaire des peuples au sein d'instances de réglementation des échanges et de stabilisation des taux de change. Pour parler d'une "humanisation de la mondialisation", il faudrait réserver une taxe pour financer les deux points ci-dessus et mettre le reste dans un fonds qui aiderait les pays dont on a importé la marchandise à améliorer sa protection sociale et environnementale. Ainsi, l'argent taxé serait vraiment destiné dans son but premier, qui est le respect de l'homme et de l'environnement, incitant le pays à appliquer la norme de protection pour éviter la taxe, au bénéfice de son peuple. Utiliser cette taxe pour simplement réduire notre déficit détournerait l'intérêt de l'objet initial et ne serait pas inscrit dans une démarche humaniste, mais démagogique.

En fait, au-delà de l'intérêt égoïste mais néanmoins légitime de la protection de nos emplois pour éviter les délocalisations, la grande question est celle-ci : « *Mettre*

---

données vise à encourager les pays à partager leurs données et à améliorer les systèmes d'information existant sans toutefois prévoir de mesure coercitive

*sur un pied d'égalité le commerce, l'environnement et le social »*

d) Veiller à l'instauration d'un *système de régulation et de supervision financières* pour pallier aux dérives des marchés prédateurs de tout ensemble défaillant (banque, état, monnaies, énergie, produits agro-alimentaires).

Plusieurs mesures permettant de prévenir les crises financières sont actuellement en discussion au G20, dont les plus significatives sont les suivantes :

1) Généraliser à tous les acteurs financiers (y compris les *hedges funds*) le *contrôle prudentiel* qui implique un niveau minimum de fonds propres pour faire face aux crédits. Il faut noter ici que la BRI (banque des règlements internationaux) a mis en vigueur de nouvelles normes comptables et prudentielles (accords de Bâle3 englobant ceux émis par Bâle 2). Hubert Rodarie<sup>60</sup> pointe cependant la responsabilité de ces nouvelles normes dans le dérapage de l'économie et le finance accentuant, selon lui, l'amplification et la volatilité des résultats des entreprises. Sans être trop technique, expliquons le principe de ces nouvelles normes :

- Au lieu de comptabiliser les actifs (titres, créances) au coût historique et ne constater la valeur d'une entreprise qu'en cas de cession ou de liquidation, la norme impose une comptabilisation en « fair value », c-a-d à la valeur du marché ; ce qui privilégie une vision de la valeur pour

---

<sup>60</sup> Hubert Rodarie : « Dettes et monnaies de singe ». Editions Salvator

l'actionnaire, l'investisseur selon un calcul purement court-termiste en non basé sur la durabilité.

- Pour établir la valorisation d'un actif au prix du marché, il faut soit disposer d'une cote boursière soit calculer une actualisation des flux futurs en tenant compte d'un facteur d'incertitude en ayant recours à des calculs de probabilités, à des modèles d'évaluation de risques faisant référence à des observations passées. Ces modèles sont souvent complexes et incompréhensibles.

- Il en résulte une comptabilité de résultat considéré acquis dans l'année en ayant neutralisé la notion de durée et de risque par modélisation et actualisation.

Cette façon de comptabiliser les résultats privilégie une vision boursière de l'entreprise, celle utile pour des actionnaires qui à tout moment veulent connaître la valeur de vente pour placer leur capital mais elle ne privilégie pas une vision durable de l'entreprise, celle de l'entrepreneur.

2) Réguler les *marchés de gré à gré* sur lesquelles se déroulent les opérations spéculatives et notamment celles qui concernent les produits financiers dérivés.

3) Éliminer les *paradis fiscaux* par lesquels transitent de manière clandestine des flux financiers considérables.

4) Superviser les agences de notation financière qui sont rémunérées par les émetteurs d'emprunts internationaux dont elles sont censées évaluer les risques.

5) Réformer les rémunérations des dirigeants et des *traders* en plafonnant les bonus et les options sur titre.

6) Adopter *la taxe « Tobin »*. Elle pourrait s'appliquer à l'ensemble des transactions financières sur les marchés des produits dérivés basés sur les dettes souveraines et les denrées alimentaires par exemple.

e) Aider les *nations à s'entendre ensemble*, à s'organiser pour contenir le réchauffement climatique, à partager les ressources et veiller à ce que leur consommation n'excède pas leur renouvellement. Les aider aussi à réguler leur démographie afin qu'elle soit soutenable et à partager l'innovation technologique pour en faire bénéficier les autres. En effet les nations ont tendance à faire cavalier seul, certaines ne voulant pas coopérer (comme les Etats-Unis et la Chine lors de la signature des accords de Kyoto). De plus, la politique de la loi du plus fort n'optimise pas l'intérêt général et compromet la survie même de la planète.

f) Être un *point central de concertation* entre les organisations internationales comme les ONG, l'ONU, la Banque Mondiale, le FMI afin d'assurer *une gouvernance mondiale plus cohérente*. Car nous savons que ces dernières ont permis la mise en place de cadres coopératifs mais avec de nombreux défauts, à la fois de légitimité démocratique, de moyens d'actions insuffisants, et d'absence de coordination globale.

g) Participer à la structure et au mode de fonctionnement d'un *gouvernement mondial idéal*<sup>61</sup>, avec légitimité

---

<sup>61</sup> Jacques Attali : « Un jour, l'humanité comprendra qu'elle a tout à gagner à se rassembler autour d'un gouvernement démocratique du monde, dépassant les intérêts des nations les plus puissantes, protégeant l'identité de chaque civilisation et gérant au mieux les intérêts de l'humanité. Un tel gouvernement existera un jour. Après un désastre, ou à sa place. Il est urgent d'oser y penser, pour le meilleur du monde. » .

démocratique et doté de moyens d'action appropriés, de pouvoirs de sanction, qui au-delà d'un dispositif administratif permettrait d'élaborer, de construire, de financer de véritables projets mondiaux d'intérêt général, de préserver les biens publics, d'assurer à tous un accès équitable à l'eau, à l'énergie, aux matières premières ? Un projet fédéral et fédérateur, qui assure la subsidiarité (les Etats nationaux et supranationaux comme l'Europe délégueraient au gouvernement mondial uniquement les compétences qui relèvent des problèmes qui ne peuvent être résolus qu'à ce niveau supranational). Envisager un Parlement élu par les citoyens du monde, un Sénat représentant les nations et une Société civile garantissant les intérêts des générations futures sous tous les aspects, un gouvernement exécutif nommé par ces trois chambres, un système judiciaire crédible ...

h) Aider à *passer de la situation actuelle à ce gouvernement idéal* en s'appuyant sur les principes de la Pluridémocratie. Il ne s'agit pas de casser les instances multilatérales existantes mais de les transformer et de les faire évoluer tout en les complétant vers le gouvernement idéal, en garantissant leur coordination, la cohérence de leurs actions : par exemple le FMI deviendrait ministère des finances du monde, la BRI la Banque centrale mondiale avec une monnaie fondée sur trois piliers : le dollar, l'euro, le yuan et la Banque mondiale le financier des biens publics mondiaux, l'acteur de la croissance planétaire. Les regroupements de peuples, de nations, dans des ensembles régionaux pas nécessairement disjoints (par exemple la Turquie pourrait à la fois être

---

membre d'une Union européenne et d'une Union orientale, ou encore des regroupements sur la culture et la langue, sur des thèmes tels que le nucléaire ou la production de matières premières,...). Sans oublier les nouvelles formes d'action citoyenne transnationale dans une démocratie mondialisée, avec l'aide d'Internet et des réseaux sociaux.





## 10

*« La vraie vie est absente mais nous sommes au monde ».*  
*Emmanuel Lévinas.*

### **L'actualité du compromis dans les sociétés démocratiques**

Voici donc des sociétés à forte croyance religieuse et idéologiques faibles ou inexistantes, ignorant une quelconque transcendance et un critère absolu ou supérieur du Bien et du Mal, plongée dans un monde à la fois immanent et sans attente particulière concernant l'avenir. En même temps, ce sont de sociétés à fort potentiel économique et attachées au confort matériel, autrement dit dans lesquelles (étant donné la faiblesse des croyances spirituelles) les contentieux touchent presque exclusivement les intérêts.

La démocratie moderne implique un débat : le face à face entre des visions du monde, des options à prendre par la société, n'est pas donnée d'avance. Elle est plurielle et fait donc l'objet d'un combat, que l'institution politique justement se donne pour but de rendre courtois. Chaque parti sous-tend une anthropologie distincte, dans laquelle s'enracinent ses propositions et ses votes. La démocratie moderne s'instaure sur la certitude qu'il y a une « vérité »

politique- une définition du Bien commun correspondant aux besoins humains du temps-, mais que cette « vérité » n'est pas directement ni objectivement accessible et reste donc livrée aux débats d'opinions qui sauront tenter de la faire émerger (voir Chapitre 6).

Il n'y a pas de démocratie si l'on pense, soit qu'il n'y a pas de vérité politique, soit que celle-ci est inconnaissable-, ce qui revient à peu près au même.

La démocratie représentative à l'œuvre dans notre pays ne semble plus suffisante aujourd'hui. Dans le débat social contemporain, elle se heurte en effet à certaines limites. Pour la renforcer, à quelque niveau que ce soit, garantir le dialogue civil est devenu indispensable pour les élus s'ils veulent conserver une vision réaliste des attentes de leurs administrés. En quoi cette nouvelle pratique impacte-t-elle l'action publique ? Partant de ce constat, nous n'avons plus assisté à un véritable *consensus* depuis longtemps. Nous entendons, par consensus, l'acceptation d'un projet par une large majorité de la population.

Ce consensus est d'autant plus exigé et accessible qu'il suppose des esprits réunis, non plus autour de croyances en de vérités à la fois plurielles, antagonistes et minées par le doute, mais autour de mythes, qui en raison de leur aspect historique sont largement consensuels. Les sociétés anciennes ne connaissaient pas encore « la guerre des dieux », c-a-d le débat entre plusieurs croyances en des « vérités », et reposaient sur des mythes consensuels. C'est pourquoi le système de représentation de la démocratie athénienne reposait sur des identités

géographiques et non sur des courants de pensée, ce qui la distinguait fortement de la démocratie moderne. La tendance actuelle au consensus répond au retour de à la société des mythes unanimement reconnus. Et comme nous ne souhaitons pas revenir à une représentation démocratique fondée sur les appartenances de clans (analogues à certaines démocraties africaines actuelles, que nous jugeons de ce fait viciées), nous cherchons à remplacer le débat démocratique par le consensus, sans nous rendre compte qu'il s'agit là d'une rupture culturelle radicale.

*Démocratie sociale, dialogue civil*, autant de concepts qui marquent pourtant une réelle volonté de favoriser et de structurer le recueil de la demande citoyenne. Paradoxalement, alors qu'on a jamais autant mis en avant la parole du citoyen, l'opinion publique sur les élus est au plus bas. Les gens n'ont pas le sentiment d'être entendus. Pis, ils déclarent que l'action publique va à l'encontre de leur besoin. Serait-ce à dire que plus on implique les citoyens dans le processus d'élaboration de l'action publique et plus ils font la fine bouche ?

En fait, un des problèmes fondamentaux en démocratie tient à la *nature d'élaboration du compromis* entre les partis d'un gouvernement et l'opinion publique qu'ils sont censés représenter. Nous partirons de l'hypothèse qu'un compromis optimal est un compromis où le *calcul rationnel (celui des intérêts) est subordonné à un accord raisonnable basé sur les valeurs et la notion partagée de Bien commun*. (Voir Chapitre 6). Entre partenaires (groupes pouvant être des communautés, des régions, des Etats,) il y a d'abord à considérer un compromis que l'on

peut appeler distributif et stratégique au sens où il répartit des avantages et des inconvénients. Or les intérêts de ces groupes sont eux-mêmes subordonnés aux intérêts des institutions qui les représentent (en l'occurrence ici les partis) ; qui eux-mêmes trouvent leurs intérêts dans le fait de devoir perdurer, acquérir les moyens et les garanties de leur propre perpétuation. En tant que membres de la classe politique, les responsables de ces organisations ont également des intérêts propres en termes de carrière politique. Tout type de compromis fait donc intervenir ces trois types d'intérêts.

En principe, dans une démocratie saine, l'intérêt des personnalités politiques doit être soumis à celui des institutions qu'elles représentent et celles-ci à l'intérêt des groupes/communautés qui les ont élus<sup>62</sup>. Mais c'est souvent l'inverse qui se produit ; d'où la lutte des « ego » entre les personnalités politiques qui ne font que traduire des rapports de force purement politiques. Dans le cadre d'un partenariat politique ce compromis de type *distributif/stratégique* (ordre 1) doit permettre aux différents acteurs de s'unir pour réaliser le Bien commun en passant vers un compromis de type *intégratif/pragmatique* (ordre 2) c-a-d non plus centré sur le problème à résoudre mais sur le groupage de plusieurs problèmes ; ce qui a l'avantage d'obtenir des gains et des pertes pour chacun d'eux et avec comme corolaire l'échange d'informations des objectifs de base à atteindre. Dans une optique démocratique, l'ordre 1 doit

---

<sup>62</sup> Car, dirait Aristote, si l'activité politique ne s'exerce plus dans l'intérêt public, l'Etat, qu'il soit démocratique ou non, n'existe plus ou ne mérite plus son nom

être subordonné à l'ordre 2. Mais il faut aussi tenir compte de la réalité objective de la situation, c'est le compromis *technico/pragmatique* (ordre 3). Le lieu où ce type de compromis est mis en œuvre est le Parlement et l'instance qui représente les impératifs techniques est l'Administration. (Pour l'union Européenne par exemple, il s'agit respectivement du Parlement européen et du Conseil de l'Europe).

Mais si ce compromis n'aboutit pas (pas de point d'équilibre entre les rapports de force), on doit alors faire appel à la notion de *valeurs communes* telles que *l'intérêt général* (qui représente ici la *figure rationnelle* du Bien commun) même si les intérêts particuliers des partenaires restent hétérogènes. Pour déterminer cet intérêt, il faut prendre en compte les rapports externes entre les sociétés et les contraintes objectives de la situation. (par exemple réforme du régime de retraite sur une base trans-générationnelle, image d'un pays dégradée par rapport au reste du monde...).

C'est sur ces bases méthodologiques de compromis que les *représentants de la sphère de la Société civile* (commissaires) doivent jouer *un rôle d'arbitrage* et ainsi aider à trouver le meilleur consensus possible à ces conflits d'intérêts. Ils marqueront une réelle volonté de favoriser et de *structurer* la problématique de la demande citoyenne tout en sachant que la pleine et unanime satisfaction ne sera jamais atteinte.

Mais *comment mesurer la qualité* du compromis ainsi obtenu ? Dans un premier temps, il semble nécessaire de distinguer « besoins » et « attentes ». Les deux notions ne

recouvrent pas le même degré de nécessité. Dans un cas, il s'agit de prendre considération les conditions vitales de la population comme une base minimum pour l'action. Alors que dans l'autre, il s'agira plus de se fixer un niveau d'exigence en termes d'objectif.

En *complément des cadres conventionnels* qui régissent notre système démocratique, il y aurait dès lors, pour *la Société civile*, deux manières distinctes de mettre en mouvement une *démocratie plus participative à l'écoute des citoyens*<sup>63</sup>.

a) la *concertation* qui consiste à recueillir la parole de la population afin d'adapter éventuellement le service public en fonction des besoins révélés. Souvent entendue sous cet angle de vue, la démocratie sociale ne se réduit pas à cette unique démarche.

b) la *participation des citoyens concernés*, qui présente un niveau d'implication supérieur, dans le sens où chacun prend une place active dans le processus de décision. La participation peut alors se faire à plusieurs niveaux de pouvoirs. Toujours est-il que se posera alors la question du niveau de délégation de ces citoyens dans des commissions ad hoc.

---

<sup>63</sup> Exemple d'essai de démocratie participative : le vendredi 11 novembre 2011, 1000 citoyens tirés au sort ont débattu d'enjeux essentiels pour l'avenir du pays. Cette assemblée citoyenne, antithèse des grands sommets internationaux, porte le nom de G1000.

# 11

*« L'Homme ne se construit qu'en poursuivant ce qui le dépasse »  
André Malraux.*

## **Pistes de réflexion**

### **Vers une nouvelle mutation anthropologique**

A partir des années 1870-1890, la nouvelle « science économique » va s'efforcer de démonter le mythe de l'homme libéral consistant dans l'autonomie parfaite des individus sur une base scientifique ; elle consiste à démontrer que les individus sont des atomes strictement séparés, sans interaction subjective, équivalents à des calculateurs rationnels et parfaitement informés, guidés par la seule quête d'une jouissance maximale, sans autres rapports sociaux que des échanges sur des marchés de concurrence pure et parfaite

Il existe pourtant une autre issue à ce faux dilemme, artificiellement construit sur une erreur anthropologique qui oppose les *liens sociaux* à *la liberté*, qui oppose la *société* à *l'individu*.

*Au lieu de construire une société contractuelle grâce à la libération des individus, il convient au contraire de*

*construire la liberté des individus grâce à la qualité et à la diversité des liens sociaux.*

C'est ici que le modèle sociétal de la *Pluridémocratie et des modèles d'économies qualitatives / symbiotiques* apportent toutes leurs potentialités et leurs richesses.

On assiste alors à une nouvelle *Renaissance, une nouvelle émancipation*, sortant du cadre conceptuel de la modernité en voulant bien tenir compte que son héritage éternel et précieux, c'est son esprit, l'esprit des Lumières et non pas la somme de ses tâtonnements, de ses égarements. La tâche des vrais progressistes est d'en dépasser les erreurs pour en accomplir les vraies promesses.

En réalité, le problème le plus sérieux n'est certainement pas celui de la protection d'une liberté prétendument naturelle. Il est plutôt de faire naître le goût de la liberté et d'en enseigner les modalités à des individus qui, par nature, sont toujours enclins à se réfugier dans la sécurité mais qui ressentent fortement la nécessité de (re)naître à un vivre ensemble solidaire, un solutionner ensemble, face à une démesure diabolique dans tous les constituants de l'humanité.

Pour ce qui est de la démocratie, nous avons vu qu'elle était piégée par elle-même ; elle qui avait pour projet de répondre de façon effective, par l'élection de ses représentants, aux attentes populaires. La citoyenneté se dissout peu à peu dans la dissociété installée, confortée par la raison économique et soumise au stress de la compétition permanente et cela quelques soient les cercles de relation des individus.



A ce piège général s'ajoute un piège spécifiquement européen ; car au sein de l'Union européenne, la démocratie est parfaitement affaiblie par des traités qui déterminent des politiques publiques indépendantes du résultat d'une quelconque élection. Et même dans le seul cas où le vote des électeurs peut peser - quand ceux-ci refusent de ratifier un traité -, les gouvernements refusent de prendre en compte un suffrage populaire et préfèrent ratifier le traité dans le huis clos d'une majorité parlementaire aux ordres du pouvoir exécutif. A ce sujet, il faut distinguer d'une part le Traité constitutionnel sur le mode de fonctionnement et de gouvernance permettant d'assurer une meilleure démocratie à 27 pays et d'autre part le contenu de sa politique européenne, de sa politique commerciale communautaire et à ses frontières. Malgré tout une certaine ambiguïté demeure dans ce traité. Il aurait dû régler le premier point, sans lequel il est impossible de conduire une *politique d'harmonisation fiscale et sociale, un véritable gouvernement économique, sans imposer un contenu politique*, à déterminer par les peuples, par des décisions prises démocratiquement.

C'est ici à nouveau que la *Société civile*, en enveloppant les autres formes de pouvoir que ce soit au niveau de l'Etat National, Supranational (l'Europe) ou Mondial peut jouer un rôle de vigilance et d'injonction dans des institutions qui sont devenus par nature réflexives<sup>64</sup> entre-elles.

---

<sup>64</sup> Anthony Giddens : selon cet auteur, la réflexivité est le mode de reproduction, d'actualisation ou de réalisation du social par les pratiques des agents ainsi que par le travail des institutions, tout aussi réflexives que les agents. La post-modernité entrant dans sa phase réflexive, nous sommes donc

## Refaire l'Histoire : Paradoxes de la Mondialisation

La démondialisation entre dans le débat politique. Elle est présentée comme un nouveau concept. Son nom évoque l'idée d'une sortie de la mondialisation ou d'un retour en arrière dans le processus de la mondialisation. Plusieurs économistes, philosophes, sociologues ou acteurs politiques recourent à ce concept mais avec des contenus et des interprétations différents<sup>65</sup>. L'intention dans laquelle ce terme est parfois employé comme un label, une marque politique, un critère de différenciation servant à radicaliser un discours pour se montrer plus en rupture avec le système.

La force paradoxale que déclenche la mondialisation libérale, c-à-d l'appropriation de tous les outils, systèmes, modèles de l'Occident par le monde, est une *quête d'autonomie communautaire* qui s'exprime par une demande intense *d'identité* et de distinction. La quête troublée de l'identité des sociétés européennes à refaire société et à retrouver un peuple en est un des symptômes. Pour intégrer des apports allogènes, il faut pouvoir proposer un système de valeurs auquel s'intégrer car quand on est mal avec soi-même, on est mal avec tout le monde. Existe-t-il une culture européenne ? Non, un jeune allemand de 20 ans a une culture allemande et un

---

bel et bien, au sens de l'auteur, dans un système où il y a production industrielle sans société industrielle

<sup>65</sup> Arnaud Montebourg : « Votez pour la démondialisation ». Editions Flammarion.  
Jacques Sapir : « La démondialisation ». Editions le Seuil.

jeune américain, une culture américaine. Idem pour le Français, l'Italien, le Suédois ... Il parle sa langue, il a vaguement appris quelque chose de ses traditions, de sa musique, de sa littérature. Pour le reste, ce qu'il a de commun avec les autres, c'est le rock, le cinéma et les jeux vidéo. Cela devrait interpeller tous les Européens : notre incapacité à promouvoir un sens commun européen.

Et le paradoxe veut que le projet anthropologique du néo-libéralisme conduise des individus sans repères, sans combat ni projet, soumis au formatage de la mondialisation, à réveiller les plus anciennes déterminations de leurs origines, que sont la *race*, la *religion* ou la *terre* !

*La réaction des sociétés civiles et politiques à l'individualisme planétaire doit être le réagencement du politique, de l'histoire, du droit.* Leur demande est de reprendre la maîtrise consciente de leur organisation, sans déléguer aux marchés de manière automatique et anonyme l'arbitrage entre les volontés individuelles.

L'avènement de l'individu le *norme* et le soumet plus étroitement qu'aucun pouvoir autoritaire ne pouvait le faire autrefois. Et le plus fort c'est que tout a lieu au nom des libertés individuelles, c-a-d de l'isolement, au nom du marché, c-a-d de la séparation.

L'Etat social est le plus *dis-social* qui soit ; il se réalise en détruisant les sociétés humaines en se mettant au service du libéralisme financier ; la preuve en a été faite par la liberté que lui ont accordée les marchés de s'endetter pour peser sur les revenus et les activités au point que le rapport entre une utilité, une performance et un revenu disparaît de la plupart des sociétés européennes. Et ceci

est à l'opposé du vrai libéralisme qui assure l'autonomie des citoyens.

En réalité, L'Etat voit son rôle redistribué en devenant l'infrastructure du déploiement de l'individu, comme consommateur a-national et investisseur planétaire, la production du désir de consommation (la jouissance immédiate) étant depuis longtemps la première activité économique réelle des marques du consommateur

La ré-institution du vrai marché est une priorité ; le sort du *vrai libéralisme et de nos libertés en dépend...* La société doit se réapproprier le lieu central où se jouent les retraites, les patrimoines, les salaires, la prévoyance et non pas continuer à favoriser cette *liquidation* qui est celle des institutions, des formes sociales, enfin du collectif lui-même et de la politique

La nouvelle économie – avec ses nouveaux pôles de croissance - est une économie des *singularités* ; ce qui revient à dire qu'elle est économie de la diversité et de la restauration des limites non pas au sens de frontières mais de limites collectives sur le plan identitaire.

La sortie des crises dépendra aussi de *la capacité des sociétés humaines* à légitimer, faire vivre et promouvoir toutes les formes d'organisation de l'activité, d'apport de capital, ou de moyens que leurs acteurs choisiront librement.

Le monde est en demande de réappropriation du lien social au niveau local (*l'unité interne du lien*) et paradoxalement de séparation du lien global de la mondialisation (la collectivité des *ensembles humains divers*).

Les communautés ont besoin de se distinguer les unes des autres pour accéder à la conscience d'elles-mêmes, se nourrir de leurs singularités et se renforcer de leurs particularités, ces autres noms du génie humain.

En ce qui concerne l'Europe, une fédération (si c'est là son point d'aboutissement final) suppose la protection des diversités, qui répond au souci de sauvegarder les cultures propres. Chaque groupe au sein de l'ensemble, un canton, un land, une région, une nation possède des habitudes, des comportements, des hiérarchies de valeurs particulières, bref, un art de vivre : une culture. La construction de l'ensemble ne doit pas lisser ces différences, car vaut mieux toujours, pour reprendre les termes d'Aristote à propos de la société, une harmonie qu'un unisson.

## **Libérer l'information**

Les conditions de l'action publique participative au sein de la Société civile sont simples. Aucun citoyen, aucune entité ne doit être en *situation de monopole* sur l'information ou la production d'idées.

Un *écosystème de citoyens critiques et compétents* dans ses différentes sphères est prêt à butiner toutes sortes de sources, à opérer toutes sortes de croisements de disciplines pour détecter et faire émerger les problèmes. Cet écosystème, pour fonctionner efficacement, doit être abreuvé de données et informations fournies par l'Etat. Le débat contradictoire entre les différentes sphères

organise le tri entre les idées de manière positive, en nettoyant le savoir collectif des idées fausses ou obsolètes.

Organiser un débat pour pallier aux déficiences démocratiques est un objectif réalisable : les acteurs concernés peuvent se faire aider par des ONG, des milieux universitaires, des experts puisque le *pluralisme ouvert* en est le principe organisateur.

Mais il faudra éviter la pensée de groupe, qui se construit, au fur et à mesure que les travaux avancent, ne finisse par convaincre tous les membres de l'équipe d'avoir raison. Pour faire pièce à cette logique de consensus qui n'est pas de facto le reflet de la réalité des problèmes, il faudra notamment, dans les milieux universitaires, organiser la concurrence entre les équipes de recherche. Et pour bien fonctionner, la concurrence entre ces équipes doit se fonder sur trois principes : gratuité des idées, transparence des méthodes et *libre accès à l'information*.

Plus précisément, cette lutte contre les rentes d'accès à l'information n'est pas seulement une question de justice, mais aussi d'efficacité et ce pour deux raisons. Premièrement, lorsqu'il y a des restrictions, ce ne sont pas nécessairement les meilleurs qui ont l'information la plus complète. Deuxièmement, l'analyse d'un problème, d'une action à entreprendre, d'une régulation à établir nécessite souvent plusieurs regards croisés, avec des grilles d'analyse différentes.

Sur cet aspect *de transparence*, les politiques doivent donner l'exemple et se soumettre aux *normes éthiques de la Société civile* en matière de conflits d'intérêts auxquels

ils peuvent être soumis ; notamment leurs mandats, leurs revenus en provenance du secteur privé etc...

Pour ce qui est de l'économie, nous avons aujourd'hui de bonnes statistiques en macro-économie mais peu de données en micro-économie, c-a-d non agrégées ; or celles-ci sont cruciales pour que notre société puisse se scruter elle-même avec objectivité. Grâce à Internet, il est possible à l'heure actuelle de recueillir de l'information dans tous les domaines de l'économie. Les technologies statistiques permettent de découvrir de nouveaux champs d'intervention publique, d'évaluer les dispositifs existants, de prédire la performance de politiques futures.

Il faut faire de *l'accès à l'information un droit*, sur le modèle du Freedom of Information Act voté aux Etats-Unis en 1996<sup>66</sup>. Il ne s'agit pas d'aboutir à une société hyper contrôlée, mais à une société hyper réflexive, consciente de sa propre structure, de son propre fonctionnement et prête à le remettre en cause à tout moment. Aux Etats-Unis encore, les sociétés de courtage auprès desquelles les *hedges funds* financent leurs positions tombent sous l'autorité de la banque centrale. On peut donc, en récoltant leurs données, reconstituer leurs positions et créer au final une sorte de Google du système financier qui permettrait d'évaluer le « stress systémique » de l'économie et, pour chaque actif financier, le niveau de risque auquel il expose ses détenteurs.

En résumé, les différentes institutions et banques (Banques nationales, Banque Centrale Européenne, FMI)

---

<sup>66</sup> Augustin Landier et David Thesmar : « La Société translucide ». Editions Dunod.

doivent *mettre à la disposition de la Société civile* toute l'information dont elles disposent ; c'est une entreprise salubre de démocratisation.

### **La rencontre de deux principes méta sociaux<sup>67</sup>**

C'est par la mise en place de la *constitution de la rupture entre le système globalisé et le sujet* et sa re-confrontation possible par la mise en place d'une « *Société civile* » à tous les niveaux de pouvoir que l'on s'approchera le plus d'un dénouement des crises.

Ce qui a conféré à la société industrielle une place centrale dans l'analyse sociologique, c'est qu'elle a été le moment de la plus forte intégration entre catégories économiques et catégories sociales. La classe, catégorie sociale, n'était pas séparable de la lutte des classes, déterminée par un rapport économique d'exploitation.

Avant la période industrielle, la société s'analysait *en termes politiques*, et c'est ce pouvoir politique qui a favorisé l'expansion capitaliste. Mais c'est aussi en termes politiques que se sont formés les mouvements révolutionnaires qui ont renversé les rois au profit de la nation.

Aujourd'hui, beaucoup de pays, prenant le risque d'accentuer ainsi leur retard, prétendent maintenir au cœur de la vie sociale les rapports de classe issus de la

---

<sup>67</sup> Alain Touraine : « Après la crise ». Editions Le Seuil.



société industrielle, de même qu'ils ne veulent pas voir la dimension politique des conflits sociaux. Ce qu'ils n'ont pas perçu, c'est la tendance à *la séparation des catégories économiques et sociales*.

Dans cette nouvelle donne, le système économique dominé par la globalisation, appuyé sur de nouvelles techniques de communication, est de plus en plus dirigé par le capitalisme financier, qui se sépare de tous les aspects sociaux et politiques de la vie économique pour ne viser que le profit maximum. De l'autre côté, les acteurs qui avaient été politiques avant de devenir économiques et sociaux, sont désormais obligés de ne plus compter que sur eux-mêmes et sur leurs droits pour légitimer leurs revendications puisque le monde social est rapidement détruit par la globalisation de l'économie .

En effet, jusqu'à présent, la sociologie a toujours pensé la modernité comme étant différente des valeurs anciennes, des traditions, des religions, etc... Et si la société industrielle devenait elle-même une tradition, si ses propres principes, ses concepts de base, son fondement étaient en voie de dissolution ?

La rationalisation de ses observations signifie que cela va nous amener à réfléchir sur les propres fondements de nos sociétés pour en venir au constat que la modernité d'aujourd'hui se déroule dans un *contexte de production industrielle sans les fondements de la société industrielle*. Ces fondements comme les classes sociales ou la famille sont des concepts qui n'ont plus de réalité empirique et qui sont en train de se dissoudre.

La théorie de Beck<sup>68</sup> est ainsi fondée sur une rupture au sein de la modernité, il refuse l'approche post-moderniste. Pour lui, nous allons vers une modernité nouvelle, voire autre, mais sommes toujours dans la modernité de laquelle nous ne sortons pas.

Les sociétés modernes avancées se situeraient actuellement entre deux phases de l'évolution de la société moderne : venant de la modernité industrielle nous nous dirigeons vers une modernité réflexive.

La crise actuelle témoigne donc de la disparition des acteurs de la société industrielle ; elle n'est qu'un épiphénomène des tendances lourdes analysées dans ce livre ; tendances à long terme qui ont rompu les liens d'un capitalisme industriel devenu financier avec les entrepreneurs ou les salariés, avec leur culture commune et les interventions de l'Etat.

Il faut dès lors *reconstruire une société* dans laquelle les maîtres de l'économie, confrontés aux pouvoirs de la Société civile , seront obligés de tenir compte des réactions des Etats, des intérêts et des besoins de la population.

C'est la raison pour laquelle , à moins de revenir au passé, ce qui est illusoire ou bien de nous abandonner aux crises jusqu'à une catastrophe finale, notre projet est de *reconstruire de nouveaux rapports sociaux et politiques et de nouvelles institutions* qui seront placées au delà de la réalité économique et sociale, à un niveau au moins égal à celui où s'est formé le système économique et qui

---

<sup>68</sup> Ulrich Beck : « La société du risque »

atteint l'*appel aux droits universels des peuples et des gens*.

C'est la sphère *de la Société civile* ainsi entendue, ainsi définie par la volonté des Etats, qui est la plus *efficace à la reconstruction des rapports entre les nouveaux acteurs, la reformulation de leurs valeurs communes et la mise en place nouvelles interventions publiques*.



## Conclusions

En guise de conclusions, nous ferons d'abord appel à la parole de deux penseurs de notre époque : celle tout d'abord de Hans Jonas, qui a bien su mettre en avant les valeurs essentielles et *le principe de responsabilité* attaché à notre Humanité et celle de Hanna Arendt qui avait compris l'importance d'une *période axiale* pour le devenir de L'Homme en se basant sur la cohérence et le sens à donner à notre planète. Nous élargirons ensuite le débat en mettant en garde de ne pas briser *le lien entre l'Homme et la Terre vivante* ; ce qui nous appelle à considérer la terre dans toutes ses dimensions et à éveiller à nouveau notre exigence de responsabilités face à un carrefour de décisions qui façonneront notre devenir. Nous terminerons par un plaidoyer pour *le retour des autorités politiques*, seule condition d'une reprise en main de l'avenir du monde face à une mondialisation débridée.

### **Le principe de Responsabilité (Hans Jonas)**

Que nous les affichions ostensiblement ou que nous les gardions secrètement dans notre conscience, nous sommes attachés à de multiples valeurs. Respect du vivant, de la Terre, du patrimoine légué et des espoirs ouverts par les civilisations. Sentiment d'être un maillon d'une chaîne humaine ; d'avoir reçu et de devoir sauvegarder, apporter, transmettre. Valeur éminente de l'homme : du mélange exceptionnel de sensibilité, d'intelligence, de responsabilité, de spiritualité,

d'attachement et de détachement, de connaissance de la mort et de jouissance de la vie, auquel il peut atteindre ; mélange qui s'exprime dans des sourires, des regards, comme dans des paroles, des écrits, des œuvres, des créations et des actions de tous ordres, des silences, des non-agir ; mélange que l'on peut nommer d'un mot : l'humanité.

Cette humanité a connu un premier épanouissement dans l'émergence et la maturation des grandes civilisations. Elle a, depuis, connu plusieurs floraisons, à diverses époques, en diverses régions du monde. Alors qu'elle pourrait connaître un nouvel épanouissement dans un monde ayant réussi à réduire la pression de la nécessité - productive ou économique - elle paraît risquer d'être submergée par la marée des possessions et des rapports d'argent.

Avec d'autres valeurs, la prise en compte de la dignité et de l'humanité de l'homme conduit à condamner les inégalités actuelles : car, dans un monde où tendent à prédominer rapports d'échange et rapports d'argent, elles écrasent, excluent, avilissent.

Avec d'autres valeurs, la prise en compte de la dignité et de l'humanité de l'homme nous interdit d'imposer contraintes, handicaps et sacrifices aux générations à venir, du fait de notre acratie ou de nos imprévoyances, de nos gaspillages et de nos rapacités. Plus largement, nous n'avons pas le droit, pour des intérêts limités et de court terme, de porter atteinte durablement à la Terre, au vivant et aux conditions de la vie. Et, si le doute existe, doivent être respectés les principes de prudence et de précaution.

## CONCLUSIONS

Respect du vivant et de la dignité humaine, équité, solidarité, partage, tant à l'égard des plus démunis de notre monde qu'à l'égard des générations à venir : ces quelques valeurs doivent éclairer notre esprit de responsabilité en ces temps critiques.

Les sociétés humaines se sont fondées sur des principes tels que « Tu ne tueras pas ». La vie internationale s'est établie sur d'autres principes : des droits des peuples, de la souveraineté des États. Ce serait un premier pas, pour notre monde profondément interdépendant, doté de moyens d'action aux effets infinis, confronté à de nouveaux problèmes que nous suscitons nous-mêmes, que d'adopter ce principe : « Nul - État, firme, institution ou collectivité - n'a le droit, en poursuivant des fins particulières, de mettre en péril la Terre, le vivant, les hommes, l'Humanité et le devenir de l'Humanité. »

Quand nous disons que l'homme est responsable de lui-même, écrivait Jean-Paul Sartre en 1946, nous ne voulons pas dire que l'homme est responsable de sa stricte individualité, mais qu'il est responsable de tous les hommes. Car, fondamentalement, « en me choisissant, je choisis l'homme » ; tout particulièrement, « l'homme qui s'engage et qui se rend compte qu'il est non seulement celui qu'il choisit d'être, mais encore un législateur choisissant en même temps que soi l'humanité entière, ne saurait échapper au sentiment de sa totale et profonde responsabilité »<sup>69</sup>.

Ces écrits datent d'un demi-siècle, en une époque où l'homme était valeur pour lui-même et l'humanisme une

---

<sup>69</sup> Sartre

éthique, et où l'engagement des années quatre-vingt, la profondeur et la puissance des mutations en cours conduisirent le philosophe Hans Jonas à ce diagnostic : « Le Prométhée définitivement déchaîné, auquel la science confère des forces jamais encore connues et l'économie son impulsion effrénée, réclame une éthique qui, par des entraves librement consenties, empêche le pouvoir de l'homme de devenir une malédiction pour lui. Il va au-delà du constat d'une menace physique. La soumission de la nature destinée au bonheur humain a entraîné par la démesure de son succès, qui s'étend maintenant à la nature de l'homme lui-même, le plus grand défi pour l'être humain que son faire n'ait jamais entraîné »<sup>70</sup>.

Face aux impacts de la technologie et notamment à « l'ordre de grandeur des actions à long terme et très souvent leur irréversibilité », Hans Jonas affirme avec force : « *Tout cela place la responsabilité au centre de l'éthique* » S'impose alors le « Principe Responsabilité », qu'il formule en ces termes : « Dans l'ambivalence durable de sa liberté, qu'aucune transformation des circonstances ne saurait jamais abolir, préserver pour l'homme l'intégrité de son monde et de son essence contre les abus de son pouvoir »

Scientifiques, techniques, économiques et financières, les évolutions auxquelles nous participons et qui nous entraînent menacent et le monde, et les multitudes d'hommes, et l'essence de l'homme. Est-il encore temps de nous protéger contre la puissance des dynamiques que nous avons suscitées ?

---

<sup>70</sup> Hans Jonas



**La Nécessité d'une nouvelle période axiale reste toujours d'actualité (Hanna Arendt)**

Selon Hannah Arendt, « la pensée en elle-même n'apporte pas grand-chose à la société, bien moins que la soif de connaissance, qui l'utilise comme un instrument pour d'autres fins. [...] »

Sa signification morale et politique n'apparaît que dans les rares moments de l'histoire où « tout part en miettes, le centre ne peut plus être le soutien, la simple anarchie se répand dans le monde ».

Mais penser le monde, l'homme sur la planète en une multitude de sociétés disparates et l'avenir de l'ensemble n'est l'affaire ni d'un livre, ni d'un individu, ni d'une caste. Ce ne peut être que le fruit d'une démarche s'opérant dans diverses sociétés, à travers mûrissements, prises de conscience, réflexions critiques, analyses, débats, apports et retouches, avancées et mises en cause.

Par-delà les anciennes, ce sont de nouvelles questions essentielles qu'il convient de poser. C'est de l'immensité de leurs pouvoirs par rapport à la Terre, au vivant et à l'espèce qu'ils constituent, que les hommes doivent prendre conscience. Ce sont des forces et des dynamiques qu'ils ont eux-mêmes générées et qui sont redoutables pour la Terre et pour leurs propres sociétés, qu'ils doivent s'inquiéter.

*C'est à penser ces nouvelles réalités, à analyser, évaluer, réfléchir, comprendre, hiérarchiser, clarifier les termes des choix, que nous avons à travailler. Et que chacun*

accepte d'y contribuer sans s'inquiéter de la disproportion entre ses capacités et l'immensité de la tâche.

Certes, il y faudra du temps : mais pourquoi, dans le cadre d'un effort pour redonner cohérence et sens à notre monde, et en accompagnement de cet effort, ne pas consacrer quelques décennies, disons une génération, à une réflexion mondiale sur le devenir du monde ? À l'échelle de notre histoire, ce ne serait que quelques instants de retour sur soi et de réflexion planétaire.

Par elle seule, déjà, une telle décision signifierait que l'homme se donne une chance de faire émerger la pensée dont a besoin notre temps et donc, pour reprendre les termes de Jacques Monod, qu'il préfère le Royaume aux ténèbres.

## **Le Lien entre l'Homme et la Terre vivante : élargissement de nos responsabilités**

Dans ce livre, nous avons souhaité inviter le lecteur à réfléchir sur *notre responsabilité* face au devenir du monde.

Il ne s'agit pas de s'attarder sur les responsabilités passées pour nourrir, avec tant d'autres, un nouveau dossier en culpabilisation. Pour autant, cela ne doit pas nous empêcher d'intégrer dans notre réflexion que ce sont - pour parler comme l'ont fait les organismes internationaux - les pays "développés" ou "industrialisés" ou "à revenus élevés", qui ont été dans les deux siècles passés les principales sources et les principaux bénéficiaires des dégradations de notre planète : et d'abord l'Europe et l'Amérique du Nord avec, après la Seconde Guerre mondiale, le Japon et les "dragons" d'Asie . Bref, les principaux pays de cette période, à quoi il convient d'ajouter à présent les pays émergents tels que l'Inde, le Brésil, la Chine et l'ex-Union soviétique.

Il va essentiellement s'agir, face aux dérégulations de notre système « monde », de cerner la nouvelle responsabilité qui nous échoit, de réfléchir sur la manière dont elle est - ou non - prise en charge et d'essayer de voir comment mieux l'assumer. Car, être responsable du monde ne va pas de soi. D'abord, on n'efface pas aisément du fond de notre mémoire collective et de notre inconscient des dizaines de milliers, ni des millions d'années. Le Vivant est né de la Terre et les humains sont issus du Vivant. Depuis la nuit des temps, chaque groupe

humain a puisé ses moyens de subsistance dans son terroir, en acceptant les douceurs et les bontés et en redoutant les intempéries et les violences ; pendant des centaines de générations, les humains ont vu, dans les éléments déchaînés et dans les cataclysmes, l'expression de la colère de dieux ou de forces des profondeurs ; et ils remerciaient des divinités pour les bonnes récoltes et autres aménités de la "nature". Face aux tornades, aux sécheresses, aux inondations ou aux rigueurs du gel, ils étaient et se sentaient faibles, vulnérables, comme nous le sommes encore parfois dans certaines circonstances.

Nous gardons quelque part au fond de nous un mélange d'attachement et de pulsions revanchardes à l'égard de cette mère nourricière débordante de générosité, capable de fureurs et de dérèglements : une toute-puissance pour le présent et pour le lendemain, pour la soif et pour la faim, pour le meilleur et pour l'effroi ; une inépuisable source de vie et de bienfaits à laquelle il est inconcevable d'attenter gravement et dont il serait insensé de se sentir irresponsable.

Mais les relations entre l'espèce humaine et "sa" Terre, riche de l'exceptionnelle diversité du Vivant, se sont brusquement et profondément transformées dans les tout derniers siècles. Les humains se sont dotés de connaissances et de moyens techniques qui font qu'aujourd'hui ils mettent à mal la planète, ses eaux, ses sols, ses climats et menacent l'ensemble du Vivant : un nouveau rapport de forces que nous avons encore du mal à concevoir et dont nous n'assumons pas toutes les implications.

Or cette mutation s'est accompagnée d'une coupure de

## CONCLUSIONS

plus en plus profonde entre la vie de la Terre et l'existence d'une part croissante de l'Humanité.

Nos lointains ancêtres avaient vécu en totale immersion dans la "nature". Puis se sont développées les premières grandes civilisations : les plus remarquables traces que nous en avons trouvées viennent de centres voués aux cultes des dieux, aux relations avec l'au-delà, au pouvoir et au stockage des grains. Autour, se sont développées des villes, lieux d'opulence et d'activités diversifiées. Mais une très grande proportion des populations (90 à 80 %) continuait à vivre dans une dépendance directe ou dans une très grande proximité de la terre. Ce n'est que très récemment que s'est ouverte, avec l'industrialisation et le foisonnement des échanges, une ère nouvelle de large urbanisation : aujourd'hui, la moitié de la population mondiale vit dans des agglomérations urbaines dont un milliard, environ un tiers de ces urbains, dans des bidonvilles. Dans les sociétés à fort enracinement agricole, la production vivrière et l'autosubsistance occupaient une place majeure, tandis que les rapports marchands et l'argent demeuraient négligeables ou secondaires ; le souci de maintenir les ressources (sols, bois, poissons, gibier...) à un niveau suffisant a imposé des limites et des pratiques que transmettait la tradition. Aujourd'hui, la population a partout augmenté, les besoins se multiplient et se diversifient, entre production et consommation des réseaux d'échange sillonnent le monde, les rapports d'argent se généralisent, le pouvoir d'achat tend à devenir partout dans le monde la première condition de la vie - et même de la survie. Au total, les liens se sont distendus entre production et état de la capacité productive, comme

entre consommation et effets sur l'environnement : il y a tant d'étapes, d'intermédiaires, de transformations que les causalités s'estompent.

Plus simplement : un consommateur d'électricité en Occident aura beaucoup de mal à voir le lien entre l'usage qu'il fait de ses écrans et de ses appareils ménagers et la destruction d'une nappe phréatique au Niger, une nappe vitale pour quelques villages et quelques caravanes. Comment pourra-t-il un jour s'en sentir responsable?

En simplifiant à l'extrême, jadis les petites sociétés rurales se sentaient en charge de préserver leur terroir où allaient vivre leurs descendants ; et, en cas de dérèglement, elles étaient les premières à en subir les conséquences. Aujourd'hui c'est infiniment plus compliqué ; les responsabilités se diluent. Et cette évanescence de la responsabilité, associée à notre capacité de nourrir sans cesse de nouveaux besoins - ce qu'encouragent les marques et l'hyper-commerce - explique en partie que, depuis les années 1980, l'espèce humaine consomme et utilise plus que ce que la Terre peut produire sans être surexploitée.

Il va donc falloir *restaurer un esprit de responsabilité et refonder un système de responsabilités*. Car, par delà l'excès de nos prélèvements et de nos déjections, il y a l'immense ensemble de "nuages bruns" qui s'est installé depuis le début du siècle sur l'Asie et qui s'étend de la Chine au Golfe persique ; il y a bien sûr les émissions de gaz à effet de serre, le changement climatique et la fonte des glaces ; il y a, encore, l'érosion de la couche d'ozone,

## CONCLUSIONS

dont l'ampleur du "trou" a battu tous les records ; il y a les affections et les maladies, associées à ces pauvretés qui n'en finissent pas de se reproduire, sous l'opulence comme dans les crises... Cette énumération, sommaire et incomplète, suggère un autre obstacle aux efforts pour susciter l'esprit de responsabilité indispensable face aux multiples atteintes que nous portons à la Terre et au Vivant : il y a des forces, il y a des intérêts, il y a des puissances qui pèsent en sens inverse.

Perte du lien avec la Terre vivante d'une part croissante de l'espèce humaine ; illisibilité des processus à travers lesquels nos manières de vivre impactent notre environnement et notre planète ; actions de forces puissantes pour empêcher l'accès à l'information, la prise de conscience et l'émergence de solutions alternatives...

En quoi cette esquisse de réflexion sur l'*irresponsabilité contemporaine* nous avance-t-elle ?

D'abord, elle doit nous aider à comprendre que notre responsabilité à l'égard des dégradations et du devenir de la Terre doit être refondée et reconstruite en fonction des réalités de la nouvelle ère dans laquelle nous entrons. Ensuite, cette responsabilité, nous allons devoir dans un même mouvement la réinventer et commencer à l'exercer. Car nous avons perdu plusieurs décennies à tergiverser. Différents devenirs sont encore possibles. Mais le temps presse car nous sommes déjà engagés dans un carrefour décisif. Notre futur d'aujourd'hui sera un jour un passé accompli et irréversible et c'est chaque jour qu'il se dessine à travers la multitude des choix qu'à tous

les niveaux, dans tous les domaines, nous faisons ou ne faisons pas.

Éclairer ces choix par la conscience de nos nouvelles responsabilités peut aider à éviter de périlleuses fuites en avant ou d'inhumaines dérives. Certes, face à la puissance des intérêts, à l'épidémie d'addiction au crédit et à la consommation, aux mirages de l'ultralibéralisme et à l'embrigadement des scientifiques par les très grandes firmes, cette conscience ne suffira pas : il faudra un puissant mouvement planétaire, peut-être un sursaut de génération, si l'on veut maintenir une Terre vivante et enrichir la qualité humaine de l'humanité. Et là, le constat des dommages que nous causons et la montée d'une nouvelle exigence de responsabilité peuvent jouer un rôle.



## **Le retour du sens du politique et la Société civile**

Le présent ouvrage resitue la question de la redéfinition des valeurs communes (Bien commun, prospérité) dans le cadre de la crise du politique dont la première figure centrale et institutionnalisée est l'Etat, figure fragilisée dans ses missions fondamentales. Nous avons vu que cette crise trouve sa source, d'une part dans l'assujettissement de l'Etat (et par extension de l'Europe) induite par la mondialisation, et d'autre part dans la généralisation de l'individualisme libéral qui, au nom de l'émancipation et de l'autonomie, disqualifie l'affirmation de valeurs collectives. Dans cette situation nouvelle, la crise a révélé l'inefficacité des rencontres de directoire à huis clos, l'inadéquation de nos modes de décision intergouvernementaux européens ainsi que l'impréparation, le manque de leadership et de vision partagée de trop nombreux dirigeants. Avec deux conséquences majeures : le développement des divisions et des ressentiments entre citoyens européens doublé d'un sentiment d'impuissance du politique.

S'est imposée alors une réduction du politique au modèle de la gouvernance et celle-ci s'est peu ou prou généralisée dans le concert des nations qui souffre d'un état d'anomie dans ses relations multilatérales. Ce modèle restreint la légitimité de l'Etat et de l'Europe à la seule efficacité de la gestion et de la production des ressources économiques, au détriment de la formation d'un projet de société (voir Hanna Arendt).

Cette réduction du politique exclut la définition des valeurs collectives de sa sphère de compétence au profit d'une dérégulation morale. Cette dérégulation reposant

sur le même individualisme que la dérégulation économique favorise d'avantage la colonisation économique de la culture que l'autonomie individuelle. Une véritable valorisation de l'autonomie doit intégrer une responsabilisation des personnes (voir Hans Jonas) quant aux effets de leurs actions sur les autres et requiert un ethos social fondé sur un sentiment d'appartenance à un même projet : *rendre la société plus juste, plus prospère, plus solidaire et donc plus en harmonie avec elle-même.*

Devrait ainsi être réaffirmé le sens du politique en tant que pouvoir d'imagination d'une prospérité poursuivie conjointement et qui ne soit pas d'emblée restreinte à la seule question de la répartition des ressources, mais prenne également en compte l'affirmation de valeurs collectives. Cela se fera par le biais de la Société civile dont la mission est de *restaurer la confiance des citoyens envers des institutions et des représentants* dans lesquels ils pourront se reconnaître.

Cependant, il n'y aura de "retour" du politique que si nous retrouvons le "*sens du politique* »<sup>71</sup>.

L'entrée des Etats dans le capital des banques a-t-elle signifié un retour du politique ? Toute conclusion serait aujourd'hui hâtive. Les indispensables interventions des autorités politiques leur permettent de retrouver une certaine marge de manœuvre, alors que, l'intégration des marchés ne s'étant pas accompagnée d'une intégration politique, la mondialisation de l'économie avait fortement

---

<sup>71</sup> Laurent de Briey : « Le retour du Politique ». Editions Mardaga.

## CONCLUSIONS

réduit leur capacité d'influence. Il serait cependant erroné de conclure d'ores et déjà à un retour du politique. La crise actuelle, loin de signifier un retour du politique, serait alors la démonstration la plus éclatante de sa subordination aux logiques économiques.

Un argument en faveur d'une telle lecture sceptique est que les interventions étatiques sont aujourd'hui justifiées par les quatre mêmes lettres - TINA : *There Is No Alternative* - qui présidaient au processus de dérégulation mis en œuvre par les Etats eux-mêmes durant les trente dernières années. La mondialisation économique et financière, quelles que soient ses vertus, a placé les Etats en situation de concurrence, notamment fiscale et sociale, pour attirer des capitaux devenus hyper mobiles. L'acceptation de la logique de la compétitivité ne laissait d'autre choix aux Etats que de favoriser les revenus du capital par rapport à ceux du travail, de procéder à la privatisation de nombreux services publics, de restreindre les investissements publics. Aujourd'hui, ce sont les mêmes contraintes de la mondialisation économique et financière qui imposent aux Etats et à l'Europe d'intervenir afin de se sauver eux-mêmes (déficits financiers structurels) et de soutenir des économies en récession latente.

Allons-nous, nous Européens, prouver que des peuples voisins partageant les mêmes valeurs fondamentales et les mêmes ambitions sociales, sont capables de se réinventer et de penser ensemble leur unité de manière démocratique pour sortir de la crise ?

Saurons-nous faire la preuve que l'Europe ne se réduit pas à un simple marché, mais constitue un projet collectif partagé ? Trouverons-nous les moyens d'orienter le capitalisme au service de la société ? Serons-nous capables de réinventer suffisamment rapidement nos systèmes de production et d'innovation pour relever les défis du développement durable et du changement climatique ? Pourrons-nous préserver cet espace de liberté, d'échanges et de créativité qui en soixante ans s'est étendu à la presque totalité du continent et qui fait l'attrait et la spécificité de l'Europe ? Saurons-nous inventer une société soucieuse de justice sociale qui veille à intégrer tout au long de leurs vies des femmes et des hommes de différentes générations ? Réussirons-nous enfin à mettre les jeunes, la culture, la connaissance mutuelle au cœur de notre projet ?

*La crise que nous vivons est cependant un moment charnière.* Elle représente la première opportunité depuis longtemps d'un réel retour du politique par *l'intermédiaire d'une Société civile* faisant entendre sa voix. Encore faudrait-il que quatre conditions, au moins, soient satisfaites.

La première condition consiste à comprendre que le politique trouve son sens lorsqu'il permet à une communauté humaine *d'agir sur elle-même* et de choisir la société dans laquelle elle désire vivre. Trop souvent, l'action politique est devenue une force d'adaptation. Les réformes entreprises ne visent pas à rendre notre modèle social plus juste ou plus humain, mais à l'adapter aux exigences engendrées par la mondialisation économique afin de préserver autant que possible notre bien-être

## CONCLUSIONS

économique et notre protection sociale. Le politique se coupe dès lors de citoyens qui ont le sentiment qu'accepter de telles réformes signifierait accepter un avenir qui les angoisse, accepter que cet avenir devienne leur présent. Dans un monde en mutation, le politique doit certes parvenir à gérer la société telle qu'elle est aujourd'hui, mais il doit aussi incarner l'idéal d'une transformation de la société.

Deuxièmement, il faut prendre acte de la « *périphérisation* » des Etats. L'une des conséquences de la mondialisation est qu'il n'est plus possible de voir en l'État une autorité de contrôle au centre de la société. Il faut désormais parler des Etats au pluriel, et voir en eux des acteurs particuliers aux côtés d'autres Etats, mais aussi d'institutions internationales, d'organisations non gouvernementales, de sociétés multinationales, de multiples groupements d'individus et d'un système mondial devenu « multipolaire ». Cela signifie également que la capacité d'action des Etats dépend de leur volonté de se coordonner. En particulier, les autorités politiques ne pourront parvenir à mettre en place une nouvelle régulation du système financier qu'en se coordonnant et en renforçant les institutions communes, notamment européennes. *Nous n'avons pas besoin de moins de mondialisation, mais d'une mondialisation qui soit aussi sociale et politique.*

La troisième condition est grammaticale : nous devons réapprendre à dire "*nous*"<sup>72</sup>. Il faut cesser de voir dans les citoyens et leurs représentants politiques deux mondes différents parlant l'un de l'autre à la troisième personne du pluriel. A mesure de l'affaiblissement de son pouvoir de contrainte, l'Etat doit parvenir à exprimer formellement *un projet de société et des valeurs partagés collectivement*. L'idéal démocratique ne peut se concevoir sans idéal d'autonomie collective, à savoir que les membres d'une communauté- l'Etat- participent à déterminer les conditions de leur vie en commun. Dans une société mondialisée, le respect des normes est bien davantage assuré par l'adhésion que par la menace d'une sanction. Nous n'assisterons donc à un réel retour du politique que si les représentants politiques portent un message auquel les citoyens s'identifient.

Enfin, il faut que soient comprises les implications de cette nécessaire *identification de la Société civile et de l'Etat*. Elle signifie avant tout que la gestion des affaires publiques est une *responsabilité collective*. Ne nous trompons pas : comme le démontre le rôle joué par les modes de rémunération ( stock options , bonus, etc.) à l'œuvre dans le secteur financier, l'origine de la crise n'est pas seulement néolibérale - la dérégulation du système financier -, elle est plus largement libérale : le libéralisme politique, qui est la philosophie politique aujourd'hui dominante dans les principaux partis

---

<sup>72</sup> Le sociologue Charles Cooley parle à ce propos d'une forme de fusion des individualités dans une totalité commune de sorte que le « je » singulier s'identifie en partie aux « nous », à la vie commune et aux buts du groupe.

## CONCLUSIONS

politiques de gauche comme de droite, légitime le fait que les individus agissent sur base de leurs seuls intérêts personnels, à charge du marché - néolibéralisme - ou de l'Etat - libéralisme de gauche - de rendre le concert des intérêts particuliers conforme à l'intérêt général. Croire qu'il suffirait de substituer la main de fer de l'Etat à la main invisible du marché serait méconnaître que l'une des principales leçons de la crise financière est le caractère insoutenable à long terme d'un système de valeurs qui invite les individus à agir sur base de leur seul intérêt immédiat.

La véritable réponse à la crise est dans la tête de chacun d'entre nous et dans nos comportements quotidiens. Nous devons prendre conscience de la responsabilité que nous avons les uns envers les autres et des effets à long terme de nos actes. Nous devons prendre conscience que vivre en société, ce n'est pas vivre les uns à côtés des autres en recherchant chacun notre bonheur personnel, mais définir ensemble un projet et des valeurs communes.

Il n'y aura par conséquent de retour du politique que si nous retrouvons *le sens du politique*<sup>73</sup>. L'expression a une double signification. Le sens du politique, c'est, premièrement, ce qui donne sens au politique - permettre à une communauté d'agir sur elle-même - et, deuxièmement, le sens dont, comme le sens de l'humour, on peut plus ou moins faire preuve : celui de l'intérêt général.

---

<sup>73</sup> Laurent de Briey : « Le retour du Politique ». Editions Mardaga

A un moment de l'histoire où la prise de conscience de la gravité des crises économique, démocratique et environnementale auxquelles nous sommes confrontés semble particulièrement s'accélérer, c'est à une contribution collective que nous que nous sommes invités à participer par le biais des organisations de la Société civile (associations citoyennes locales ou mondiales, syndicats, mouvements spirituels, culturels, politiques, ...)

C'est cet enjeu de redéfinition d'un *nouvelle autonomie* que nous avons tenté modestement de mettre en évidence *en exposant la mise en œuvre d'une Société civile* qui s'érige du bas vers le haut et peut devenir un *pouvoir à même d'agir à la réformation de l'organisation mondiale* en prenant en considération l'appel *aux droits universels des peuples et des gens*.

Ces droits sont le plus grand *dénominateur commun* pouvant faire advenir un *consensus* important *entre tous les pays de la planète* et c'est cette même Société civile qui aussi, dans un sens plus large, peut aider à *préserver le lien entre l'humanité et la Terre* qui est devenu, qu'on le veuille ou non, un lien de *partenaires* appelant le respect mutuel.



## Epilogue

Tout au long de la rédaction de ce livre nous revenait en tête l'exhortation que Nietzsche a mise dans la bouche de Zarathoustra : « *Il est temps que l'homme se fixe un but. Il est temps que l'homme plante le germe de son espérance suprême.* » Et nous nous disions que par notre égoïsme, notre irresponsabilité, notre acratie, nous œuvrons à la réalisation de sa terrible prédiction :

« Hélas ! Le temps approche où l'Homme ne lancera plus par delà l'humanité la flèche de son désir, où la corde de son arc aura désappris de se tendre. [...] Hélas ! Ce qui vient, c'est l'époque de l'homme méprisable entre tous, qui ne saura même plus se mépriser lui-même »<sup>74</sup>.

Nous nous rappelons le temps suspendu parmi les énigmes et les ruines de Delphes, il y a maintenant près de trente ans, un improbable instant de plénitude et de paix sur l'esplanade menant aux restes des statues ou encore tout simplement la simple tranquillité d'un sentier rocheux dans nos périples Vosgiens...

Fragilité des «sourires humains. Demeurent ceux transmis à travers les siècles par la pierre, le bois, la peinture, le dessin. Sourires - de plaisir, de tendresse ou de sérénité - souvent énigmatiques, impénétrables, qui nous touchent après des centaines ou des milliers d'années : sourires d'un Sphinx de l'Acropole d'Athènes, de la Bocca della Verità ou de la Fontana de Trevi de Rome, d'une déesse du Turkestan chinois ; sourire imperceptible de la Dame d'Elche ; sourires des statues de Bouddha et de divinités indiennes ; innombrables sourires des vierges et des

---

<sup>74</sup> Nietzsche. Le dernier homme.

nativités ; sourires uniques de l'Ange de Reims, du Printemps vu par Botticelli, de la Joconde et de Sainte Anne.

« Sourire furtif ! Millénaires d'inhumain derrière le sourire grec, solitaire sourire du bouddhisme, et ce court sourire gothique, et la tendresse de l'Italie ... »<sup>75</sup>.

Sourires du monde, sourires des hommes, signes éphémères de l'humanité des humains : comme eux essentielle, comme eux vulnérable et comme eux menacée par les dérèglements, les engrenages de notre temps.

De plus en plus nombreux sont ceux qui disent : « Nous allons dans le mur ; nous y allons de plus en plus vite. » L'irréversible est aujourd'hui possible - sous des formes déjà annoncées ou d'autres encore inconcevables -, même s'il peut encore être conjuré.

Objecter que tout s'arrangera de soi-même n'est pas de l'optimisme, mais de l'inconscience. Parler des problèmes et des risques n'est pas signe de pessimisme, mais d'esprit de responsabilité. Évaluer les périls et leurs sources et redonner prééminence aux valeurs, pour dessiner des stratégies et travailler à les mettre en œuvre : là réside l'optimisme...

La tâche, certes, dépasse chacun. Mais elle peut être menée à bien dès lors que nous refusons l'actuelle démission collective, assumons les responsabilités dont nous charge la puissance immense dont nous disposons et choisissons des objectifs et des priorités qui redonnent sens à notre devenir.

---

<sup>75</sup> André Malraux. La création artistique.

# Table des Matières

<b>Introduction.....</b>	<b>9</b>
<b>1 : Un tournant de civilisation.....</b>	<b>19</b>
<b>2 : L'épuisement de la démocratie providentielle et des transcendances collectives.....</b>	<b>31</b>
<b>3 : La perte de gouvernance des Etats.....</b>	<b>39</b>
La perte des références .....	39
Le modèle Belge .....	42
L'acratie des Etats .....	43
L'anomie du Système International.....	46
<b>4 : Analyse des tensions qui constituent la trame des crises actuelles et de la condition humaine.....</b>	<b>53</b>
Tensions individuelles.....	54
Tensions sociétales.....	56
<b>5 : Cartes de dynamique sociétales : d'où vient-on et comment en est on arrivé là ? .....</b>	<b>61</b>
<b>6 : Critères de justification des grandeurs d'un modèle de société (politique, économique, morale) et approche de la notion de Bien commun.....</b>	<b>71</b>
Critères de justification d'un modèle de société ....	74
Mais le Bien commun est- il définissable ? .....	82
Mais le Bien commun est-il universel ? .....	87

<b>7 : La Pluridémocratie et la Société Civile .....</b>	<b>91</b>
Présentation synthétique du modèle.....	96
La Sphère de la Société Civile .....	110
La Sphère Economique.....	114
La Sphère Judiciaire.....	116
La Sphère des Services au Public.....	119
<b>8 : Les Economies qualitatives.....</b>	<b>123</b>
Les Economies qualitatives.....	123
La Synthèse économie.....	130
La Gouvernance coopérative.....	133
<b>9 : Confrontation de la Société Civile aux différents niveaux de pouvoir.....</b>	<b>145</b>
Niveau 1 : L'Etat-Nation, les anciens et les nouveaux pouvoirs.....	145
Niveau 2 : L'Europe en construction et les identités des peuples.....	148
Niveau 3 : Le monde avec ses pouvoirs et ses organisations.....	164
<b>10 : L'actualité du compromis dans les sociétés démocratiques.....</b>	<b>177</b>

<b>11 : Pistes de réflexion .....</b>	<b>183</b>
Vers une nouvelle mutation anthropologique.....	183
Paradoxes de la mondialisation.....	186
Libérer l'information.....	189
La rencontre de deux principes méta sociaux .....	192
<b>Conclusions.....</b>	<b>197</b>
Le principe de Responsabilité (Hans Jonas) .....	197
Une nouvelle période axiale (Hanna Arendt) .....	201
Le Lien entre l'Homme et la Terre .....	203
Le retour du sens du politique et la Société civile .....	209
<b>Epilogue.....</b>	<b>217</b>



## **Bibliographie :**

- *La démocratie Providentielle : Dominique Schnapper*
  
- *Le Défi d'humanité : Jean-Claude Baerts, Maurice Bathasart, Pierre Malchair.*
  
- *La Nouvelle Raison du Monde : Pierre Dardot et Christian Laval.*
  
- *Pouvoir, Finance et Connaissance : Olivier Weinstein*
  
- *Le Renversement du Monde (Politique de la crise) : Hervé Juvin*
  
- *La République Crépusculaire : Jean-Marc Ferry*
  
- *La Nouvelle Idéologie Française : Béatrice Durand*
  
- *La Démocratie Insensible : Mathieu de Nanteuil*
  
- *La Condition Humaine n'est pas sans conditions : J-P. Lebrun*

- *La Grande Régression : Jacques Généreux*
  
- *La Société translucide : Augustin Landier et David Thesmar*
  
- *Après la crise : Alain Touraine*
  
- *La société du risque : Ulrich Beck*
  
- *Rapport Odis sur l'état social de la France 2010*
  
- *Le long chemin des hommes : Jean Fourastié*
  
- *La force de Conviction : Jean-Claude Guillebaud*
  
- *Démocratie ou Particratie : Alain Destexhe, Alain Eraly, Eric Gillet*
  
- *Dictionnaire Théorie Politique : Sophie Heine ULB*
  
- *La diplomatie de connivence : Bertrand Badie*
  
- *L'âge du renoncement : Chantal Delsol*



- *Redéfinir la prospérité – Jalons pour un débat public : Isabelle Casiers et alii*
  
- *La prospérité du vice : Daniel Cohen*
  
- *Au-delà du PIB, réconcilier ce qui compte et ce que l'on compte : Cassiers Isabelle et Thiry Géraldine*
  
- *Dettes et monnaie de singe : Un système économique à renouveler : Hubert Rodarie*
  
- *La sociologie comme philosophie politique : Philippe Chanal*



**Cet ouvrage a été rédigé et édité par :**

**Louis Ledonne**

**Ivoz-Ramet(Belgique)**

**Chaussée de Ramioul, 63**

**L'impression a été réalisée par**

**Les Editions Dricot Bressoux – Liège.**

**Le site Web associé : « louis-ledonne.com » a été  
réalisé par Madame Lylian Angeline Kone**

**Un livre en mouvement : le dialogue avec l'auteur  
pourra se poursuivre sur le site via un « forum des  
idées »**

**Imprimé en Belgique**

**Dépôt légal : Février 2012**

**No d'édition :**

**No d'impression :**

